



Bulletin Officiel

N°7377 Jeudi 05 juin 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION

A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

3

LA SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE « TSI » SOUS LA SUPERVISION D'UN JUGE CONTROLEUR

5

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OPA OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

8

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

13

NEW BODY LINE

14

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE MAGASIN GENERAL

15

NEW BODY LINE

18

ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

20

SOCIETE LAND'OR

21

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SOTETEL

22

TELNET HOLDING

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/04/2025)

ANNEXE II

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

- AMEN BANK SUBORDONNE 2025-1

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- NEW BODY LINE
- SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE –SIT–
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- NEW BODY LINE
- SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

بلاغ هيئة السوق المالية

شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" تحت الرقابة القضائية

توصلت هيئة السوق المالية، اليوم 22 ماي 2025، بالنسخة التنفيذية للقرار الاستعجالي الصادر بتاريخ 15 ماي 2025 عن المحكمة الابتدائية بتونس، والقاضي بتسمية **الخبير السيد بلال الرحموني** الكائن مكتبه بنهج الطيب المهيري – الأمان سنتر 2080 أريانة، **متصرفاً قضائياً** على شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار"، لإدارة الشركة وتسييرها إدارياً ومالياً مدة ثلاثة (03) أشهر إلى حين تسوية وضعيتها القانونية والمالية، وذلك تحت إشراف قاضي مراقب. وسيمارس المتصرف القضائي، الذي بادرت الهيئة اليوم بإعلامه بصفة قانونية كبقية أطراف الدعوى بمنطوق القرار الاستعجالي، مهامه في نطاق الإطار التشريعي والترتيبي الجاري به العمل، وخاصة أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 المتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، الذي يخضع كل تعيين لمسير جديد أو تغيير في هيكله التنظيم أو الرقابة الداخلية إلى الموافقة المسبقة لهيئة السوق المالية.

ويُعدّ المتصرف القضائي، انطلاقاً من تاريخ تسميته، الجهة المخوّلة لها تمثيل الشركة والتصرف باسمها تجاه كافة الأطراف، سواء كانوا حرفاء أو بنوك أو سلطات رقابية، وهو الجهة المرجعية الوحيدة لمعالجة المطالب والتطلّعات المتعلقة بنشاط الشركة، وذلك تحت الرقابة القضائية المباشرة وبمتابعة من هيئة السوق المالية في إطار الصلاحيات المخولة لها قانوناً، بما يضمن حسن إدارة المصالح المرتبطة بالشركة خلال فترة التصرف القضائي.

ويأتي كل ما سبق بيانه في إطار متابعة هيئة السوق المالية الدقيقة والمعتمّقة لوضعية شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار"، في ظلّ ما تشهده الشركة من إخلالات جسيمة على مستوى الحوكمة والتسيير، أدّت إلى وضعية هشّة وغير مستقرة، قد تنجرّ عنها تداعيات سلبية على حقوق وأموال الحرفاء، الأمر الذي يستوجب تدخلاً قضائياً فورياً ذا طابع وقائي يهدف إلى إرساء إطار رقابي مباشر لضمان استمرارية نشاط الشركة وحماية مصالح المستثمرين.

وتؤكد هيئة السوق المالية مواصلتها للبحث المعمّق في هذا الملف في نطاق المسار التأديبي الجاري أمامها، وذلك بالتوازي مع الإجراءات القضائية، بما يرسّخ حماية المدخرين ويدعم نزاهة واستقرار السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**La société d'intermédiation en bourse « Tuniso-Séoudienne d'Investissement »
sous la supervision d'un juge contrôleur**

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a reçu, ce **22 mai 2025**, la copie exécutoire de l'ordonnance de référé rendue en date du 15 mai 2025 par le Tribunal de première instance de Tunis, ordonnant la désignation de l'expert **M. Bilel ERRAHMOUNI**, dont le cabinet est situé rue Taieb M'hiri Amen Center, 2080 Ariana, en qualité **d'administrateur judiciaire** de la société d'intermédiation en bourse "Tuniso-Séoudienne d'Investissement", pour une durée de trois (03) mois, en vue d'assurer la gestion administrative et financière de la société, et ce, **sous la supervision d'un juge contrôleur**.

Le CMF a procédé, ce jour, à la notification légale de la décision judiciaire à l'administrateur judiciaire ainsi qu'aux autres parties à la procédure. Ce dernier exercera ses fonctions dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les dispositions de l'article 63 du décret n° 2478 du 1^{er} novembre 1999, portant statut des intermédiaires en bourse, lequel soumet toute nomination d'un nouveau dirigeant ou toute modification de la structure organisationnelle ou du dispositif de contrôle interne à l'approbation préalable du Conseil du Marché Financier.

À compter de sa nomination, l'administrateur judiciaire constitue la partie habilitée à représenter la société et à agir en son nom vis-à-vis de toutes les parties concernées, qu'il s'agisse des clients, des banques ou des autorités de régulation. Il est également l'interlocuteur de référence pour le traitement des réclamations et demandes liées à l'activité de la société, dans le cadre d'un contrôle judiciaire direct et sous le suivi du CMF, conformément à ses prérogatives légales, en vue d'assurer la bonne gestion des intérêts liés à la société durant la période de l'administration judiciaire.

Cette décision intervient dans le cadre du suivi rigoureux et approfondi assuré par le CMF quant à la situation de la société d'intermédiation en bourse "Tuniso-Séoudienne d'Investissement", laquelle fait actuellement face à de graves manquements en matière de gouvernance et de gestion, ayant conduit à une situation fragile et instable, susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les droits et les

avoirs des clients. Ces circonstances ont nécessité une intervention judiciaire immédiate et préventive, visant à instaurer un cadre de supervision directe garantissant la continuité de l'activité de la société et la protection des intérêts des investisseurs.

Le CMF réaffirme, enfin, la poursuite de l'instruction approfondie de ce dossier dans le cadre de la procédure disciplinaire en cours, parallèlement aux actions judiciaires engagées, dans le but de renforcer la protection des épargnants et d'assurer l'intégrité et la stabilité du marché financier.

2025 – AC - 023

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19/05/2025

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA- initiée par la société « KILANI Holding »

Par décision n° 17 du 19 mai 2025, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la société « KILANI Holding », visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société « KILANI Holding » est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

L'UNION CAPITAL en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 1, Place Pasteur -1002 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société « KILANI Holding » détient **1 081 223** actions représentant **54,06%** du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société « KILANI Holding » vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA-, soit **918 777** actions représentant **45,94%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **24,400 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre-vingt-dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société « KILANI Holding » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°12 du 24 avril 2025 :

- Autorisant la société à acquérir un bloc de titres lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA-. L'opération en question a été réalisée en date du 24 avril 2025 et a porté sur l'acquisition par la société « KILANI Holding » de **1 024 861** actions STA représentant **51,24%** du capital de ladite société
- Soumettant la société « KILANI Holding » à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles -STA- qu'elle ne détient pas.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

1- Politique commerciale :

- Développement du réseau et de la marque Chery à travers notamment l'ouverture de nouveaux points de vente pour assurer une couverture nationale efficace.
- Elargir la gamme de véhicules Chery disponibles en Tunisie pour répondre aux besoins et aux attentes des consommateurs. Cela inclut l'introduction de nouveaux modèles (électriques, hybrides, pick-up...) et l'amélioration continue des offres et services existants pour maintenir la compétitivité de la marque.
- Eventuellement, développer l'activité d'assemblage en Tunisie, ce qui pourrait renforcer l'industrie automobile locale et créer des opportunités d'emploi.
- Le positionnement sur le marché de la marque Daewoo Trucks est encore en cours d'étude.

2- Politique Qualité :

- Mise en œuvre d'un plan de qualité rigoureux basé sur les meilleures pratiques de qualité pour renforcer la satisfaction des clients et la réputation de la marque.

3- Politique Financière :

- Optimiser les ressources financières de la STA pour soutenir ses projets de développement.
- Respecter les engagements pris au niveau du prospectus d'introduction en Bourse de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA ».

4- Intentions vis-à-vis du marché boursier :

- L'acquéreur n'a pas l'intention de procéder à une Offre Publique de Retrait. Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat obligatoire, la société KILANI Holding viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société STA, elle s'engage à rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché (minimum 10 % du capital) et ce, en vue de maintenir la cotation des titres de la société visée.
- L'acquéreur compte renforcer sa position au capital de la société. Le conseil d'administration de la STA réuni le 10 mai 2025 a décidé, conformément aux dispositions légales en vigueur et à l'article 18 des statuts, et suite à la démission de six administrateurs, de coopter six nouveaux administrateurs et de proposer la ratification de leur nomination à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 29 mai 2025 (Cf point XII -2-).

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **22 mai 2025 au 20 juin 2025 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leurs intermédiaires agréés administrateurs jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **20 juin 2025**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STA sera **suspendue durant les séances de bourse du 20 mai 2025 et du 21 mai 2025, et reprendra à partir du 22 mai 2025**.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Tunisienne d'Automobiles « STA »
- **Siège social :** Zone industrielle Borj Ghorbel, la nouvelle médina 2096, Ben Arous, Tunisie.
- **Téléphone :** 31 390 290 - **Fax :** 31 390 301
- **Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.
- **Date de constitution :** 15/05/2014.
- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution
- **Nationalité :** Tunisienne
- **Objet social (article 3 des statuts) :**

La société a pour objet : concessionnaire de véhicules.

Toutes ces activités se font sur le territoire Tunisien et à l'étranger.

Et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- **Identifiant unique :** 1352869M

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
Mme. Sara Limam Masmoudi	Lui - même	Président	2023-2025*
M. Sami Ben Ayed	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Abdelkarim Boudabous	Lui - même	Membre	2023-2025*
Mme. Hager Elloumi	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Moneim Boussarsar	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Mondher Bouaziz	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Amenallah Ben Tmessek	Lui - même	Membre	2023-2025
M. Ammar Marzougui	Lui - même	Membre	2023-2025
M. Mohamed Marzougui	Lui - même	Membre	2023-2025*
M. Slaheddine Malouch	Lui - même	Membre	2022-2024**
M. Malek Ghenima	Lui - même	Membre	2022-2024**
M. Habib Ben Hadj Kouider	Lui - même	Membre	2022-2024**

* Faisant suite à l'acquisition du Bloc de Contrôle de 54,06% par la société Kilani Holding, le Conseil d'Administration s'est réuni le 10/05/2025 à l'effet de coopter de nouveaux administrateurs pour la durée restante du mandat de leurs prédécesseurs qui ont présenté leurs démissions à savoir : ATID Management (ex ATID Sicaf) représentée par Mr Hamdi Rzem Mr Nouri Chaabane, Mr Marwen Belkhouja, le Consortium des Immobilières Maghrébines représentée par Mr Hafedh Hachicha, Hôtel Palace représenté par Mr Wissem Missaoui et Mr Ridha Marzougui. Il est à signaler que ledit Conseil d'Administration a prévu au niveau du projet de résolutions de la prochaine AGO, convoquée pour le 29/05/2025, la ratification de la nomination des nouveaux administrateurs susmentionnés.

** Les administrateurs indépendants et l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires ont été désignés par l'AGO du 02/06/2022.

Direction :

M. Moneim BOUSSARSAR : Directeur Général de la STA (Conseil d'Administration du 21/03/2023).

M. Marwen BELKHOJA : Directeur Général Adjoint de la STA (Conseil d'Administration du 21/03/2023).

Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CHAABANE Représenté par M. Mohamed AFFES	Rue de la République Bardo 2000-Tunis	2023 - 2025*
Cabinet 3A CONSULTING Représenté par M. Houssem KALLEL	Bureau 1-4 1 ^{ère} étage du bloc B centre espace Tunis Montplaisir Tunis 1073	2023 - 2025*

* Désignés par l'AGO du 21/03/2023

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 20 000 000 dinars
- **Nombre total des droits de vote** : 2 000 000 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 2 000 000 actions
- **Structure du capital de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 24 avril 2025 et celui du 28 avril 2025 par la société « KILANI Holding » :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
KILANI Holding	1 081 223	10 812 230	54,06%	1 081 223	54,06%
Ammar MARZOUGUI	150 000	1 500 000	7,50%	150 000	7,50%
Mohamed MARZOUGUI	150 000	1 500 000	7,50%	150 000	7,50%

Amenallah BEN TEMESSEK	78 341	783 410	3,92%	78 341	3,92%
Moneim BOUSSARSAR	38	380	0,00%	38	0,00%
Nouri CHAABANE	10	100	0,00%	10	0,00%
Autres actionnaires	540 388	5 403 880	27,02%	540 388	27,02%
Total	2 000 000	20 000 000	100%	2 000 000	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers individuels de la société STA arrêtés au 31 décembre 2024 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7356 mercredi 07/05/2025.

4-2 Indicateurs d'activité trimestriels de la société STA arrêtés au 31/03/2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7350 du lundi 28/04/2025.

2025 – AC - 022

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A -

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 – Tunis

Le conseil d'administration réuni le 29 avril 2025 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire, **le mercredi 11 juin 2025 à 10 heures à l'IACE-rue du lac Turkana-Les Berges du Lac 1053** et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2024 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;
3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2024 ;
4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2024 ;
5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2024 ;
6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2024 ;
7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024 ;
8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2024 ;
9. Ratification des opérations intra-groupe rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2024 ;
11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2024 ;
12. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société ;
13. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions ;
14. Renouvellement du mandat des administrateurs ;
15. Renouvellement du mandat / désignation des commissaires aux comptes ;
16. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NEW BODY LINE sont convoqués à l'assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le lundi 30 juin 2025 à 10h00 au siège de l'IACE rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2024 et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2024.
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2024 et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2024.
4. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2024.
6. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion au cours de l'exercice 2024.
7. Fixation du montant des jetons de présence.
8. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2025 – AS – 0782

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A -

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 – Tunis

La société Magasin Général publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l’approbation de son assemblée générale ordinaire en date du 11 Juin 2025.

PREMIERE RESOLUTION

L’assemblée générale ordinaire s’est tenue régulièrement le **mercredi 11/06/2025 à 10 heures à l’Institut Arabe des Chefs d’Entreprises : Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 - Tunis** sur convocation du conseil d’administration conformément à l’article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Société Magasin Général relatif à l’exercice 2024 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2024, l’assemblée générale ordinaire approuve sans réserve le rapport de gestion relatif à l’exercice 2024 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2024.

Mise aux voix, cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l’exercice 2024 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2024, l’assemblée générale ordinaire approuve sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l’exercice 2024 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2024.

Mise aux voix, cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

L’assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l’exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d’administration, l’assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit le résultat de l’exercice 2024 :

Rubrique	Montant
Résultat de l'exercice 2024	(3 742 708)
Résultat reporté des exercices antérieurs	(26 403 010)
Résultat reportés	(30 145 718)

Mise aux voix, cette résolution est

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve les opérations intra-groupes effectuées en 2024 et toutes les conventions et opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et consignées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2024, à raison de DT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2024, à raison de DT par membre.

Mise aux voix, cette résolution est

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution est

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve l'engagement de crédits à moyen terme au cours de l'exercice 2025 pour un montant **global de 11.5 Mdt** destiné au financement du plan d'investissement **et des crédits de gestion d'un montant de 200 Mdt dont 8.2 Mdt auprès de la BH**

L'assemblée approuve aussi l'octroi des garanties réelles et d'hypothèques garantissant ces crédits et approuve le consentement des cautions pour garantir des crédits au profit des Sociétés du groupe magasin général.

Mise aux voix, cette résolution est

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants : messieurs Tahar BAYAHY- Taieb BAYAHY-Yahia BAYAHY-Moez JOUDI- Ahmed Farhat BEN GHAZI et la société MED INVEST COMPAGNY- et ce pour les exercices 2025,2026 et 2027 ; ce mandat prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

Mise aux voix, cette résolution est

DOUZIEME RESOLUTION

Sur proposition du comité permanent d'audit, l'assemblée générale ordinaire décide de :

- ✓ Renouveler le mandat du Cabinet ZAHAF et Associés en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2025,2026 et 2027
- ✓ Désigner la sociétéen qualité de Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2025,2026 et 2027;

Le mandat des deux commissaires aux comptes prendra fin lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

Mise aux voix, cette résolution est

TREIZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**NEW BODY LINE****SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE**

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2025.

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2024 et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2024.

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers individuels de la société arrêtés au 31-12-2024.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

3^{ème} résolution : Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2024 et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2024.

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31-12-2024.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

4^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

5^{ème} résolution : Affectation du résultat 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2024 comme suit :

Libellé	Montant / DT
Résultat de l'exercice	-4 509 340.660
Résultats reportés bénéficiaires 2023	4 434 819,605
Résultats reportés déficitaires 2024	-74 521,061

Cette résolution mise au vote est adoptée à

6^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

7^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de **2 000 DT** nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

8^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de
l'ambassade des États Unis d'Amérique Lot HSC 1-4-3- Les
jardins du lac2- 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont invités à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le lundi 30 juin 2025 à 11 H 00 Sièges de la société : **Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des États Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires Tunisiens au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2025-2026-2027) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnés des informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société CARTHAGE CEMENT.

N/B : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La Société Land'Or a l'honneur de convoquer les actionnaires minoritaires de la Société à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le Lundi 30 Juin 2025 à 10 heures à l'hôtel SHERATION Tunis - Tunisie et ce à l'effet de délibérer sur le point unique suivant à l'ordre du jour :

> Election et désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires au poste d'administrateur au Conseil d'administration pour les exercices 2025-2026 et 2027 et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la DG du CMF n°23 du 10/3/2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

NB : Tout actionnaire minoritaire peut voter par correspondance selon le formulaire spécial mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
« SOTETEL »**

siège social : Sise rue des Entrepreneurs, Z.I. Charguia 2-2035-Tunis

La Sotetel informe les actionnaires minoritaires au capital de la société que la tenue de l'Assemblée Générale Elective prévue le 04 juin 2025 à 10 heures au siège de la société n'a pas eu lieu faute de quorum du 1/3 des actions détenues par les actionnaires minoritaires présents ou représentés, tel qu'exigé par l'article 24 de la décision générale du CMF n°23 du 10 mars 2020.

Sur ce, une 2^{ème} assemblée générale élective est prévue pour le **20 juin 2025** à 10h00 au siège de la société et ce, à l'effet de délibérer sur le point unique de l'ordre du jour suivant :

- Election et désignation de deux représentants des actionnaires minoritaires au poste d'administrateur au conseil d'administration pour les exercices 2025, 2026 et 2027 et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du CMF n°23 du 10 mars 2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

Il est à signaler dans ce cadre qu'en application de l'article 24 sus-mentionné, la 2^{ème} assemblée appelée à élire les candidats sera tenue sans quorum exigé.

Cette convocation est personnelle et l'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales. La délégation de pouvoirs est permise par un acte dûment signé par le mandant.

NB : On entend par actionnaires minoritaires au sens de la réglementation en vigueur, les personnes physiques détenant individuellement 0,5 % au plus du capital de la Sotetel et les institutionnels détenant chacun 5 % au plus du capital de la Sotetel.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

TELNET HOLDING

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la société TELNET HOLDING sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le Mercredi 25 Juin 2025 à 16 Heures au TELNET TECHNOCENTRE sis au rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Election d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans (2025-2026-2027) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 seront mises à la disposition des Actionnaires minoritaires.

NB / Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	127,044	127,064
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	177,873	177,916
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	146,508	146,532
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	159,842	159,871
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	151,592	151,615
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	157,499	157,527
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	144,322	144,341
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	58,970	58,980
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	43,534	43,542
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	147,866	147,895
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	129,647	129,647
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	129,200	129,223
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	111,397	111,417
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	103,549	103,567
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	104,488	104,506
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,710	22,714
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	157,792	157,838
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	151,102	151,132
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,393	14,399
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	219,147	219,186
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	123,176	123,197
22	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	128,480	128,502
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,938	17,941
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	114,178	114,200
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	109,104	109,203
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,419	2,423
SICAV MIXTES						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	80,409	80,610
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	166,825	167,291
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	126,465	126,874
30	AMEN ALLIANCES SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	134,996	135,018
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	180,142	180,691
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	663,277	664,640
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	150,148	150,291
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	211,846	211,945
35	FCP VALEURS AL KAOUTHAR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	127,165	127,220
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	173,997	174,417
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	204,030	204,033
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	186,223	186,240
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	32,539	32,671
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	112,139	112,193
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,284	1,287
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,363	1,367
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	101,100	101,115
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 829,932	2 829,336
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	298,343	299,072
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,878	3,887
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,374	3,377
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	53,801	55,080
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,543	1,544
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,462	1,474
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,522	1,531
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	19,685	19,657
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	15,347	15,354
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	20,447	20,447
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 163,577	6 181,228
SICAV ACTIONS						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	123,337	124,461
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,654	1,669

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
OPCVM DE DISTRIBUTION								
SICAV OBLIGATAIRES								
58	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	111,820	111,836
59	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	98,995	99,014
60	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	105,574	105,593
61	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	103,537	103,553
62	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	109,737	109,754
63	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	104,810	104,829
64	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	101,578	101,594
65	CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	106,421	106,438
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	105,925	105,943
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	104,391	104,404
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	104,207	104,225
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	102,756	102,776
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	107,543	107,558
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	102,775	102,792
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,222	105,238
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	107,207	107,221
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	102,259	102,276
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	113,415	113,433
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	105,195	105,230
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	109,392	109,411
78	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	104,948	104,989
79	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 032,203	1 032,366
80	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 420,108	10 423,673
81	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	103,074	103,177
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
82	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	114,521	107,447
83	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	111,294	104,372
84	FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	100,000	100,010
SICAV MIXTES								
85	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	72,204	72,634
86	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	136,469	136,756
87	SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,714	17,722
88	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	359,516	360,289
89	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 659,171	2 656,257
90	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	67,738	67,810	67,925
91	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,171	54,221
92	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	113,569	113,616
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
93	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	11,240	11,242
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	19,868	19,931
95	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,046	21,138
96	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	17,926	17,970
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	103,210	103,265
98	FCP AL IMHEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	93,432	93,552
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	98,168	98,252
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	117,877	117,888
101	UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	114,743	115,541
102	FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,857	13,850
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	113,451	113,865
104	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	93,961	94,349
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	109,438	111,207
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	135,394	132,658
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,965	161,949	174,883	178,791
108	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	177,762	169,558
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	227,455	227,221
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	207,068	207,134
111	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	202,595	202,766
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	32,973	32,964
113	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	11 956,900	11 914,412
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	114,178	115,351
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 067,293	5 991,803
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,324	12,282
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	195,508	183,372
119	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	13 592,136	13 577,782
120	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	11 908,916	11 909,036
121	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	10 716,663	10 836,263
122	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	11 772,718	11 762,126
123	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	10 782,694	10 945,518
124	FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,554	12,192
125	MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	121,106	120,760
126	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	107,276	107,198
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
127	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	128,231	128,499
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
128	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 208,605	1 214,221

* OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Immobilière et Touristique -SIT-» et la « Société Régionale de Transport de Kairouan » ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP SALAMETT PLUS et l'ouverture au public du FCP BNA CEA et des fonds de capital investissement « FCPR MAXULA EQUITY FUND », « FCPR STRATEGY FUND », « FCPR IKLAA » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue HédiNouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83 Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
33	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان

AMEN BANK

Société Anonyme au capital social de 174 600 000 Dinars entièrement libérées
Siège social: Av.Mohamed V- 1002 Tunis – Identifiant Unique: 0000221 M
Tél. : 71 148 000 ; Fax : 71 833 517

**Emission d'un emprunt obligataire Subordonné
« Amen Bank Subordonné 2025-1 »
De 40 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 60 000 000 dinars
Sans recours à l'appel public à l'épargne
Prix d'émission : 100 dinars**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la banque réunie le **24/04/2025** a autorisé l'émission d'emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés ou autres en une ou plusieurs tranches pour un montant maximum de 300 millions de dinars valable jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025, et elle a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire de l'Amen Bank a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions de dinars, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, et ce, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	9,40% et/ou TMM +1,90%	Constant par 1/5 à partir de la 1^{ème} année
Catégorie B	7 ans	9,45% et/ou TMM+1,95%	Constant par 1/7 à partir de la 1^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

Le montant total du présent emprunt subordonné est fixé à 40 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 60 000 000 de dinars, divisé en 400 000 obligations subordonnées, susceptibles d'être portées à 600 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2025-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **02/06/2025**, auprès d'Amen Bank, et clôturés au plus tard le **16/06/2025**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/06/2025**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** Amen Bank Subordonné 2025-1
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24

du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par Amen Bank, mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisis et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/06/2025**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **16/06/2025**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,90% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **190 points de base**. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de **9,40% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, d'une durée de 7 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,95% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **195 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- *Taux fixe* : Taux annuel brut de **9,45% brut l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant de **20 dinars** par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B seront remboursables à partir de la 1^{ère} année et sont amortissables d'un montant annuel de **14,3 dinars** par obligation jusqu'à la 6^{ème} année et de **14,2 dinars** par obligation à la 7^{ème} année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **16/06/2030** pour les obligations de la catégorie A et le **16/06/2032** pour celles de la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **16 juin** de chaque année.

Pour les deux catégories A et B, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16/06/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,40% l'an** pour la catégorie A et de **9,45% l'an** pour la catégorie B, et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'avril 2025 à titre indicatif, qui est égale à 7,938% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,838% pour la catégorie A et de 9,888% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,90%** pour la catégorie A et **1,95%** pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **3,997 années** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- **2,678 années** pour la catégorie A ;
- **3,377 années** pour la catégorie B.

Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

Cessibilité des obligations :

Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt subordonné s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

• Rang de créance

En cas de liquidation de l'Amen Bank, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt Subordonné « Amen Bank Subordonné 2025-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

La Société New Body Line publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et Spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

BILAN
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	AC1	301 789	245 831
Amortissements	AC2	-245 831	-225 828
Immobilisations Corporelles	AC3	5 002 362	4 914 330
Amortissements	AC4	-4 507 823	-4 335 172
Immobilisations Financières	AC5	1 594 788	1 652 904
Provisions	AC6	-0	-0
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		2 145 285	2 252 065
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		0	0
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>2 145 285</u>	<u>2 252 065</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	AC7	2 060 353	2 030 592
Provision	AC8	-16 742	-16 742
Clients et comptes rattachés	AC9	2 351 975	2 053 601
Provisions	AC10	-0	-0
Autres actifs courants	AC11	193 191	244 631
Provisions	AC12	-15 949	-15 949
Placements et autres actifs financiers	AC13	6 205 589	6 128 397
Provisions	AC14	-5 600 000	-0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC15	276 713	608 608
Provisions	AC16	-43 756	-0
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>5 411 375</u>	<u>11 033 138</u>
TOTAL DES ACTIFS		7 556 659	13 285 203

BILAN
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	<u>CP02</u>	17 186	27 331
Réserves	<u>CP03</u>	2 170 162	2 170 162
Prime d'émission	<u>CP04</u>	2 656	2 656
Autres compléments d'apport	<u>CP05</u>	98 257	98 257
Résultats reportés	<u>CP06</u>	4 434 819	4 358 457
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>10 973 480</u>	<u>10 907 263</u>
Résultat de l'exercice	<u>CP07</u>	-4 509 341	1 351 483
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>6 484 139</u>	<u>12 258 746</u>
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		0	0
Provision		0	0
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	254 092	232 195
Autres passifs courants	P02	838 427	794 262
Concours bancaires et Autres passifs financiers		0	0
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>1 092 519</u>	<u>1 026 457</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>1 092 519</u>	<u>1 026 457</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>7 556 659</u>	<u>13 285 203</u>

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation			
Revenus	R01	5 920 236	6 580 219
Autres produits d'exploitation	R02	10 145	18 035
Total produits d'exploitation		5 930 381	6 598 254
Charges d'exploitation			
Variations stocks produits finis & encours		-178 257	321 131
Achats d'approvisionnements consommés	R03	2 331 730	2 589 862
Charges de personnel	R04	2 121 272	1 954 232
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	5 859 911	253 139
Autres charges d'exploitation	R06	674 829	627 105
Total charges d'exploitation		10 809 485	5 745 469
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-4 879 104</u>	<u>852 785</u>
Charges financières nettes	R07	-29 642	55 035
Autres pertes ordinaires		-14	-8
Produit de placement	R08	687 126	664 585
Autres gains ordinaires		22 034	16 694
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>-4 199 601</u>	<u>1 589 091</u>
<u>AVANT IMPOT</u>			
Impôt sur les bénéfices	R09	-309 740	-237 608
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>-4 509 341</u>	<u>1 351 483</u>
<u>APRES IMPOT</u>			
Eléments extraordinaires		0	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>-4 509 341</u>	<u>1 351 483</u>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS</u>		<u>-4 509 341</u>	<u>1 351 483</u>
<u>COMPTABLES</u>			

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en dinars tunisiens)

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET		- 4 509 341	1 351 483
Ajustements		5 652 242	137 719
Amortissements & provisions		5 859 911	253 139
Variation des stocks		-29 760	366 813
Variation des clients et autres créances		-246 935	-326 763
Placements et autres actifs financier		-77 192	261 531
Variation des fournisseurs et autres dettes		66 062	-324 710
Quote part subvention d'investissement		-10 145	-18 035
Dividendes non réglés	EFT 01	-113	-112
Gain sur cession d'immobilisation		0	-11 287
Ajustement au titre de variation du compte courant actionnaire		90 414	-62 857
Créances sur cession d'immobilisations		0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		1 142 901	1 489 202
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	AC02	-167 490	-33 190
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.		0	15 000
Décassements provenant de la cession d'immobilisations financières		-58 116	-608 189
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		-109 374	-626 379
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions	EFT 01	-1 275 008	-1 275 008
Encaissement lié au compte courant actionnaire		0	104 215
Décaissement lié au compte courant actionnaire	EFT 02	-90 414	-41 358
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-1 365 422	-1 212 151
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité		0	0
VARIATION DE TRESORERIE		-331 894	-349 328
TRESORERIE DEBUT EXERCICE		608 608	957 936
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		276 713	608 608

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2024

I. Présentation de la société et le référentiel comptable :

La société « New Body Line SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 4 250 400 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements. Les états financiers de la société « New Body Line SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers de la Société « New Body Line SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société « New Body Line SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées d'utilité estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Famille d'immobilisation	Taux
Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé sur la base de coût standard. En effet, le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks de l'exercice.

- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût standard. Ce coût est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production.

Evaluation des placements à l'inventaire :

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères :

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan. Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun

V. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :

Le solde net des immobilisations incorporelles et corporelles totalise au 31 décembre 2024 un montant de 550 497 dinars. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Acquisition	Cession	Valeurs Brutes au 31/12/2024	Amorti. Antérieurs	Cession	Dotations de l'exercice	Amorti. Cumulées	VCN au 31/12/2024
<u>Immobilisations incorporelles</u>									
* Logiciel	100 236	0	0	100 236	80 233	0	20 003	100 236	0
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
Immobilisations en cours	0	55 958	0	55 958	0	0	0	0	55 958
<u>Sous-totaux 1</u>	245 831	55 958	0	301 789	225 828	0	20 003	245 831	55 958
<u>Immobilisations corporelles</u>									
* AAI construction	425 949	0	0	425 949	338 364	0	26 389	364 753	55 577
* Matériel industriel principal	3 451 784	0	0	3 451 784	3 000 571	0	148 496	3 149 067	302 718
* Matériel industriel auxiliaire	453 142	57 284	-23 500	486 926	413 420	-23 500	17 602	407 522	79 401
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	39 017	0	1 515	40 532	426
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	396 852	0	992	397 844	938
* MMB	113 251	0	0	113 251	110 862	0	1 157	112 019	1 232
* Immobilisation en cours	0	54 248	0	54 248	0	0	0	0	54 247
<u>Sous-totaux 2</u>	4 914 330	111 532	-23 500	5 002 362	4 335 172	-23 500	196 151	4 507 823	494 539
Totaux	5 160 161	167 490	-23 500	5 304 151	4 561 000	-23 500	216 154	4 753 654	550 497

AC05 & AC06 : Immobilisation financières :

Le solde des comptes immobilisations financières s'élève à 1 594 788 dinars au 31 décembre 2024 contre 1 652 904 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Titres immobilisés	821 230	821 230
Prêts aux associés	772 109	847 675
Ecart de conversion	1 449	-16 001
Total	1 594 788	1 652 904

AC07 & AC08 : Stocks :

Le solde net des comptes stocks s'élève à 2 043 611 dinars au 31 décembre 2024 contre 2 013 851 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières atelier tricotage	512 876	652 975
Matières premières atelier finissage	229 283	240 365
Matières premières atelier teinture	75 384	52 789
Produits intermédiaires	593 896	368 562
Produits Finis	82 570	113 746
Produits Finis pour marche local	74 417	90 319
Matières pièces de rechange	475 185	495 094
Stock en transit CESAR	16 742	16 742
Total	2 060 353	2 030 592
Moins : Provisions	-16 742	-16 742
Solde net	2 043 611	2 013 850

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés :

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 2 351 975 dinars contre 2 053 601 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Clients locaux	458 227	333 850
Clients étrangers	1 893 748	1 719 751
Total	2 351 975	2 053 601
Moins : Provisions	-0	-0
Solde net	2 351 975	2 053 601

AC11 & AC12 : Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 177 242 dinars au 31 décembre 2024 contre 228 682 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Frs- Avance & Acompte	22 784	15 949
Arrondissement Sur Rémunération	24	20
Etat, IS à reporter	7 947	177 223
Compte courant actionnaire "WAT Sarl"	131 772	41 358
Intérêts compte courant actionnaire "WAT Sarl"	4 762	0
Charges constatées d'avance	549	521
Produits à recevoir	13 353	9 560
Créances sur cessions immobilisation	12 000	0
Total	193 191	244 631
Moins : Provisions	-15 949	-15 949
Total	177 242	228 682

AC13 & AC14 : Placements et actifs financiers :

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 605 589 dinars au 31 décembre 2024 contre un solde de 6 128 397 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Billet de trésorerie	5 600 000	5 400 000
Titres SICAV	215 543	228 397
Autres placements courants	331 930	500 000
Echéance à moins d'un an sur prêts	58 116	0
Total	6 205 589	6 128 397
Moins : Provisions	-5 600 000	-0
Total	605 589	6 128 397

AC15 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 232 958 dinars au 31 décembre 2024 contre 608 608 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
TSI	43 756	374
AMEN BANK Dinars	74 188	51 422
AMEN BANK Euros	151 224	555 790
AMEN BANK - STEG	351	214
AMEN BANK- FISCAL	216	356
CAISSE	6 978	452
Total	276 713	608 608
Moins : Provisions	-43 756	-0
Total	232 958	608 608

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07: Capitaux propres :

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 6 464 140 dinars. Ils se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Autres compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<u>Situation au 31/12/2023</u>	4 250 400	425 040	1 745 122	27 331	2 656	4 358 457	98 257	1 351 483	12 258 746
Imputation résultat reportés	0	0	0	0	0	76 362	0	-76 362	0
Part des Subv. D'investi. Inscrites en Rt	0	0	0	-10 145	0	0	0	0	-10 145
Distribut° Dividende	0	0	0	0	0	0	0	-1 275 121	-1 275 121
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	- 4 509 341	- 4 509 341
<u>Situation au 31/12/2024</u>	4 250 400	425 040	1 745 122	17 186	2 656	4 434 819	98 257	4 509 341	6 464 140

Résultat par action :

Nombre d'action	Action rachetés	Nombre d'action en circulation	Déficit au 31/12/2024	Déficit par action 31/12/2024
4 250 400	0	4 250 400	- 4 509 341	-1,061

P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 254 092 dinars contre 232 195 dinars au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs locaux	39 660	62 823
Fournisseurs étrangers	141 322	147 257
Fournisseurs non encore parvenues	73 110	22 115
Total	254 092	232 195

P02 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2024 à 838 427 dinars contre 794 262 dinars au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Personnel Rémunérations dues	209 942	193 639
PDG Rémunérations dues	24 709	24 709
Personnel -opposition salaires	90	90
Dettes provisionnées / congés payés	52 702	48 956
R/S à payer	33 914	29 071
Impôt à liquider	46 461	0
TVA à payer	7 219	14 806
Autres taxes sur CA (TCL)	606	1 406
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	1 062	1 158
CNSS	135 708	129 217
Dividendes à distribuer	1 092	979
Charges à payer	69 702	56 438
Intérêts perçus d'avance	255 210	245 761
Clients avances & acomptes	0	500
Impôts RCM payés d'avance	0	47 522
Autre compte débiteurs ou créditeur	10	10
Total	838 427	794 262

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus :

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2024 à 5 920 236 dinars contre 6 580 219 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Lingerie femme	3 250 239	2 866 647
Lingerie Intelligente	2 669 997	3 723 572
SOLDE	5 920 236	6 580 219

R02 : Les autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2024 à 10 145 dinars contre 18 035 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Qaute part Subv. Inscrite C. Résultat	10 145	18 035
SOLDE	10 145	18 035

R03 : Achats d'approvisionnement consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2024 à 2 331 730 dinars contre 2 589 862 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Achat stocké MP tricotage	1 091 712	1 455 658
Achat stocké MP confection	225 762	268 790
Achat stocké Accessoires emballages	363 662	414 337
Achat stocké MP teinture	135 286	121 814
Autres approvisionnements	85 009	51 798
Variations de stocks de marchandises	148 497	45 682
Carburant	22 897	15 196
Achats non stockées	258 905	216 587
SOLDE	2 331 730	2 589 862

R04 : Charges du personnel :

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2024 à 2 121 272 dinars contre 1 954 232 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et compléments de salaire	1 666 479	1 552 782
Congés payés	106 290	103 878
Charges patronales	291 054	270 908
Autres charges de Personnel	57 449	26 664

SOLDE

2 121 272

1 954 232

R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2024 à 5 859 911 dinars contre 253 139 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des imb Corp & Incorp	216 155	253 139
Dotations aux provisions pour dépréciation des placement financiers	5 600 000	0
Dotations aux provisions pour dépréciation des liquidités	43 756	0
SOLDE	5 859 911	253 139

R06 : Les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2024 à 674 829 dinars contre 627 105 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Services extérieurs	153 086	140 025
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	175 451	165 590
Jeton de présence	17 500	21 250
Transport sur vente	23 617	29 552
Missions et réception	34 184	22 821
Assistance Commerciale	188 676	161 451
Frais postaux et télécommunication	21 658	22 869
Commissions et frais bancaires	4 850	6 651
Impôt et taxes	55 807	56 896
SOLDE	674 829	627 105

R07 : Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2024 à 29 642 dinars contre -55 035 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Pertes de changes	51 664	21 212
Gain de changes	-8 911	-63 260
Escompte obtenus	-13 111	-19 246
Escompte Accordé	0	6 261
SOLDE	29 642	-55 035

R08 : Les produits de placement :

Les produits de placements se sont élevés au 31 décembre 2024 à 687 125 DT contre 664 585 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des billets de trésorerie	620 133	612 921

Revenus des capitaux mobiliers	37 597	31 505
Intérêts prêts WAT	4 762	0
Intérêts prêts LYTESS SAS	24 634	20 159
SOLDE	687 126	664 585

R09 : Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés est déterminé comme suit :

Résultat comptable avant impôt		-4 509 340,660
Les réintégrations :		6 063 765,372
Impôts sur les sociétés	309 739,940	
Contribution conjoncturelle	46 460,991	
Provisions pour dépréciations des placements	5 600 000,000	
Provisions pour dépréciation de liquidité et équivalent de liquidité	43 756,311	
Perte de change latente 2024	29 334,691	
Gain de change non réalisé 2023	34 233,439	
Timbre de voyage	240,000	
Les déductions		5 725,012
Gain de change latent 2024	504,167	
Perte de change latente 2023	799,482	
Dividendes sur titres SICAV	1 949,476	
Plus-value non réalisé SICAV	2 471,887	
.Bénéfice fiscal		1 548 699,698
Impôts sur le bénéfice		309 739,940

Etat de flux de trésorerie

EFT 01 : Décaissements au titre de paiement des dividendes :

Les décaissements au titre de paiement des dividendes sont déterminés comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation en DT
Dividende à distribuer selon PV DE L'AGO du 27 Juin 2024	-1 275 120		-1 275 120
Dividendes à distribuer	1 092	979	113
SOLDE	1 274 028	979	1 275 008

EFT 02 : Décaissement au titre d'alimentation du compte courant actionnaires :

Les décaissements au titre d'alimentation des Comptes Courants Actionnaires sont déterminés comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation en DT
Charge d'intérêt CCA WAT	4 762	0	4 762
Comptes Courants Actionnaires « WAT Tunisie »	131 772	41 358	-90 414
A.C.C intérêt	4 762	0	-4 762
Total	136 534	41 358	-90 762

Note sur les parties liées

- La société « New Body Line SA » a acquis auprès de la société « WAT Tunisie » un générateur à vapeur pour un montant de 17 000 €, soit 57 285 Dinars.
- La société « New Body Line SA » a signé une convention de compte courant actionnaire avec la société « WAT Tunisie Sarl » en vertu de laquelle elle accorde un prêt à hauteur de deux cent mille dinars (200 000 Dinars) qui prendra la forme soit d'un versement dans le compte bancaire de la société soit par le règlement de débiteurs au lieu et à la place de la société « WAT Tunisie Sarl ». Chaque avance portera intérêts aux taux de 8% l'an hors taxes et net de toute retenue à la source, à compter du jour de sa libération. Cette convention s'est traduite en 2024 par les chiffres suivants :

Nature de l'opération	Montant en dinars
Versement compte bancaire	84 624
Prise en charge de dépenses	5 790
Intérêts	4 762

- En 2023, la société New Body Line SA a pris en charge le règlement d'un fournisseur de la société « WAT Tunisie Sarl » pour un montant de 41 358 Dinars. Cette créance demeure non encore recouvrée par la société « New Body Line SA ».
- Des alimentations en, compte courant actionnaire d'un montant de 250 000 Euro ont effectuées selon le calendrier suivant :
 - 100 000 Euro en 2022 ; et
 - 150 000 Euro en 2023.

A ce titre :

En 2022, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un prêt de 327 700 Dinars soit l'équivalent de 100 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux conditions suivantes :

- Durée : 10 ans ;
- Période de grâce : 2 ans ; et
- Taux d'intérêts : 3%

En 2023, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un nouveau prêt de 503 974 Dinars soit l'équivalent de 150 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux mêmes conditions que le premier prêt obtenu en 2022. Ainsi, le solde du compte prêt LYTESS SAS est débiteur de 830 225 Dinars à la clôture de l'exercice 2024. Finalement, durant l'exercice 2024, les produits financiers constatées à ce titre s'élèvent à 24 633 Dinars.

- En 2024, La société « New Body line SA » a procédé à la facturation d'un chiffre d'affaires d'un montant 430 075 Dinars à la société « WAT Tunisie Sarl » société ayant des dirigeants en commun avec la société « New Body line SA ». A ce titre l'encours client s'élèvent à 806 537 Dinars à la clôture de l'exercice 2024.
- La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 69 458 Dinars.

Note sur les Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société « New Body Line SA » arrêtés au 31 décembre 2024 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La société « New Body line SA » a procédé à des placements financiers auprès de la société d'intermédiation en bourse Tuniso-Saoudienne d'Investissement (TSI). Cette société a fait

l'objet d'une enquête approfondie en cours menée par les services du CMF depuis le 09 janvier 2025. Les investigations engagées dans ce cadre ont fait apparaître les constats suivants :

- Une inadéquation des fonds propres de la TSI par rapport aux ratios réglementaires requis, et
- Des soupçons de défaillances au niveau de l'organisation interne et de la gouvernance.

Dans ce cadre, à la date de ce rapport les placements de la société « New Body Line SA » s'élèvent à 6 150 631 DT dont 5 643 756 se trouvent provisionnés à la date di 31 décembre 2024.

Soldes Intermédiaires de Gestion
Exercice clos au 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Produits			Charges					
Revenus et autres produits d'exploitation	5 920 236	6 580 219	Variation du stock de produit fini et encours de production	178 257	-321 131	Production	6 098 493	6 259 088
Production	6 098 493	6 259 088	Achats consommés	-2 331 730	-2 589 862	Marge sur cout matières	3 766 763	3 669 226
Marges sur cout matière	3 766 763	3 669 226	Autres charges d'exploitation	-619 022	-570 208	Valeur ajoutée brut	3 147 741	3 099 017
Valeur ajoutée brut	3 147 741	3 099 017	Impôts	-55 807	-56 896	Excédent brut d'exploitation	970 662	1 087 889
			Charges personnel	-2 121 272	-1 954 232			
			Total	-2 177 079	-2 011 128			
Excédent brut d'exploitation	970 662	1 087 889	Charges financière	-29 642	55 035	Résultat des activités ordinaires	- 4509 341	1 351 483
Autres produits ordinaires	22 034	16 694	Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 859 911	-253 139			
Produits placements	687 125	664 585	Autres pertes ordinaires	-14	-8			
QP Subv Inv	10 145	18 035	Impôts sur le résultat	-309 740	-237 608			
Total	1 689 966	1 787 203	Total	-6 199 307	-435 720			
Résultat des activités ordinaires	-4 509 341	1 351 483	Effets négatifs des modifications comptables	0	0	Résultat net après modification comptable	- 4509 341	1 351 483
Effets positifs des modifications comptables	0	0						
Total	-4 509 341	1 351 483		0	0	Total	- 4 509 341	1 351 483

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers individuels

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels ci-joints de la société **New Body Line S.A**, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 6 464 139 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à - 4 509 341 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis

➤ *Risques identifiés :*

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 156 987 Dinars et 593 896 Dinars au 31/12/2024. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ *Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :*

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative aux Stocks qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2024 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés

Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

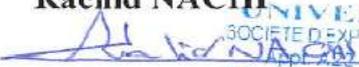
En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 mai 2025

Le Commissaire Aux Comptes
UNIVERS AUDIT Sarl
Rachid NACHI

Le Commissaire aux comptes
Univers Audit
Rachid NACHI

UNIVERS AUDIT
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
App. n° 1234 - Imm. Prima A
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac
Tél: 71.964.692 - Fax: 71.964.741

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

A-1- La société « New Body Line SA » a acquis de la société « WAT Tunisie » un générateur à vapeur pour un montant de 17 000 €, soit 57 285 Dinars.

A-2- La société « New Body Line SA » a signé une convention de compte courant actionnaire avec la société « WAT Tunisie Sarl » en vertu de laquelle elle accorde un prêt à hauteur de deux cent mille dinars (200 000 Dinars) qui prendra la forme soit d'un versement dans le compte bancaire de la société soit par le règlement de débiteurs au lieu et à la place de la société « WAT Tunisie Sarl ». Chaque avance portera intérêts aux taux de 8% l'an hors taxes et net de toute retenue à la source, à compter du jour de sa libération.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 juillet 2024, et elle s'est traduite en 2024 par les chiffres suivants :

Nature de l'opération	Montant en dinars
Versement compte bancaire	84 624
Prise en charge de dépenses	5 790
Intérêts	4 762

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

B-1- Le Conseil d'Administration N° 77 du 24 février 2023 a autorisé la prise en charge par la société New Body Line SA du règlement d'un fournisseur de la société « WAT Tunisie Sarl » pour un montant de 41 358 Dinars. Cette créance demeure non encore recouvrée par la société « New Body Line SA ».

B-2- Le Conseil d'Administration N° 75 du 14 novembre 2022 a autorisé la participation de la société « New Body Line SA » au capital de la société « WAT SARL ». La valeur comptable de ladite participation s'élève à 10 Dinars à la clôture de l'exercice 2024.

B-3- Le Conseil d'Administration N° 73 du 11 aout 2022 a autorisé la participation de la société « New Body Line SA » au capital de la société de droit Français « LYTESS SAS ». La valeur comptable de ladite participation s'élève à 821 220 Dinars à la clôture de l'exercice 2024

B-4- Le Conseil d'Administration N° 73 du 11 aout 2022 a autorisé l'alimentation d'un compte courant actionnaire ouvert chez la société « LYTESS SAS » d'un montant de 250 000 Euro à libérer selon le calendrier suivant :

- 100 000 Euro en 2022 ; et
- 150 000 Euro en 2023 :

A ce titre :

En 2022, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un prêt de 332 090 Dinars soit l'équivalent de 100 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux conditions suivantes :

- Durée : 10 ans ;
- Période de grâce : 2 ans ; et
- Taux d'intérêts : 3%

En 2023, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un nouveau prêt de 498 135 Dinars soit l'équivalent de 150 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux mêmes conditions que le premier prêt obtenu en 2022. Ainsi, le solde du compte prêt LYTESS SAS est débiteur de 830 225 Dinars à la clôture de l'exercice 2024.

Finally, during the exercise 2024, the financial products noted on this title amount to 24 633 Dinars.

B-3- In 2024, The company « New Body line SA » has proceeded to the invoicing of a turnover of 430 075 Dinars to the company « WAT Tunisie Sarl » company having common directors with the company « New Body line SA ». On this title the client's turnover amounts to 806 537 Dinars at the end of the exercise 2024.

B- 4 - The company « New Body Line SA » has concluded a lease contract for a premises used as a workshop with M. Nessim REJEB, General Manager of the company. In 2017, this contract was the subject of an amendment which provides for a gross monthly rent of 5 000 Dinars with an increase of 5% every two years. In this framework, the charge for the exercise relating to this convention amounts to 69 458 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- The obligations and commitments towards the directors as mentioned in article 200 (new) II § 5 of the Commercial Companies Code are detailed as follows :

The Board of Administration met on 30/03/2013 and authorized the following advantages in favor of the General Manager :

- A net monthly salary of 5 000 DT payable over 14 months ;
- The taking in charge of the contribution to the CNSS ;
- A company car for a maximum value of 120 000 DT ;
- A maximum fuel quota of 500 L per month ;
- The taking in charge by the company of 250 DT of mobile phone per month ; and
- A paid annual leave of 2 days per month.

Moreover, the Board of Administration met on 24/12/2012 and decided to appoint a General Manager Adjoint starting from 01/02/2013 and to assist the General Manager in all his efforts of management, operation and development of the company. Thus, the Board of Administration authorized the following advantages in favor of the General Manager Adjoint :

- A net monthly salary of 1000 DT and the taking in charge of the contribution to the CNSS

On this title, the Board of Administration met on 19/03/2020 and decided to raise the net salary of the General Manager Adjoint to 2 000 Dinars with a retroactive effect starting from January 2019.

C-2- The obligations and commitments vis-à-vis the General Manager and the General Manager Adjoint, as they appear in the financial statements as of 31 December 2024, are presented as follows (in DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	DG	DGA	DG	DGA
Avantages à court terme	100 981	38 259	24 709	5 047
Prise en charge de la CNSS	2 503	6 608 (Régime Normal)	647	3 217 (Régime Normal)
Total	103 484	44 484	25 355	8 264

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 29 mai 2025

Le Commissaire Aux Comptes
UNIVERS AUDIT Sarl
Rachid NACHI

Le Commissaire aux comptes
Univers Audit
Rachid NACHI

UNIVERS AUDIT
 SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Imprimé - Imm. Prima A
 Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac
 Tél: 71.964.692 - Fax: 71.964.741

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Immobilière et Touristique -SIT-
Siège Social : 42, rue Mendès France -5100 Mahdia-

La société Immobilière et Touristique -SIT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Makrem GUIRAS.

BILAN AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i><u>Actifs immobilisés</u></i>			
Immobilisations incorporelles	a	6 274	4 807
Moins : Amortissements	b	5 082	4 150
Immobilisations incorporelles nettes		1 192	657
Immobilisations corporelles	c	829 473	688 019
- Moins : Amortissements	d	518 617	463 887
Immobilisations corporelles nettes		310 857	224 132
Immobilisations financières	e	2 351	2 351
Moins : Provisions		0	0
Immobilisations financières nettes		2 351	2 351
Total des actifs immobilisés		314 400	227 140
Autres actifs non courants	f	0	0
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>314 400</u>	<u>227 140</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	g	41 503	30 041
Moins : Provisions		0	0
		41 503	30 041
Clients et comptes rattachés	h	0	0
Moins : Provisions	i	0	0
		0	0
Autres actifs courants	j	23 867	105 151
Placements et autres actifs financiers		1 250 424	800 000
Moins : Provisions		0	0
		1 250 424	800 000
Liquidités et équivalents de liquidités	k	101 043	255 644
<u>Total des actifs courants</u>		<u>1 416 837</u>	<u>1 190 836</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>1 731 237</u>	<u>1 417 975</u>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	l	498 420	90 000
Réserves légales		9 000	9 000
Résultats reportés	m	435 600	611 739
Modification comptable	n	0	-100 924
<i>Total des cap. propres avant résultat de l'exercice</i>		<u>943 020</u>	<u>609 815</u>
Résultat de l'exercice	o	<u>337 788</u>	<u>423 205</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>1 280 808</u>	<u>1 033 020</u>
<u>PASSIFS</u>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	p	0	0
Provisions		16 110	16 110
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>16 110</u>	<u>16 110</u>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	q	109 766	100 533
Autres passifs courants	r	324 553	268 313
Concours bancaires et autres passifs financiers	s	0	0
<u>Total des passifs courants</u>		<u>434 319</u>	<u>368 846</u>
<u>Total des Passifs</u>		<u>450 429</u>	<u>384 956</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>	-	<u>1 731 237</u>	<u>1 417 975</u>

ETAT DE RESULTATS AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

Désignation	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	1	2 149 779	1 964 442
Autres produits d'exploitation		0	0
Total des produits d'exploitation		<u>2 149 779</u>	<u>1 964 442</u>
<i>Charges d'exploitation</i>			
Achats de marchandises consommés	2	393 573	379 206
Achats d'approvisionnements consommés	3	443 729	410 793
Charges de personnel	4	558 236	474 117
Dotations aux amortissements et aux provisions	5	55 661	41 070
Autres charges d'exploitation	6	319 540	250 272
Total des charges d'exploitation		<u>1 770 739</u>	<u>1 555 458</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>	-	<u>379 040</u>	<u>408 983</u>
<i>Charges et produits financiers</i>			
Charges financières nettes	7	26	1 848
Produits des placements	8	85 411	91 559
Autres pertes ordinaires	9	38 279	1 723
Autres gains ordinaires	10	742	3 670
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>426 888</u>	<u>500 641</u>
- Impôt sur les sociétés	-	89 099	77 436
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>337 788</u>	<u>423 205</u>
<i>Eléments extraordinaires (nets d'impôts)</i>			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>337 788</u>	<u>423 205</u>
- Effets de Modifications comptables (net d'impôts)	-	0	-2 175
<u>Résultat après modifications comptables</u>		<u>337 788</u>	<u>421 030</u>

ETAT DE FLUX DE TRORERIE AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net		337 788	423 205
Ajustement pour :			
. Amortissements et provisions		55 661	41 070
. Variation des :			
Stocks		-11 462	-20 054
Créances		0	0
Autres actifs		81 284	-104 901
Fournisseurs et autres dettes		65 473	21 977
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		528 744	361 297
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissement provenant de l'acq. d'im. corp. et inc.		-142 921	-142 747
Encaissement provenant de la cession d'im. corp. et inc.		0	0
Décaissement provenant de l'acq. De Plac.. Financières		-450 424	-350 000
Encaissement provenant de la cession d'im. financières		0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'inv.		-593 345	-492 747
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Remboursement d'emprunts		0	0
Encaissements provenant des emprunts		0	0
Encaissement suite à l'émission d'actions		76 140	
Dividendes et autres distributions		-166 140	
Flux de trésorerie provenant des activités de fin.		-90 000	0
Incidences des var. des t de change sur les liquid. et équivalents de liquidités			
<u>Variation de trésorerie</u>		<u>-154 601</u>	<u>-131 450</u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		255 644	387 094
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		101 043	255 644

Libellés	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Stocks	41 503	30 041	-11 462
Clients	0	0	0
Autres Actifs	23 867	105 151	81 284
Fournisseurs et autres dettes	434 319	368 846	65 473

Tableau d'amortissement récapitulatif AU 31/12/2024

Compte N°	Désignations	Valeur brutes au 01/01/2024	ACQUISITIONS 2024	CESS/R ECL	Val. Brute au 31/12/2024	Amortissements cumulés au 31/12/2023	DOTATION 2024	Amortissements cumulés au 31/12/2024	REPRISE	VCN au 31/12/2024
2130000	Logiciel	4 807	1 467		6 274	4 150	932	5 082		1 192
	Immobilisations incorporelles	4 807	1 467		6 274	4 150	932	5 082		1 192
2234000	Matériel d'exploitation	80 956	25 206	0	106 162	22 628	9 195	31 823		74 339
22340001	CAFE ZOUHOUR	2 778	8 360		11 138	1 383	729	2 112		9 025
22340002	HOTEL JAZIRA	3 226	0		3 226	1 310	281	1 591		1 636
22340003	LE CORSAIRE	4 252	0		4 252	802	425	1 227		3 025
22340004	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	70 700	16 846		87 546	19 133	7 760	26 893		60 653
2234100	PME	18 615	5 595	0	24 210	13 751	4 088	17 839		6 370
22341002	CAFE ZOUHOUR	6 542	0		6 542	4 515	1 248	5 763		779
22341003	HOTEL JAZIRA	300	0		300	267	33	300		0
22341004	LE CORSAIRE	1 613	0		1 613	1 070	365	1 435		178
22341005	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	10 161	5 595		15 755	7 899	2 442	10 341		5 414
2234200	LINGERIE	5 059	0	0	5 059	4 423	429	4 852		207
22342001	HOTEL JAZIRA	3 821	0		3 821	3 185	429	3 615		207
22342002	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	1 238	0		1 238	1 238	0	1 238		0
2234300	Mobilier d'exploitation	67 168	25 540	0	92 709	32 577	9 415	41 992		50 717
22343001	ADMINISTRATION	395	0		395	395	0	395		0
22343002	CAFE ZOUHOUR	5 004	120		5 124	1 715	580	2 294		2 830
22343003	HOTEL JAZIRA	19 301	2 140		21 441	15 761	1 841	17 602		3 839
22343004	LE CORSAIRE	1 693	860		2 553	466	1 012	1 478		1 075
22343005	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	40 775	22 420		63 195	14 240	5 982	20 222		42 973

2235000	Outillage d'exploitation	863	3 910	0	4 774	598	318	916	3 858
22350001	CAFE ZOUHOUR	57			57	57	0	57	0
22350002	LE CORSAIRE	30			30	30	0	30	0
22350003	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	776	3 910		4 687	511	318	829	3 858
2235100	Matériel SONO& Lumière	6 800	4 690	0	11 490	6 066	818	6 884	4 605
22351001	CAFE ZOUHOUR	450	880		1 330	450	247	697	633
22351002	HOTEL JAZIRA	1 170	0		1 170	1 170	0	1 170	0
22351003	LE CORSAIRE	2 508	50		2 558	2 508	50	2 558	0
22351004	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	2 671	3 760		6 431	1 938	521	2 459	3 973
2240000	Matériel de transport	1 150	3 800		4 950	1 150	148	1 298	3 652
2281000	Installations générales, agen. et aména divers	361 429	55 450	0	416 879	293 428	16 886	310 314	106 565
22810001	CAFE ZOUHOUR	18 007	50 300		68 306	11 851	4 490	16 341	51 965
22810002	HOTEL JAZIRA	212 701	5 000		217 701	207 447	2 540	209 987	7 714
22810003	LE CORSAIRE	36 710	0		36 710	29 573	3 590	33 163	3 547
22810004	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	94 011	150		94 161	44 557	6 265	50 822	43 339
2281100	PLOMBERIE	20 331	0	0	20 331	16 526	844	17 370	2 961
22811001	HOTEL JAZIRA	15 385	0		15 385	14 272	436	14 708	677
22811002	LE CORSAIRE	724	0		724	598	72	671	54
22811003	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	4 222	0		4 222	1 656	336	1 992	2 230
2281200	ELECTRICITE	60 280	5 610	0	65 890	35 022	3 767	38 789	27 101
22812001	ADMINISTRATION	2 855	0		2 855	874	286	1 160	1 695
22812002	CAFE ZOUHOUR	855	0		855	792	11	803	52
22812003	HOTEL JAZIRA	30 979	0		30 979	28 233	819	29 052	1 928
22812004	LE CORSAIRE	1 000	5 610		6 610	846	376	1 222	5 388
22812005	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	24 590	0		24 590	4 276	2 276	6 552	18 038
2281300	CLIMATISATION	20 978	2 900	0	23 878	8 656	1 845	10 500	13 377
22813001	ADMINISTRATION	912	0		912	753	20	773	140
22813002	HOTEL JAZIRA	16 038	2 900		18 938	6 305	1 438	7 744	11 194

22813003	LE CORSAIRE	427	0		427	178	43	221		206
22813004	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	3 601	0		3 601	1 420	344	1 763		1 838
2281400	installation téléphonique	158	0	0	158	76	16	91		66
22814001	ADMINISTRATION	59	0		59	30	6	36		24
22814002	HOTEL JAZIRA	98	0		98	46	10	56		42
2282000	Équipement de bureau	33 425	2 133	0	35 558	20 828	3 670	24 498		11 061
22820001	ADMINISTRATION	365	2 133		2 498	224	197	421		2 077
22820002	CAFE ZOUHOUR	15 125	0		15 125	9 723	1 515	11 238		3 887
22820003	HOTEL JAZIRA	6 646	0		6 646	4 747	514	5 261		1 385
22820004	LE CORSAIRE	5 897	0		5 897	1 556	1 179	2 736		3 161
22820005	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	5 391	0		5 391	4 578	264	4 842		550
2284000	Matériel informatique	10 808	6 620	0	17 428	8 159	3 291	11 450		5 977
22840001	ADMINISTRATION	1 971	597		2 569	1 819	176	1 994		574
22840002	CAFE ZOUHOUR	1 293	882		2 175	554	493	1 047		1 129
22840003	HOTEL JAZIRA	2 509	0		2 509	2 509	0	2 509		0
22840004	LE CORSAIRE	542	1 422		1 964	542	62	604		1 360
22840005	SIDI SALEM (LA GROTTTE)	4 493	3 718		8 211	2 736	2 560	5 296		2 915
	Immobilisations corporelles	688 019	141 454		829 473	463 887	54 729	518 617		310 857
	Immobilisations incorporelles & corporelles	692 826	142 921		835 748	468 037	55 661	523 699		312 049

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
a <u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		
Logiciel	6 274	6 274
	6 274	6 274
b <u>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		
Logiciel	5 082	4 150
	5 082	4 150
c <u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
Matériel d'exploitation		
CAFE ZOUHOUR	11 138	2 778
HOTEL JAZIRA	3 226	3 226
LE CORSAIRE	4 252	4 252
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	87 546	70 700
Sous Total Matériel d'exploitation	106 162	80 956
PME		
CAFE ZOUHOUR	6 542	6 542
HOTEL JAZIRA	300	300
LE CORSAIRE	1 613	1 613
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	15 755	10 161
Sous Total PME	24 210	18 615
LINGERIE		
HOTEL JAZIRA	3 821	3 821
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	1 238	1 238
Sous Total LINGERIE	5 059	5 059
Mobilier d'exploitation		
ADMINISTRATION	395	395
CAFE ZOUHOUR	5 124	5 004
HOTEL JAZIRA	21 441	19 301
LE CORSAIRE	2 553	1 693
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	63 195	40 775
Sous Total Mobilier d'exploitation	92 709	67 168
Outillage d'exploitation		
CAFE ZOUHOUR	57	57
LE CORSAIRE	30	30
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	4 687	776
Sous Total Outillage d'exploitation	4 774	863
Matériel SONO& Lumière		
CAFE ZOUHOUR	1 330	450
HOTEL JAZIRA	1 170	1 170
LE CORSAIRE	2 558	2 508

SIDI SALEM (LA GROTTTE)	6 431	2 671
Sous Total	11 490	6 800
<i>Matériel de transport</i>		
Matériel de transport	4 950	1 150
Sous Total Matériel de transport	4 950	1 150
<i>Installations générales, agen. et aména divers</i>		
CAFE ZOUHOUR	68 306	18 007
HOTEL JAZIRA	217 701	212 701
LE CORSAIRE	36 710	36 710
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	94 161	94 011
Sous Total Installations générales, agen. et aména divers	416 879	361 429
<i>PLOMBERIE</i>		
HOTEL JAZIRA	15 385	15 385
LE CORSAIRE	724	724
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	4 222	4 222
Sous Total PLOMBERIE	20 331	20 331
<i>ELECTRICITE</i>		
ADMINISTRATION	2 855	2 855
CAFE ZOUHOUR	855	855
HOTEL JAZIRA	30 979	30 979
LE CORSAIRE	6 610	1 000
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	24 590	24 590
Sous Total ELECTRICITE	65 890	60 280
<i>CLIMATISATION</i>		
ADMINISTRATION	912	912
HOTEL JAZIRA	18 938	16 038
LE CORSAIRE	427	427
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	3 601	3 601
Sous Total CLIMATISATION	23 878	20 978
<i>Installation téléphonique</i>		
ADMINISTRATION	59	59
HOTEL JAZIRA	98	98
Sous Total installation téléphonique	158	158
<i>Équipement de bureau</i>		
ADMINISTRATION	2 498	365
CAFE ZOUHOUR	15 125	15 125
HOTEL JAZIRA	6 646	6 646
LE CORSAIRE	5 897	5 897
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	5 391	5 391
Sous Total Équipement de bureau	35 558	33 425
<i>Matériel informatique</i>		
ADMINISTRATION	2 569	1 971
CAFE ZOUHOUR	2 175	1 293
HOTEL JAZIRA	2 509	2 509
LE CORSAIRE	1 964	542
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	8 211	4 493
Sous Total Matériel informatique	17 428	10 808

TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES**829 473****688 019****d AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

CAFE ZOUHOUR	2 112	1 383
HOTEL JAZIRA	1 591	1 310
LE CORSAIRE	1 227	802
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	26 893	19 133
Sous Total Matériel d'exploitation	31 823	22 628
CAFE ZOUHOUR	5 763	4 515
HOTEL JAZIRA	300	267
LE CORSAIRE	1 435	1 070
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	10 341	7 899
Sous Total PME	17 839	13 751
HOTEL JAZIRA	3 615	3 185
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	1 238	1 238
Sous Total LINGERIE	4 852	4 423
ADMINISTRATION	395	395
CAFE ZOUHOUR	2 294	1 715
HOTEL JAZIRA	17 602	15 761
LE CORSAIRE	1 478	466
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	20 222	14 240
Sous Total Mobilier d'exploitation	41 992	32 577
CAFE ZOUHOUR	57	57
LE CORSAIRE	30	30
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	829	511
Sous Total Outillage d'exploitation	916	598
CAFE ZOUHOUR	697	450
HOTEL JAZIRA	1 170	1 170
LE CORSAIRE	2 558	2 508
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	2 459	1 938
Sous Total Matériel SONO& Lumière	6 884	6 066
Matériel de transport	1 298	1 150
Sous Total Matériel de transport	1 298	1 150
CAFE ZOUHOUR	16 341	11 851
HOTEL JAZIRA	209 987	207 447
LE CORSAIRE	33 163	29 573
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	50 822	44 557
Sous Total Installations générales, agen. et aména divers	310 314	293 428
HOTEL JAZIRA	14 708	14 272
LE CORSAIRE	671	598
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	1 992	1 656
Sous Total PLOMBERIE	17 370	16 526
ADMINISTRATION	1 160	874
CAFE ZOUHOUR	803	792
HOTEL JAZIRA	29 052	28 233

LE CORSAIRE	1 222	846
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	6 552	4 276
Sous Total ELECTRICITE	38 789	35 022
ADMINISTRATION	773	753
HOTEL JAZIRA	7 744	6 305
LE CORSAIRE	221	178
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	1 763	1 420
Sous Total CLIMATISATION	10 500	8 656
ADMINISTRATION	36	30
HOTEL JAZIRA	56	46
Sous Total installation téléphonique	91	76
ADMINISTRATION	421	224
CAFE ZOUHOUR	11 238	9 723
HOTEL JAZIRA	5 261	4 747
LE CORSAIRE	2 736	1 556
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	4 842	4 578
Sous Total Équipement de bureau	24 498	20 828
ADMINISTRATION	1 994	1 819
CAFE ZOUHOUR	1 047	554
HOTEL JAZIRA	2 509	2 509
LE CORSAIRE	604	542
SIDI SALEM (LA GROTTTE)	5 296	2 736
Sous Total Matériel informatique	11 450	8 159
<u>TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	518 617	463 887

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

e	PARTICIPATIONS	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
	ACTION BANQUE BTS	1 500	1 500
	CAUTIONNEMENT	851	851
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	<u>2 351</u>	<u>2 351</u>

g **STOCKS**

STOCKS DE MARCHANDISES	41 503	30 041
TOTAL STOCKS	<u>41 503</u>	<u>30 041</u>

h **CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
<u>CLIENTS DEBITEURS</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

AUTRES ACTIFS COURANTS

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
j <u>FOURNISSEURS DEBITEURS</u>		
BILEL LAATAOUI	0	760
MARWEN BEN HAMOUDA	0	175
LAZHAR SIDIA	0	61
CONCEPT PLUS	0	126
ONAS MAHDIA	0	3 116
<u>TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS</u>	<u>0</u>	<u>4 237</u>
<u>ETAT & COLLECTIVITES LOCALES</u>	<u>16 417</u>	<u>104 151</u>
Report TVA	429	0
Redressement CNSS	0	8 979
Compte d'attente	0	28 332
Produits à recevoir	15 301	66 080
Charges constatées d'avance	687	760
<u>PERSONNEL</u>		
AVANCES AU PERSONNEL	7 450	1 000
TOTAL	7 450	1 000
<u>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS</u>	<u>23 867</u>	<u>105 151</u>
	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
k <u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</u>		
BIAT	87 014	244 197
CAISSE	14 029	11 447
TOTAL	101 043	255 644
TOTAL LIQUIDITES	<u>101 043</u>	<u>255 644</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
m <u>CAPITAL SOCIAL</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Capital social	498 420	90 000
Total	498 420	90 000
n <u>RESERVES</u>		
RESERVES LEGALES	9 000	9 000

<u>TOTAL RESERVES</u>	9 000	9 000
------------------------------	--------------	--------------

o **RESULTATS REPORTEES**

Solde d'ouverture	435 600	358 938
Affectation du résultat	0	252 802
Total	435 600	611 739

<u>Modifications comptables</u>	0	-100 924
--	----------	-----------------

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	337 788	423 205
--------------------------------------	----------------	----------------

<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATIONS</u>	1 280 808	1 033 020
---	------------------	------------------

PASSIFS

31/12/2024 **31/12/2023**

p *Passifs non courants*

Provisions

Provisions pour risques	16 110	16 110
Total	16 110	16 110

PASSIFS

Passifs courants

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

31/12/2024 **31/12/2023**

q **FOURNISSEURS BIENS OU SERVICES**

109 766 **104 768**

ESPACE ATEF	114	0
LIBRERIE AYA	89	0
CAFE L'ORIENT	0	984
OOREDOO	0	171
SABER ZAOUALI	450	450
RECETTE DES FINANCE	0	13 482
TOPNET	99	0
MUSTPHA CHEBBAH	4 885	2 427
YOUSSEF REZGUI	6 962	0
SOTEV	53 287	42 545
BOULANGERIE TAHAR SFAR	1 666	1 393
ABDERAZZAK BOUCHNAK	916	0
SONIA ZEGNANI	0	346
SONED	3 201	8 299
SOTEG	997	385
HAMDI CHATMAN	3 669	2 565
CONCEPT PLUS	552	0

STE BACCOUCHE	512	0
E.G.M.S	845	0
PATISSERIE L'IDEAL	653	0
STE LE CONFORT BRAHEM	1 386	0
HI CHEF	528	0
ADEL BOUSSOFFARA	212	0
COMMUNIKA	181	0
COIN SAT	470	0
STE HORIZON	311	311
RAFIKA SOLA EP HAMZA	0	819
STEG	2 916	4 120
ALEAOLEA	0	2 350
SFBT	2 740	3 229
MGH AUDIT&CONSEIL	0	16 161
ESKIMO	21 315	3 062
AYMEN RMIDA	0	600
TUNISIE TELECOM	251	221
MARWEN BEN HAMOUDA	559	0
STE SEEM	0	845

<u>Total Fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>109 766</u>	<u>104 768</u>
---	-----------------------	-----------------------

r **Autres passifs courants**

<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
--------------------------	--------------------------

ETAT & COLLECTIVITES LOCALES

Impôts à payer

R,A,SOURCE 1%	0	109
R,A,SOURCE / SAL	0	50
ETAT IMPOT SUR LES BCES	19 337	28 932
DROIT DE TIMBRE	0	538
Personnel - REMUNERATIONS DUES	44 756	38 580
Personnel - SALAIRE A DISPOSITION	2 374	0
MEDECINE DE TRAVAIL	4 125	1 927
CSS	0	10
RECETTE DES FINANCES Décl 12/24	30 831	0

Sous Total Impôts à payer	<u>101 423</u>	<u>70 147</u>
----------------------------------	-----------------------	----------------------

<u>TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES LOCALES</u>	<u>101 423</u>	<u>70 147</u>
---	-----------------------	----------------------

CREDITEURS DIVERS

<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
--------------------------	--------------------------

ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER	86 329	31 699
CNSS COMPTE DE DECLARATION	31 757	30 669
DEBITEURS DIVERS REDRESSEMENT FISC	56 985	105 601

TOTAL	<u>175 071</u>	<u>167 969</u>
--------------	-----------------------	-----------------------

<u>CHARGES A PAYER</u>	48 059	30 197
-------------------------------	---------------	---------------

<u>TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS</u>	<u>324 553</u>	<u>268 313</u>
---	-----------------------	-----------------------

s CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS	0	0
---	----------	----------

Total Concours bancaires et autres passifs fin.	<u>0</u>	<u>0</u>
--	-----------------	-----------------

1 <u>Produits d'exploitation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
---	--------------------------	--------------------------

Revenus	2 149 779	1 964 442
---------	-----------	-----------

TOTAL	<u>2 149 779</u>	<u>1 964 442</u>
--------------	-------------------------	-------------------------

Charges d'exploitation

2 <u>Achats de marchandises consommées</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
---	--------------------------	--------------------------

EAUX MINERALES	8 541	8 094
----------------	-------	-------

ACHAT BOISSONS GAZEUSES	11 948	14 598
-------------------------	--------	--------

ACHAT BIERE ET CELTIA	373 084	356 514
-----------------------	---------	---------

TOTAL	<u>393 573</u>	<u>379 206</u>
--------------	-----------------------	-----------------------

3 <u>Achats d'approvisionnement consommés</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
--	--------------------------	--------------------------

ACHAT EMBALLAGE	0	10 312
-----------------	---	--------

ACHAT PRODUITS D'ENTRETIEN	11 102	12 981
----------------------------	--------	--------

Autres matières et fournitures	0	68
--------------------------------	---	----

CAFE EXPRESS	3 051	29 597
--------------	-------	--------

CAFE FILTRE	70 012	30 357
-------------	--------	--------

CHARBON ET TOMBAC	0	537
-------------------	---	-----

CITRONS	0	6 071
---------	---	-------

CREME A TARTINER	3 922	2 707
------------------	-------	-------

DIVERS QUINCAILLERIES	5 251	3 147
-----------------------	-------	-------

Eau, électricité ...	0	1 475
----------------------	---	-------

EPICES	8 942	1 759
--------	-------	-------

FARINES	1 428	625
---------	-------	-----

GATEAUX	861	0
---------	-----	---

FOURNITURE DE BUREAU	2 393	6 975
----------------------	-------	-------

FRAISES	0	2 634
---------	---	-------

FROMAGES ET MOZARELLA	236	2 355
-----------------------	-----	-------

GAZ BUTANE	361	637
------------	-----	-----

GAZOIL	3 450	3 749
--------	-------	-------

GLACES	18 199	18 693
--------	--------	--------

HUILES VEGETAL	0	1 451
----------------	---	-------

LAIT CONCENTRE	0	1 195
LAIT STERELISE	6 088	0
LEGUMES	42 692	41 011
MATIERES CONSOMMABLE	86 181	78 254
OLIVES /CAPRES/VARIANTES	51	1 370
PAIN ET PAIN AU CHOCOLAT	4 754	4 912
PETIT OUTILLAGES	16 511	16 455
PIGNONS ET AMANDES VERTS	3 198	3 563
POICHICHES	0	3 771
POISSONS ET FRUITS DE MER	13 571	7 966
R.R.R obtenus sur achats	-239	0
SIROP ET TOPPING	1 986	4 089
SONEDE	9 426	12 220
STEG	37 648	39 666
ONAS	3 116	0
SUCRE EN POUDRE	24 259	24 755
THE ET MENTHE	0	10
THON	17 342	13 815
Variation stocks marchandises	-11 462	-20 054
VIANDE	4 163	7 753
VOLAILLES	55 237	33 913
TOTAL	443 729	410 793

4 **Charges de personnel**

31/12/2024

31/12/2023

SALAIRES	439 975	387 660
SIVP	7 185	3 776
STAGIAIRE	21 949	500
Primes et gratifications	3 183	4 669
TENUS POUR PERSONNELS	8 704	9 401
COTISATION PATRONALE	72 845	64 235
ACCIDENT DE TRAVAIL	2 198	1 938
MEDECINE DE TRAVAIL	2 198	1 938
TOTAL	558 236	474 117

5 **Dotations aux amortissements et aux provisions**

31/12/2024

31/12/2023

Dot/amort. immob. incorporelles	932	561
Dot/amort. immob. corporelles	54 729	40 510
TOTAL	55 661	41 070

6 **Autres charges d'exploitation**

31/12/2024

31/12/2023

AMENDE	0	20
ANCE	485	159
CONTRIBUTION/RESULTAT 3%	13 365	15 487
Déplacements, missions, réceptions	0	944
DONS	6 765	9 299
DROIT SUR HOTEL	0	302
Entretien et réparations	18 905	19 190

FOPROLOS	4 400	3 855
Frais postaux et télécom.	6 746	4 754
IMPOT;TAXE ET VERSEMENT ASSIMILES	4 810	4 677
Locations	0	225
LOYER ADMINISTRATION	7 786	7 415
LOYER CAFE SIDI SALEM	5 438	5 180
LOYER CAFE ZOUHOUR	11 760	11 201
LOYER JAZIRA	16 153	15 384
LOYER DEPOT	1 720	2 573
LOYER LE CORSAIRE	11 473	10 926
PENALITE DE RETARD	5 245	112
Personnel extérieur	0	31 635
Primes d'assurance	1 828	890
Publicité, publications, relations	1 933	576
Rémunérations d'intermédiaires	109 752	85 484
RNE	447	127
Services bancaires et assimilés	734	2 636
TCL	4 781	4 374
TFP	8 799	7 709
TIMBRE/ACHAT	509	320
DT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 600	0
TIRAGE ET IMPRESSION	2 122	445
Transports biens et personnel	4 866	4 374
REDEVANCE 3%	64 493	0
DROIT DE LICENCE	625	0

TOTAL

319 540

250 272

7 Charges financières nettes

31/12/2024

31/12/2023

Escomptes accordés

1

0

CHARGE D'INTERET

25

1 848

TOTAL

26

1 848

8 Produits des placements

31/12/2024

31/12/2023

Produits de placements

85 411

91 559

TOTAL

85 411

91 559

9 Autres pertes ordinaires

31/12/2024

31/12/2023

PERTES NON RECURRENTES

38 279

1 723

TOTAL

38 279

1 723

10 AUTRES GAINS ORDINAIRES

31/12/2024

31/12/2023

GAIN/REPORT IS	3	0
GAINS NON RECURRENTS	739	3 670
TOTAL	742	3 670

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Société : Société Immobilière & Touristique	Matricule Fiscale				Exercice : 2024							
Adresse : 42 Rue Mendès France MAHDIA	0	0	1	0	7	0	1	E	Date de Clôture :	31	12	2024
RESULTAT NET COMPTABLE APRES MODIFICATION COMPTABLES									B	337 788		
- I - REINTEGRATIONS												
- Charges relatives aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation												0,000
- Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV												0,000
- Taxes sur les voyages												0,000
- Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature												0,000
- Dons et subventions excédentaires ou non déclarés												0,000
- Provisions constituées												0,000
- Pénalité												5 245,032
- Amortissements de l'exercice												55 661,369
- L'impôt sur les sociétés												89 099,494
- contribution conjoncturelle												13 364,924
- Charges relatives à des exercices antérieurs												0,000
TOTAL DES REINTEGRATIONS									+	163 370,819		
- II - DEDUCTIONS												
- Reports déficitaires												
- Amortissements de l'exercice												55 661,369
TOTAL DES DEDUCTIONS									-	55 661,369		
- III - RESULTAT FISCAL												445 497,470
RESULTAT FISCAL									B	445 497,470		
IS 20%												89 099,494
Retenue à la source												70,475
AP 2024												69 692,400
Report IS 2023												
CSS3%												13 364,924
Impôt A payer												32 701,543

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les actionnaires,

Titre 1 : Rapport sur l'audit des états financiers

Section 1 : Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre l'assemblée générale du 11 août 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de la *Société Immobilière et Touristique*, SA ,qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Section 2 : Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Section 3 : Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Section 4 : Responsabilités de la direction et du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Section 5 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Section 6 : Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Section 7 : Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Section 8 : Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

TUNIS LE 20 FEVRIER 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS

RAPPORT SPECIAL DU COMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475, si applicable) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous n'avons pas été informés de la réalisation de nouvelles conventions ou opérations rentrant dans le cadre du dit texte légale.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Nous n'avons pas été informés de l'existence de conventions antérieures ou opérations rentrant dans le cadre du dit texte légale.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunération du président Directeur Général:

Le président Directeur Général, et suivant la décision du conseil d'administration du 11 juillet 2022, a perçu de la société au cours de cet exercice une rémunération mensuelle nette 4.000 D.

Cette rémunération a été matérialisée à partir du mois d'août 2024 par une note d'honoraire mensuelle de 6.650 D brut.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

TUNIS LE 20 FEVRIER 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MAKRAM GUIRAS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Mahmoud Zahaf (Zahaf associés).

BILAN
(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	31-déc	
		2024	2023
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		83 793 571	82 374 352
- amortissements immobilisations incorporelles		(49 216 111)	(43 959 921)
Immobilisations incorporelles nettes	4	34 577 460	38 414 431
Immobilisations corporelles		313 413 205	301 055 438
- amortissements immobilisations corporelles		(238 279 980)	(224 759 913)
Immobilisations corporelles nettes	4	75 133 225	76 295 524
Immobilisations financières		320 285 666	320 652 937
-Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(9 309 065)	(9 309 065)
Immobilisations financières nettes	5	310 976 601	311 343 872
Total des actifs immobilisés		420 687 285	426 053 828
Autres actifs non courants	6	42 906	85 815
Total des actifs non courants		420 730 191	426 139 642
Actifs courants			
Stocks		109 500 504	98 739 232
-Provisions pour dépréciation des stocks		(4 385 997)	(4 352 099)
Stocks nets	7	105 114 507	94 387 133
Clients et comptes rattachés		31 726 209	31 070 977
-Provisions pour créances douteuses		(9 538 625)	(8 839 226)
Clients et comptes rattachés nets	8	22 187 584	22 231 751
Autres actifs courants		184 030 676	83 595 983
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(28 335 712)	(25 369 956)
Autres actifs courants nets	9	155 694 964	58 226 027
Placements et autres actifs financiers	10	4 089 475	83 268 602
Liquidités et équivalents de liquidités	11	8 114 502	4 984 546
Total des actifs courants		295 201 033	263 098 059
Total des actifs		715 931 224	689 237 701

BILAN
(Exprimé en DT)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2024	2023
Capital social		15 777 070	15 777 070
Réserves		92 933 244	92 933 244
Autres capitaux propres		3 502 310	3 468 926
Actions propres		(439 936)	(439 936)
Autres compléments d'apport		645 024	645 024
Résultats reportés		(26 403 010)	7 606 313
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		86 014 701	119 990 640
Résultat de l'exercice		(3 742 708)	(34 009 323)
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	82 271 993	85 981 317
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	13	46 174 003	82 751 857
Provisions pour risques et charges	14	14 056 803	16 927 809
Dépôts et cautionnements reçus		285 359	386 233
Total des passifs non courants		60 516 165	100 065 898
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	372 010 800	309 402 050
Autres passifs courants	16	72 481 155	49 685 067
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	128 651 112	144 103 368
Total des passifs courants		573 143 066	503 190 486
Total des passifs		633 659 232	603 256 384
Total des capitaux propres et des passifs		715 931 224	689 237 701

Etat de résultat			
(Exprimé en DT)			
	Notes	Période 12 mois Allant du 01.01 au 31.12	
		2024	2023
Produits d'exploitation			
Revenus		1 041 473 010	984 555 078
Autres produits d'exploitation		38 005 729	37 849 376
Total des produits d'exploitation	17	1 079 478 739	1 022 404 454
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	880 821 195	827 388 581
Charges de personnel	19	84 216 363	77 628 230
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	24 889 355	53 514 389
Autres charges d'exploitation	21	79 388 168	77 394 819
Total des charges d'exploitation		1 069 315 081	1 035 926 019
Résultat d'exploitation		10 163 658	(13 521 565)
Charges financières nettes	22	(14 438 010)	(28 254 490)
Produits des placements	23	3 057 636	9 274 418
Autres gains ordinaires	24	1 096 547	1 505 837
Autres pertes ordinaires	25	(1 371 390)	(809 100)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 491 560)	(31 804 900)
Impôt sur les bénéfices	26	2 251 149	2 204 423
Résultat des activités ordinaires après impôt		(3 742 708)	(34 009 323)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(3 742 708)	(34 009 323)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(3 742 708)	(34 009 323)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en DT)

	Note	Période 12 mois	
		Allant du 01.01 au 31.12	
		2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(3 742 708)	(34 009 323)
Ajustements pour:			
* Amortissements et provisions		27 760 361	72 976 111
* Reprises sur amortissements des immobilisations		(5 285 051)	1 098 483
* Reprises sur provisions		(2 871 006)	(24 567 974)
* Plus ou moins-values de cession des immobilisations	24	(131 306)	186 365
* Variation des :			
- stocks	7	(10 761 272)	16 275 128
- créances	8	(655 232)	2 343 498
- autres actifs	9	(100 434 694)	(8 640 948)
- fournisseurs et autres passifs courants		85 404 836	31 629 223
Charges d'intérêt	22	24 988 196	28 254 490
Produits de placements	23	(3 057 636)	(8 786 298)*
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corp et incorp	25	-	(1 098 483)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		11 214 487	75 172 151*
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corp et incorp		(13 815 590)	(8 374 816)
Charges à répartir		42 908	-
Autres cautionnements versés		106 687	21 011
Prêts aux personnels		262 074	655 976
Décassements pour titres de participations		(1 490)	(6 511 600)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corp		169 911	186 365
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(13 235 500)	(14 023 064)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Opérations sur fonds social		33 384	73 561
Décassements sur remboursements d'emprunts		(53 885 143)	3 377 704
Décassements des intérêts sur emprunts		(24 988 196)	(28 254 490)
Variation des cautionnements reçus		(100 874)	(93 679)
Variation des placements et autres actifs financiers courants		79 179 127	(7 119 889)
Emission d'action à la suite d'une augmentation de capital		-	42 958 200
Produits de placements		3 057 636	8 786 298*
Concours Bancaires courant		-	(15 602 275)
Encaissements provenant des emprunts		5 300 000	(54 282 670)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		8 595 934	(49 669 120)*
Variation de trésorerie		6 574 922	11 479 966
Trésorerie au début de l'exercice		(64 004 358)	(75 484 324)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(57 429 436)	(64 004 358)

*retraité pour des besoins de comparabilité

Société Magasin Général

24 Avenue de France 1000 Tunis

Les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2024 se présente comme suit :

<i>PRODUITS</i>	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	<i>CHARGES</i>	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	<i>SOLDES</i>	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024
<i>Revenus et autres produits d'exploitation</i>	1 022 404 454	1 079 478 739	<i>Déstockage de production</i>	0	0	<i>Production</i>		
Total			Total	0	0			
<i>Production</i>	0	0	<i>Achats consommés</i>	827 388 581	880 821 195	<i>Marge commerciales</i>	195 015 873	198 657 544
<i>Marge commerciale</i>	195 015 873	198 657 544	<i>Autres charges externes</i>	74 866 123	76 732 686		120 149 750	121 924 857
<i>Subvention d'exploitation</i>								
Total	195 015 873	198 657 544	Total	74 866 123	76 732 686	Valeur ajoutée brute	120 149 750	121 924 857
<i>Valeur ajoutée brute</i>	120 149 750	121 924 857	<i>Impôts et taxes</i>	2 528 696	2 655 482			
			<i>Charges du personnel</i>	77 628 230	84 216 363			
Total	120 149 750	121 924 857	Total	80 156 926	86 871 844	Excédent brut d'exploitation	39 992 824	35 053 013
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	39 992 824	35 053 013	<i>Ou insuffisance d'exploitation</i>					
<i>Autres produits ordinaires</i>	1 505 837	1 096 547	<i>Autres charges ordinaires</i>	809 100	1 371 390			
<i>Produits financiers</i>	9 274 418	3 057 636	<i>Charges financières</i>	28 254 490	14 438 010			
			<i>Dotations aux amortissements et Ordinaires</i>	53 514 389	24 889 355			
			<i>Impôt sur le résultat ordinaires</i>	2 204 423	2 251 149			
Total	50 773 079	39 207 196		84 782 402	42 949 904	<i>Résultat des activités ordinaires</i>	-34 009 323	-3 742 708
<i>Résultat des activités ordinaires</i>			<i>Résultats négatifs des activités ordinaires</i>	-34 009 323	-3 742 708			
<i>Gains extraordinaires</i>			<i>Pertes extraordinaires</i>					
<i>Effets positifs des modifications comptables</i>			<i>Effet négatif des modifications comptables</i>					
			<i>Impôts sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables</i>					
			<i>Contribution conjoncturelle</i>					
Total			Total	-34 009 323	-3 742 708	<i>Résultat net après modification Comptable</i>	-34 009 323	-3 742 708

Société Magasin Général

24 Avenue de France 1000 Tunis

Note sur le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination au 31/12/2024 :

Le tableau de passage des charges en nature aux charges par destination au 31/12/2024 se présente comme suit :

LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	MONTANTS	Ventilation			
		Coûts des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats de marchandises vendues	880 821 195	880 821 195			
Autres charges d'exploitation	79 388 168		54 308 609	22 424 077	2 655 482
Autres pertes ordinaires	1 371 390				1 371 390
Charges de personnel	84 216 363		81 529 797		2 686 566
Charges financières nettes	14 438 010			14 438 010	
Dotations aux amortissements et aux provisions	24 889 355			24 889 355	
Impôt sur les bénéfices	2 251 149				2 251 149

Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG). La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Vers la fin de 2024, le réseau de la société s'étend sur 103 points de vente.

Le capital de la SMG au 31/12/2024 s'élève à 15 777 070DT.

Le 17/03/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de la société en le ramenant à 15 777 070DT par l'émission de 4 295 820 actions à 10DT l'action soit 1DT de nominal et 9DT prime d'émission.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
 - Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
 - Convention de l'entité ;
 - Convention de l'unité monétaire ;
 - Convention de la périodicité ;
 - Convention du cout historique ;
 - Convention de la réalisation du revenu ;
 - Convention de rattachement des charges aux produits ;
 - Convention de l'objectivité ;
 - Convention de permanence des méthodes ;
 - Convention de l'information complète ;
 - Convention de prudence ;
 - Convention de l'importance relative ;
-

-
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2024 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes (les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages). La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur date de mise en service en appliquant les taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

Le jugement du management est aussi pris en compte pour l'appréciation de la dépréciation.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.5 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé au 31/12/2024 à la valorisation de son stock en appliquant la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stocks :

Le calcul de la provision totale sur stock au 31/12/2024 a tenu compte de l'antériorité des articles. La valeur de la provision est estimée à 4 385 997 DT au 31/12/2024 contre une provision de 4 352 099 DT au 31/12/2023.

3.6 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de deux échéances consécutives.

3.7 Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence aux salaires bruts. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

3.8 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4 : Immobilisations incorporelles et Corporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles entre la période allant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

Tableau des immobilisations et des amortissements au 31-12-2024

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements							Valeur comptable nette		
	Solde au 31/12/2023	Acquisition	TRANSFERT	Rebut	Cession	Solde au 31-12-2024	Solde au 31/12/2023	Dotation	reprise provision complémentaire	transfert	Rebut	Cession	Solde au 31-12-2024	Au31-12-2024	Au 31/12/2023
Logiciels de gestion	32 839 976	1 419 218	0	0	0	34 259 194	27 308 851	2 308 945	0	0	0	0	29 617 796	4 641 398	5 531 125
Fonds de commerce	49 534 377	0	0	0	0	49 534 377	16 651 070	3 035 308	(88 063)	0	0	0	19 598 315	30 495 293	32 883 307
Total des immobilisations incorporelles	82 374 352	1 419 218	0	0	0	83 793 571	43 959 921	5 344 253	(88 063)	0	0	0	49 216 111	34 577 460	38 414 431
Terrains Nus	5 579 788	0	0	0	0	5 579 788	139 526	0	0	0	0	0	139 526	5 440 262	5 440 262
Bâtiments	31 290 261	0	0	0	0	31 290 261	21 489 372	1 230 196	0	0	0	0	22 719 568	8 570 693	9 800 889
Instal.gles.agenc.aménag.d.const	31 569 243	1 350 232	12 135	(891 248)	0	32 040 363	26 756 006	1 264 174	0	0	(891 248)	0	27 128 933	4 911 430	4 813 237
Matériels industriel	67 914 699	6 675 431	0	(966 187)	(21 401)	73 602 542	54 454 667	4 062 540	0	0	(966 187)	(21 401)	57 529 619	16 072 923	13 460 032
Mat.Outillage	2 039 290	125 877	0	0	0	2 165 167	1 886 319	183 611	0	0	0	0	2 069 930	95 237	152 972
Matériels de transport de Biens	127 860	0	0	0	0	127 860	127 860	0	0	0	0	0	127 860	0	0
Matériels de transport de Pers.	7 415 836	1 017 353	0,000	0	(1 171 738)	7 261 451	4 639 559	1 016 523	0	0	0	(1 171 738)	4 484 345	2 777 106	2 776 277
Instal.gles.agenc.aménag.div.ident	55 946 388	2 925 979	0	0	(262 625)	58 609 742	44 151 442	3 366 306	0	0	0	(262 625)	47 255 123	11 354 619	11 794 946
Instal.gles.agenc.aménag.non ident	82 155 438	4 282 214	-12 135	(1 529 255)	0	84 896 262	56 602 600	6 607 811	(200 580)	0	(1 529 255)	0	61 480 576	23 415 686	25 552 838
Equipement de Bureau (mobilier)	2 329 098	0	0	0	(1 685)	2 424 837	2 025 841	170 482	0	0	0	(1 685)	2 194 639	230 198	303 256
Equipement.Bur. (materiel)	46 103	97 424	0	0	(50)	46 053	46 023	69	0	0	0	(50)	46 041	11	80
Equipement informatique	14 641 434	1 148 438	0	0	(436 559)	15 353 313	12 440 699	1 061 076	0	0	0	(397 954)	13 103 821	2 249 492	2 200 736
Installations générales en cours	0	15 567	0	0	0	15 567	0	0	0	0	0	0	0	15 567	0
Total des immobilisations corporelles	301 055 438	17 638 514	0	(3 386 690)	(1 894 057)	313 413 205	224 759 913	18 962 789	(200 580)	0	(3 386 690)	(1 855 452)	238 279 980	75 133 225	76 295 524
Total des immobilisations	383 429 790	19 057 733	0	(3 386 690)	(1 894 057)	397 206 775	268 719 835	24 307 042	(288 643)	0	(3 386 690)	(1 855 452)	287 496 091	109 710 685	114 709 956

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 310 976 601 DT au 31/12/2024 contre un solde de 311 343 872 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres de participation (a)	311 498 915	311 497 425	1 490
Prêts obligataires auprès de l'état	500 000	500 000	-
Prêts au personnel	1 214 040	1 476 114	(262 074)
Dépôts et cautionnements	7 072 712	7 179 398	(106 687)
Total immobilisations financières brutes	320 285 666	320 652 937	(367 271)
Provisions dépréciation titres de participation	(8 918 935)	(8 918 935)	-
Provisions dépréciation Prêt personnel et des cautions	(390 130)	(390 130)	-
Total immobilisations financières nettes	310 976 601	311 343 872	(367 271)

(a) : Le détail des titres de participation à la clôture de l'exercice 2024, se présente comme suit :

Participations	Solde au 31/12/2024	Provision	VCN 31/12/2024
Sté LIMG	173 365 000	-	173 365 000
Sté CMG	4 800 163	-	4 800 163
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
LMG	1 029 999	-	1 029 999
FOUNA	7 591 600	7 591 600	-
NEXUS	1 077 335	1 077 335	-
MG INTERNATINAL	999 990	-	999 990
SODAD	1	-	1
CLOUD MASTER	303 960	-	303 960
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Porte de France Immobilière	39 042 430	-	39 042 430
Wise vision	490	-	490
Total	311 498 915	8 918 935	302 579 980

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 42 906 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2023	Résorption 2024	VCN 31/12/2024
Charges à répartir	85 815	(42 909)	42 906
Total	85 815	(42 909)	42 906

Note 7 : Stock de marchandises

La valeur nette du stock de marchandises s'élève à 105 114 507 DT au 31/12/2024 contre un solde de 94 387 133 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Stocks de marchandises chez SMG	108 177 536	98 592 881	9 584 655
Stocks de marchandises chez des tiers	1 322 968	146 350	1 176 618
Total Stocks de marchandises brutes	109 500 504	98 739 232	10 761 272
Provisions des stocks	(4 385 997)	(4 352 099)	(33 898)
Total Stocks de marchandises nettes	105 114 507	94 387 133	10 727 374

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 22 187 584 DT au 31/12/2024 contre un solde de 22 231 751 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients effets à recevoir	710 014	452 505	257 509
Clients sociétés et associations	21 375 804	21 217 606	158 198
Clients douteux ou litigieux	9 538 625	8 839 226	699 399
Clients factures à établir	101 766	561 640	(459 874)
Total clients bruts	31 726 209	31 070 977	655 232
Provisions des clients	(9 538 625)	(8 839 226)	(699 399)
Total clients nets	22 187 584	22 231 751	(44 167)

Les clients sociétés et associations se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients hors groupe	13 811 055	14 225 454	(414 399)
Clients groupe	4 162 654	3 796 919	365 734
Clients personnel	3 402 095	3 195 232	206 863
Total clients sociétés et associations	21 375 804	21 217 606	158 198

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 155 694 964 DT au 31/12/2024 contre un solde de 58 226 027 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs débiteurs	17 255 832	210 223	17 045 609
Prêts et avances au personnel	722 162	709 714	12 448
Report d'impôt sur les sociétés	32 247 410	25 190 150	7 057 260
Sociétés du groupe	93 010 160	20 116 267	72 893 893
Débiteurs divers	26 369 752	27 758 707	(1 388 954)
Produits à recevoir	8 630 715	3 386 657	5 244 058
Comptes d'attentes à régulariser	115 119	118 243	(3 124)
Charges constatées d'avance	5 679 526	6 106 022	(426 496)
Total autres actifs courants bruts	184 030 676	83 595 983	100 434 694
Provisions des autres actifs courants	(28 335 712)	(25 369 956)	(2 965 756)
Total autres actifs courants nets	155 694 964	58 226 027	97 468 938

Note 10 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 4 089 475 DT au 31/12/2024 contre un solde de 83 268 602 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 494 660	1 573 787	(79 127)
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 522	-
Billets de Trésorerie	2 400 000	81 500 000	(79 100 000)
Actions cotées	160 682	160 682	-
Intérêts courus	7 611	7 611	-
Total des placements et autres actifs financiers	4 089 475	83 268 602	(79 179 127)

Note 11 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 8 114 502 DT au 31/12/2024 contre un solde de 4 984 546DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Valeurs à l'encaissement	2 905 730	922 278	1 983 451
Banques créditrices	4 427 296	3 332 999	1 094 297
CCP	4 032	4 032	-
Caisses	777 444	725 237	52 207
Total liquidités et équivalents de liquidités	8 114 502	4 984 546	3 129 956

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 128 651 112 DT au 31/12/2024 contre un solde de 144 103 368 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Banques débitrices	65 543 938	68 988 904	(3 444 966)
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	44 704 744	54 282 670	(9 577 926)
Billets de trésorerie reçus	5 250 000	5 100 000	150 000
Intérêts courus	2 603 159	3 245 682	(642 523)
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	10 549 270	12 486 112	(1 936 841)
Total concours bancaires et autres passifs financiers	128 651 112	144 103 368	(15 452 256)

La trésorerie au 31 décembre 2024 s'élève à (57 429 436) DT contre (64 004 358) DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Valeurs à l'encaissement	2 905 730	922 278	1 983 451
Banques créditrices	4 427 296	3 332 999	1 094 297
CCP	4 032	4 032	-
Caisses	777 444	725 237	52 207
Banques débitrices	(65 543 938)	(68 988 904)	3 444 966
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(57 429 436)	(64 004 358)	6 574 922

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 85 981 317 DT au 31/12/2023 à 82 271 993 DT au 31/12/2024. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 477 903	1 917 463	(439 936)	645 024	3 429 390	4 176 923	76 958 879
- Dons sur fond social											-
Augmentation de capital	4 295 820										4 295 820
Réserve			38 662 380								38 662 380
- Intérêts sur fond social					73 561						73 561
- Actions propres											-
- Résultat de la période									4 176 923	(4 176 923)	-
- Distribution de dividendes											-
Résultat de l'exercice 2023										(34 009 323)	(34 009 323)
Capitaux propres au 31/12/2023	15 777 070	1 148 125	74 381 130	17 403 989	1 551 463	1 917 463	(439 936)	645 024	7 606 313	(34 009 323)	85 981 317
- Dons sur fond social											-
Augmentation de capital											-
Réserve											-
- Intérêts sur fond social					33 384						33 384
- Actions propres											-
- Résultat de la période									(34 009 323)	34 009 323	-
- Distribution de dividendes											-
Résultat de l'exercice 2024										(3 742 708)	(3 742 708)
Capitaux propres au 31/12/2024	15 777 070	1 148 125	74 381 130	17 403 989	1 584 847	1 917 463	(439 936)	645 024	(26 403 010)	(3 742 708)	82 271 993

A- Fonds social :

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve.

Libellé	2024	2023
1. Solde au 1er janvier		
-Trésorerie		
-Prêts au personnel	3 468 926	3 395 365
Total	3 468 926	3 395 365
2. Ressources de l'exercice		
-Intérêts de prêts au personnel	33 384	73 561
3. Solde au 31 Décembre		
-Trésorerie		
-Prêts au personnel	3 502 310	3 468 926
Total	3 502 310	3 468 926
Réserves pour fonds social	1 584 847	1 551 463
Intérêts sur fonds social	1 917 463	1 917 463
Total	3 502 310	3 468 926

B- Actions propres

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 31/12/2024 est de 13 227 actions valorisées à 439 936 DT.

C- Résultat par action

Le résultat de base par action, tel que prévu par la norme comptable générale, et calculé conformément à la norme comptable internationale « IAS 33 Résultat par action », représente le rapport entre le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère de l'exercice 2024 et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires donnant droit aux dividendes en circulation au cours de la même période, s'élève à (0,237) DT calculé comme suit :

$$\text{Résultat par action} = \frac{(3\,742\,708)}{15\,763\,843} = -0,237$$

Note 13 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts s'élèvent à 46 174 003 DT au 31/12/2024 contre un solde de 82 751 857 DT au 31/12/2023 et se présentent comme suit :

Emprunt	Emprunt non courant au 31/12/23	Échéance à moins d'un an au 31/12/23	Emprunts 2024	Paiement 2024	Échéance à moins d'un an au 31/12/24	Emprunt non courant au 31/12/24
Emprunts bancaires	82 751 857	54 282 670	5 300 000	40 855 779	44 704 744	46 174 003
Total des emprunts	82 751 857	54 282 670	5 300 000	40 855 779	44 704 744	46 174 003

Note 14 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 14 056 803 DT au 31/12/2024 contre un solde de 16 927 809 DT au 31/12/2023. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Dotations 2024	Solde au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	16 927 809	(2 871 006)	14 056 803
Total des provisions pour risques et charges	16 927 809	(2 871 006)	14 056 803

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 372 010 800 DT au 31/12/2024 contre un solde de 309 402 050 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	116 831 124	126 747 119	(9 915 995)
Fournisseurs effets à payer	242 668 644	168 529 036	74 139 609
Factures non parvenues	12 511 031	14 125 896	(1 614 865)
Total des fournisseurs	372 010 800	309 402 050	62 608 749

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 72 481 155 DT au 31/12/2024 contre un solde de 49 685 067 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients avances sur achats	1 305 097	1 246 178	58 920
Rémunérations dues	238 165	377 868	(139 703)
Personnel cession sur salaire	25 193	(216 066)	241 259
Dettes provisionnées liés au personnel	8 494 334	7 087 003	1 407 331
TVA et Autres impôts et taxes	27 923 124	18 093 530	9 829 594
CNSS	5 553 628	5 050 367	503 261
Autres créditeurs divers	15 210 675	5 352 846	9 857 829
Charges à payer	11 984 286	9 725 237	2 259 049
Produits constatés d'avance	1 746 652	2 968 104	(1 221 452)
Total des autres passifs courants	72 481 155	49 685 067	22 796 087

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 1 079 478 739 DT contre 1 022 404 454 DT en 2023, soit une augmentation de 57 074 284 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Ventes de marchandises	1 041 473 010	984 555 078	56 917 932
Autres produits d'exploitation	38 005 729	37 849 376	156 352
Total des produits d'exploitation	1 079 478 739	1 022 404 454	57 074 284

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2024 s'élèvent à 880 821 195 DT contre 827 388 581 DT en 2023, soit une hausse de 53 432 614 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2024 s'élèvent à 84 216 363 DT contre 77 628 230 DT en 2023, soit une hausse de 6 588 133 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Salaires et compléments de salaire	81 529 797	75 121 792	6 408 005
Autres charges sociales	2 686 566	2 506 438	180 127
Total des charges du personnel	84 216 363	77 628 230	6 588 133

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2024 s'élèvent à 24 889 355 DT contre 53 514 389 DT en 2023, soit une baisse de 28 625 034 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Dotations aux amortissements	24 018 399	25 666 454	(1 648 055)
Dotations aux provisions sur titre de participation	-	8 668 945	(8 668 945)
Dotations/Reprise aux provisions pour risques et charges	(2 871 006)	2 988 190	(5 859 196)
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	2 965 756	15 092 599	(12 126 843)
Dotations aux provisions des stocks	33 898	(74 969)	108 868
Résorptions des charges à répartir	42 909	166 036	(123 128)
Dotations provisions pour dépréciation des comptes clients	699 399	1 007 134	(307 735)
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	24 889 355	53 514 389	(28 625 034)

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 79 388 168 DT contre 77 394 819 DT en 2023, soit une hausse de 1 993 349 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	14 485 250	15 155 778	(670 528)
Loyers du siège et autres locaux	17 026 899	15 504 432	1 522 468
Transport sur achats	10 849 761	9 582 827	1 266 934
Publicités, publications et relations publiques	6 888 322	7 441 766	(553 444)
Personnel extérieur à l'entreprise	8 779 815	10 281 986	(1 502 170)
Entretiens et réparations	7 569 865	6 772 646	797 219
Autres impôts, taxes et versements. Assimilés	2 655 482	2 528 696	126 786
Rémunérations d'intermédiaires	1 588 768	1 537 798	50 970
Transport du personnel	1 238 147	1 253 822	(15 675)
Déplacements missions et réceptions	1 185 917	1 175 954	9 963
Frais postaux et télécommunications	1 258 827	1 317 441	(58 614)
Primes d'assurance	3 556 517	3 173 999	382 518
Services bancaires et assimilés	1 840 661	1 501 912	338 749
Charges diverses ordinaires	463 936	165 762	298 174
Total des autres charges d'exploitation	79 388 168	77 394 819	1 993 349

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2024 s'élèvent à 14 438 010 DT contre 28 254 490 DT en 2023, soit une baisse de 13 816 479 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Charges d'intérêts	24 988 196	33 043 805	(8 055 610)
Pertes de change	(45 984)	(25 102)	(20 882)
Total des charges financières	24 942 212	33 018 704	(8 076 492)
Revenus des autres créances	2 579 681	2 631 307	(51 626)
Intérêts des comptes créditeurs	7 924 520	2 132 907	5 791 613
Total des produits financiers	10 504 202	4 764 214	5 739 987
Total des charges financières nettes	14 438 010	28 254 490	(13 816 479)

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placements de l'exercice 2024 s'élèvent à 3 057 636 DT contre 9 274 418 DT en 2023, soit une baisse de 6 216 782 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Produits des placements	3 004 696	8 786 298	(5 781 602)
Dividendes	52 940	488 120	(435 180)
Total des produits des placements	3 057 636	9 274 418	(6 216 782)

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2024 s'élèvent à 1 096 547 DT contre 1 505 837 DT en 2023, soit une baisse de 409 290 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	159 911	192 672	(32 761)
Autres gains non récurrents	1 148 835	1 394 926	(246 091)
Gains nets sur tickets repas	(212 199)	(81 761)	(130 439)
Total des autres gains ordinaires	1 096 547	1 505 837	(409 290)

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2024 s'élèvent à 1 371 390 DT contre 809 100 DT en 2023, soit une hausse de 562 290 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Moins-values sur cession d'immobilisations	28 605	6 307	22 298
Pertes non récurrentes	1 342 785	802 793	539 992
Total des autres pertes ordinaires	1 371 390	809 100	562 290

Note N° 26 : Impôts sur les bénéfices :

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2024 s'élèvent à 2 251 149 DT.

Note N° 27 : Les parties liées :

1. Opérations réalisées avec la CMG (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 126 394 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société Centrale Magasin Général.
- Les ventes en TTC de la Société Centrale Magasin Général à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 17 135 650 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 1 710 DT relatif à la quote-part de la Société Centrale Magasin Général dans les charges communes locatives.
- La société « SMG » a facturé à la société « CMG » au titre de l'exercice 2024 des ristournes de fin d'année pour un montant global de 583 506 DT.
- La Société « CMG » a accordé à la société « SMG » des avances en compte courant pour un montant de 14 075 000 DT au 31/12/2024, les intérêts y relatifs sont comptabilisé à juste titre parmi les charges financière pour une valeur de 642 864 DT.
- La société « SMG » a accordé des avances pour des achats de marchandise dont le solde à la date du 31/12/2024 est de 13 416 636 DT, la société a conclu une convention d'approvisionnement prévoyant une remise de 6 % sur les ventes en HT réalisé par « CMG ».

La valeur de la remise au titre de l'exercice 2024 est de 658 364 DT.

2. Opérations réalisées avec la LMG (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 100 066 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société logistique Magasin Général.
 - La Société logistique Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2024 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 11 404 520 DT.
 - La société « LMG » a accordé à la société « SMG » au cours de l'exercice 2024 des ristournes sur frais logistiques pour un montant global Hors Taxes de 554 759 DT.
 - La société « SMG » a facturé à la société « LMG » au titre de l'exercice 2024 la location de son dépôt sis à BEN AROUS pour un montant global de 28 836 DT.
 - La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 89 655 DT et ce au titre de la rémunération du compte courant associés s'élevant à 1 012 914 DT au 31/12/2024.
 - La Société « LMG » a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 268 568 DT et ce au titre de la rémunération du placement s'élevant à 4 500 000DT retombée le 07/08/2024.
-

3. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2024, la société Immobilière Magasin Général a loué à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxes de 4 432 267 DT.
- Au cours de l'exercice 2024, la société Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Magasin Général des frais de gestion pour une valeur hors taxes de 94 865 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 41 000DT relatif à la quote-part de la Société Immobilière Magasin Général dans les charges communes locatives.
- Les intérêts sur compte courant facturés par la Société Magasin Général à la Société Immobilière Magasin Général au cours de l'exercice 2024 se sont élevés à 5 558 932 DT et ce au titre de la rémunération du compte courant associés s'élevant à 67 954 891 DT au 31/12/2024.

4. Opérations réalisées avec BHM (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2024, la société BHM a loué à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxe de 1 674 452 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 1 465 754 DT et ce au titre de la rémunération du compte courant associés s'élevant à 14 842 046 DT au 31/12/2024.

5. Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société BHM Distribution.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 32 998 DT et ce au titre de la rémunération du compte courant associés s'élevant à 428 230DT au 31/12/2024.

6. Opérations réalisées avec BHM Immobilière (Filiale de SMG)

- La société Immobilière BHM a loué au cours de l'exercice 2024 à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxes de 886 961 DT.
 - La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 138 049 DT et ce au titre de la rémunération du compte courant associés s'élevant à 1 492 676 DT au 31/12/2024.
-

7. Opérations réalisées avec MG International (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG International.
- Le compte courant associés s'élève à 275 301DT au 31/12/2024.

8. Opérations réalisées avec SS auto (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 338 053 DT et ce au titre de la rémunération d'un compte courant associé s'élevant à 3 719 555DT au 31/12/2024.

9. Opérations réalisées avec FOUNA (Filiale de SMG)

- Le compte courant associés s'élève à 2 481 215 DT au 31/12/2024.

10. Opérations réalisées avec Nexus (Filiale de SMG)

- Le compte courant associés s'élève à 766 832 DT au 31/12/2024.
- La société « Nexus » a facturé à la société « SMG » un produit HT de 56 287 DT pour la location de deux véhicules au 31/12/2024.

13. Opérations réalisées avec Porte de France Immobilière (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2024, la société Porte de France Immobilière a constaté un produit hors taxes de 455 425 DT.

14. Opérations réalisées avec Master Cloud (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 82 449 DT au titre des frais annuels d'assistance informatique effectuée au profit de la Société Cloud Master.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 10 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société Cloud Master.
- La société Cloud Master a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 2 449 102 DT au titre des prestations informatiques, de consommation Azure et d'hébergement informatique effectuée au profit de la société Magasin Général.

15. Opérations réalisées avec la Société CFI :

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2024 un produit hors taxes de 102 938 DT et ce au titre de la rémunération d'un compte courant associé s'élevant à 1 000 000DT au 31/12/2024.
-

16. Opérations de financement par des billets de trésorerie

- Au cours de l'exercice 2024, la Société Magasin Général a réalisé des opérations de financement en billets de trésorerie au profit des parties liées.
- Le solde des billets de trésorerie souscrit par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2024 ainsi que les produits financiers réalisés au cours de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Désignation	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2024	Produits financiers constatés en 2024
BHM Promogro	2 050 000	411 715
Centrale Magasin Général		232 294
Immobilière Magasin Général	350 000	2 102 636
SOINDI		243 093
SMG// BHM IMMO		14 959
Total général	2 400 000	3 004 697

- Le solde des billets de trésorerie émit par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2024 ainsi que les charges financières subits au cours de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Désignation	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2024	Charges financières constatées en 2024
TPR	2 000 000	180 695
CFI	1 400 000	1 908
Lloyd vie	850 000	55 050
Total général	4 250 000	237 653

Note N° 29 : Les engagements hors bilan :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
1 Engagements donnés				
1b Garanties réelles				
Hypothèque	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 600 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UBCI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	12 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BH		Nantissement en 1er rang sur matériel et véhicule
	18 530 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
Nantissement	10 000 000	BT		Nantissement en 1er rang sur Fonds de commerce situé à Tunis route de la Marsa et sur matériel
	9 600 000	BT		Nantissement Matériel fixe
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	6 347 000	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 772 366	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	ZITOUNA		Signature du contrat
	10 000 000	BNA		Signature du contrat
	10 000 000	AB		Signature du contrat
Hypothèque et Nantissement	10 000 000	UBCI		*Hypothèque en 1er rang sur la propriété d'un immeuble objet de TF N°22331 Ariana située à Ariana d'une superficie de 12580 m² *Nantissement en 1er rang sur fonds de commerce exploité à la route Teniour Km 3 Sfax el Medina
	8 700 000	BH		* Hypothèque de 1er rang sur 2190,23 part/2314 parts lui revenant dans la propriété objet de TF n 25605 manouba denomme magasin general d'une superceffie global 2314 m2 sise a denden
	5 300 000	BT		Nantissement sur fond de commerce de MG MAXI SOUSSE et MG PROXI MONASTIR
Total	211 849 366			
	137 000	Amen Bank		
	908 000	ATB		
1c Effets escomptés non échues	244 000	BH		
	4 801 000	ABC		
Avance Sur facture				
Total	6 090 000			

2 Engagements reçus

2b Garanties réelles

Hypothèque	13 000 000	ATB	La société de promotion immobilière BHM	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur : * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	13 000 000			
3 Engagements réciproques				
Leasing	341 000 533 000 1 551 000	UBCI BT ALBARAKA		
Avals et Cautions				
Crédit documentaire	2 150 000			
Total	4 575 000			

Note N° 30 : Les obligations et les engagements de la société envers ses dirigeants

Les rémunérations des dirigeants

↳ Directeur Général :

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Magasin général :

Le conseil d'administration du 13 Décembre 2022 a nommé Mr FAHD CHAOUCH en qualité de directeur général de la Société Magasin Général et ce pour une durée de 3ans à compter du 14 décembre 2022 et il à fixer sa rémunération.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 322 356 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Centrale Magasin général :

Le conseil d'administration du 13 Décembre 2022 a nommé Mr FAHD CHAOUCH en qualité de directeur général de la société Centrale magasin général et il à fixer sa rémunération.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 61 028 DT.

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin général :

Le conseil d'administration du 13 Décembre 2022 a nommé Mr FAHD CHAOUCH en qualité de directeur général de la société immobilière magasin général et il a fixé sa rémunération.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 26 265 DT.

↳ Directeur Général Adjoint :

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Magasin général :

Le conseil d'administration du 20 Février 2023 a nommé Mr Walid Zouaghi en qualité de directeur général adjoint de la société magasin général et ce à compter du 20 Février 2023 au 31 Décembre 2025.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général adjoint a perçu un salaire brut de 264 832 DT.

✓ Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin général :

Le conseil d'administration du 20 Février 2023 a nommé Mr Walid Zouaghi en qualité de directeur général adjoint de la société immobilière magasin général et ce à compter du 20 Février 2023 au 31 Décembre 2025.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général adjoint a perçu un salaire brut de 87 125 DT.

↳ **Président de Conseil d'administration :**

Le président du conseil d'administration perçoit au titre de ses fonctions une rémunération déterminée par le Conseil d'Administration et soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

✓ **Rémunération perçue auprès de la Société Magasin général :**

Le conseil d'administration du 14 Juin 2022 a fixé la rémunération du président de conseil d'administration à 100 000 DT au titre de l'exercice 2024.

✓ **Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin général :**

Le conseil d'administration du 20 Avril 2025 a fixé la rémunération du président de conseil d'administration à 50 000DT au titre de l'exercice 2024.

↳ **Les administrateurs :**

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Les obligations et engagements de la Société Magasin Général envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2024, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs		Comité Permanent d'audit		Président de conseil d'administration	
	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice
Avantages à court terme		322 356		264 832	40 000	40 000	22 500	22 500	100 000	100 000

L'administrateur Fathi Ben Moussa a conclu un contrat de prestation de service avec la filiale l'Immobilière Magasin Général portant sur l'assistance au lancement et au suivi du plan de développement de l'activité immobilière pour les exercices 2024 et 2025, moyennant une rémunération annuelle de 100.000 DT. Ce montant a été payé en totalité en 2024.

Société Magasin Général S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « Société Magasin Général S.A »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la Société Magasin Général S.A (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **82 271 993 Dinars**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **3 742 708 Dinars**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1. Prise en compte des revenus

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 1 041 473 010 Dinars, représentant 96% du total des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;

- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentés dans les notes aux états financiers.

3.2. Estimation des provisions pour risques et charges

Comme indiqué au niveau de la note 14 aux états financiers, compte tenu de l'exposition de la société à des risques divers, en partie spécifiques au secteur de la grande distribution, et du degré de jugement élevé y associé, nous avons considéré que l'estimation des provisions pour risques et charges constitue un point clé de notre audit.

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour recenser l'ensemble des risques ;
- Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour risques ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3. Evaluation des titres de participation « BHM » et « IMG »

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la Société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « 3.5 Placements », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les titres « BHM » et « IMG » s'élèvent respectivement à 82 981 146 Dinars et 173 365 000 Dinars au 31 décembre 2024. Ces titres sont évalués à leur coût historique.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres « BHM » et « IMG » est une question clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle mises en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres « BHM » et « IMG » ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par la société et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres « BHM » et « IMG », au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation « BHM » et « IMG ».

3.4. Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs

La rubrique des fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 372 010 800 Dinars au 31 décembre 2024.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;
- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce

qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 04 juin 2025
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Cabinet Zahaf et Associés
Mahmoud Zahaf

SOCIETE MAGASIN GÉNÉRAL S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs (autres que les rémunérations des dirigeants)

A. Opérations de financement

1. Emprunts autorisés par le Conseil d'Administration

Les Conseils d'Administration réunis au cours des exercices antérieurs à 2024 ont autorisé la Société Magasin Général à obtenir des emprunts à moyen terme.

Dans le cadre de ces autorisations, la Société Magasin Général a obtenu au cours de ces exercices les emprunts suivants :

Conseil d'administration	Banque	Montant de l'emprunt en DT	Solde restant dû au 31/12/2024 en DT
22-déc-15	UIB	10 000 000	2 812 843
21-déc-16	UIB	7 600 000	856 357
	Attijari Bank	12 000 000	1 447 627
19-déc-17	BNA	40 000 000	5 000 000
	BH	10 000 000	2 919 114
28-nov-18	BNA	18 530 000	6 485 500
	BT	10 000 000	3 000 000
	Attijari Bank	20 000 000	8 695 673
	Zitouna Bank	6 217 000	2 266 907
16-déc-20	Amen Bank	20 000 000	6 325 540
	BNA	10 000 000	2 000 000
	BIAT	20 000 000	12 380 952
	BIAT	10 000 000	6 190 476
	UBCI	10 000 000	5 000 000
	Zitouna Bank	23 772 366	13 453 486
21-déc-21	ATB	13 000 000	4 333 333
18-nov-24	BT	5 300 000	5 300 000

2. Opérations de financement par des billets de trésorerie

Les Conseils d'Administration réunis au cours des exercices antérieurs à 2024 ont autorisé la Société Magasin Général à réaliser des opérations de financement en billets de trésorerie au profit des parties liées.

a. Billets de trésorerie souscrits

Le solde des billets de trésorerie souscrit par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2024 ainsi que les produits financiers réalisés au cours de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Désignation	Montant des billets de trésorerie au 31/12/2024	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2024	Produits financiers constatés en 2024
BHM Promogro	7 500 000	2 050 000	411 715
Centrale Magasin Général	3 400 000	-	232 294
Immobilière Magasin Général	63 600 000	350 000	2 102 636
SOINDI	2 000 000	-	243 093
BHM IMMOILIERE	3 650 000	-	14 959
Total général	80 150 000	2 400 000	3 004 697

b. Billets de trésorerie émis

Au cours de l'exercice 2024, la Société Magasin Général a émis des billets de trésorerie pour un montant global de 5 100 000 Dinars et a constaté des charges financières s'élevant à 322 146 Dinars. Les billets de trésorerie ont été totalement remboursés courant l'exercice 2024.

Désignation	Montant des billets de trésorerie au 31/12/2024	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2024	Charges financières constatées en 2024
LMG	4 500 000	-	268 568
CMG	600 000	-	53 578
Total général	5 100 000	-	322 146

B. Opérations Diverses avec les sociétés de groupe

L'exécution des opérations suivantes, relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

a. Ventes et autres prestations accordées :

Société	Facturation charges communes 2024	Autres prestations 2024	Total produits	Créances autres que comptes courants associés au 31/12/2024
CMG	126 394	1 710	128 104	1 141 102
LMG	100 066	28 836	128 902	186 884
IMG	-	41 000	41 000	892 568
BHM	-	-	-	6 760 728
BHM Distribution	24 000	-	24 000	1 691 880
Founa Distribution	-	-	-	470 872
Master Cloud	10 000	-	10 000	739 326
MG International	24 000	-	24 000	-

b. Achats, charges locatives et autres prestations de services obtenues

Société	Achats nets des ristournes 2024	Charges locatives 2024	Autres prestations 2024	Total charges	Dettes autres que comptes courants associés au 31/12/2024
CMG	14 007 817	-	-	14 666 181	(12 694 214)
LMG	10 849 761	-	-	10 849 761	2 224 419
IMG	-	4 432 467	94 865	4 527 332	1 654 699
BHM	-	1 674 452	-	1 674 452	159 880
BHM Immobilière	-	886 961	-	886 961	295 297
Master Cloud	-	-	2 449 102	2 449 102	441 037
Porte de France	-	455 425	-	455 425	977 335
Nexus	-	-	56 287	-	62 898
Founa Distribution	-	-	-	-	916 289

c. Comptes courants associés

Société	Soldes comptes courants débiteurs au 31 décembre 2024	Produits d'intérêts en 2024	Soldes comptes courants Créditeurs au 31 décembre 2024	Charges d'intérêts en 2024
CFI	1 000 000	102 938	-	-
CMG	-	-	8 847 494	532 949
LMG	1 012 914	89 655	-	-
IMG	67 954 891	5 558 932	-	-
BHM	14 842 046	1 465 754	-	-
BHM Distribution	428 230	32 998	-	-
BHM Immobilière	1 492 676	138 049	-	-
Founa Distribution	2 481 215	-	-	-
Nexus	766 832	-	-	-
MG Sicar	-	-	500	-
MG Invest	-	-	990	-
MG international	275 301	-	-	-
SS Auto	3 719 555	338 053	-	-
Wise Vision	36 500	-	-	-
Cloud Master	-	-	1 523 423	22 000

II. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

1. Opérations réalisées avec Groupe MG

La Société Magasin Général a conclu une convention cadre de financement par compte courant associé avec les sociétés du Groupe Magasin Général. A partir du 1^{er} aout 2024, les financements seront rémunérés au taux annuel de 11%.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 8 octobre 2024.

2. Opérations réalisées avec la société Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

Au cours de l'exercice 2024, la société Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Magasin Général un montant hors taxes de 244 000 Dinars au titre des charges locatives du point de vente situé au centre commercial « El Habib » Manar II.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 30 avril 2024.

3. Opérations réalisées avec la société Centrale Magasin Général (Filiale de SMG)

Au cours de l'exercice 2024, la société Centrale Magasin Général a accordé à la Société Magasin Général un montant de 658 364 DT au titre des remises commerciales de 6% sur les transactions d'achats payés en avance. Le solde des avances accordées au fournisseur Centrale Magasin Général s'élève au 31 décembre 2024 à 13 416 636 DT.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2025.

4. Opérations réalisées avec les administrateurs

Au cours de l'exercice 2024, la société HEBAC Conseil a facturé à la Société Magasin Général un montant de 12 000 Dinars hors taxes au titre des honoraires d'assistance et d'accompagnement.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 8 octobre 2024.

5. Opérations de financement par des billets de trésorerie

Le solde des billets de trésorerie émis par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2024 ainsi que les charges financières supportées au cours de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Désignation	Montant des billets de trésorerie au 31 décembre 2024	Solde des billets de trésorerie au 31 décembre 2024	Charges financières constatées en 2024
CFI	1 400 000	1 400 000	1 908
Lloyd vie	850 000	850 000	55 050
TPR	2 000 000	2 000 000	180 695
Total général	4 250 000	4 250 000	237 653

Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 28 aout 2024.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

▪ **Directeur général**

Rémunération perçue auprès de la Société Magasin Général :

Le Conseil d'Administration du 13 Décembre 2022 a nommé Mr Fahd Chaouch en qualité de Directeur Général de la Société Magasin Général et ce pour une durée de 3 ans à compter du 14 décembre 2022.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 322 356 Dinars et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin Général :

Le conseil d'administration du 13 Décembre 2022 a nommé Mr Fahd Chaouch en qualité de Directeur Général de la société immobilière magasin général. Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 26 265 Dinars.

Rémunération perçue auprès de la Société Centrale Magasin Général :

Le Conseil d'Administration du 13 Décembre 2022 a nommé Mr Fahd Chaouch en qualité de Directeur Général de la société Centrale magasin général. Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 61 028 Dinars.

▪ **Directeur général adjoint**

Rémunération perçue auprès de la Société Magasin Général :

Le Conseil d'Administration du 20 Février 2023 a nommé Mr Walid Zouaghi en qualité de Directeur Général Adjoint de la Société Magasin Général et ce à compter du 20 Février 2023 pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général Adjoint a perçu un salaire brut de 264 832 Dinars y inclut les primes et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin Général :

Le Conseil d'Administration du 20 Février 2023 a nommé Mr Walid Zouaghi en qualité de Directeur Général Adjoint de la société Immobilière Magasin Général et ce à compter du 20 Février 2023 pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Au titre de l'exercice 2024, le Directeur Général Adjoint a perçu un salaire brut de 87 125 Dinars.

▪ **Président du Conseil d'Administration**

Le Président du Conseil d'Administration perçoit au titre de ses fonctions une rémunération déterminée par le Conseil d'Administration et soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Rémunération perçue auprès de la Société Magasin Général :

Le Conseil d'Administration du 14 juin 2022 a fixé la rémunération brute du Président du Conseil d'Administration à 100 000 Dinars au titre de l'exercice 2024.

Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin Général :

Le Conseil d'Administration du 20 avril 2025 a fixé la rémunération brute du Président du Conseil d'Administration à 50 000 Dinars au titre de l'exercice 2024.

▪ Les Administrateurs

Les Administrateurs perçoivent des jetons de présence fixés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Conseil d'Administration du 29 Avril 2025 n'a pas décidé de proposer l'octroi des jetons de présence au titre de l'exercice 2024. L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2024 a fixé les jetons de présence au titre de l'exercice 2023 à 5 000 Dinars par Administrateur et 7 500 Dinars par membre du Comité d'Audit.

L'administrateur Fathi Ben Moussa a conclu un contrat de prestation de service avec la filiale l'Immobilière Magasin Général portant sur l'assistance au lancement et au suivi du plan de développement de l'activité immobilière pour les exercices 2024 et 2025, moyennant une rémunération annuelle de 100.000 DT. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2024.

Les obligations et engagements de la Société Magasin Général envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	Passif au 31 décembre 2024	Charges de l'exercice 2024
Avantages à court terme	Directeur Général	322 356
	Directeur Général Adjoint	264 832
	Administrateurs	40 000
	Comité Permanent d'audit	22 500
	Président du Conseil d'Administration	100 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 04 juin 2025
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Cabinet Zahaf et Associés
Mahmoud Zahaf

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

La Société New Body Line publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

BILAN
Exercice clos au 31/12/2024
(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	AC1	1 054 593	972 394
Amortissements	AC2	-976 804	-923 797
Immobilisations Corporelles	AC3	6 310 768	6 282 748
Amortissements	AC4	-5 825 707	-5 628 032
Immobilisations Financières	AC5	43 942	52 945
Provisions		-0	-0
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		606 792	756 258
AID		12 714	645 972
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	AC6	76 164	117 297
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>695 670</u>	<u>1 519 527</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	AC7	4 717 468	4 867 024
provision	AC8	-1 325 529	-572 020
Clients et comptes rattachés	AC9	1 833 395	1 757 346
Provisions	AC10	-0	-0
Autres actifs courants	AC11	138 290	297 978
Provisions	AC12	-16 079	-16 079
Placements et autres actifs financiers	AC13	6 147 474	6 128 397
Provisions	AC14	-5 600 000	0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC15	542 957	858 456
	AC16	-43 756	0
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>6 394 220</u>	<u>13 321 102</u>
TOTAL DES ACTIFS		7 089 890	14 840 629

BILAN
Exercice clos au 31/12/2024
(exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400
Réserves consolidés (part du groupe)	<u>CP02</u>	6 943 636	7 733 470
Résultats consolidés	<u>CP03</u>	-6 120 768	1 136 892
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>5 073 268</u>	<u>13 120 762</u>
Parts des minoritaires dans le résultat consolidé		0	10
part des minoritaires dans les réserves consolidés		0	0
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>5 073 268</u>	<u>13 120 772</u>
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
PID		261	5 135
Autres passifs non courants		17 027	0
Autres passifs financiers		25 014	60 292
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>42 302</u>	<u>65 427</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	622 517	474 586
Autres passifs courants	P02	1 351 803	1 179 844
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>1 974 320</u>	<u>1 654 430</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>2 016 622</u>	<u>1 719 857</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>7 089 890</u>	<u>14 840 629</u>

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2024
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation			
Revenus	R01	8 856 433	11 131 002
Autres produits d'exploitation	R02	76 413	1 926 294
Total produits d'exploitation		8 932 846	13 057 296
Charges d'exploitation			
Variations stocks produits finis & encours		20 444	1 053 026
Achats d'approvisionnements consommés	R03	2 426 742	3 585 662
Charges de personnel	R04	3 866 358	4 497 972
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	6 699 302	303 736
Autres charges d'exploitation	R06	2 362 344	3 432 943
Total charges d'exploitation		15 375 188	12 873 339
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-6 442 342</u>	<u>183 957</u>
Charges financières nettes	R07	-37 628	314 114
Autres pertes ordinaires		-28 475	-12 647
Produit de placement	R08	657 729	644 514
Autres gains ordinaires		30 432	28 899
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>-5 820 284</u>	<u>1 158 837</u>
<u>AVANT IMPOT</u>			
Impôt sur les bénéfices		-312 937	-245 098
Impôt sur les bénéfices différés		12 453	223 153
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>-6 120 768</u>	<u>1 136 892</u>
<u>APRES IMPOT</u>			
Intérêts des minoritaires		0	0
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		<u>-6 120 768</u>	<u>1 136 892</u>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		<u>-6 120 768</u>	<u>1 136 892</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2024
(exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET	-6 120 768	1 136 892
Ajustements	7 181 492	301 021
Amortissements & provisions	6 699 302	273 793
Autres produits d'exploitation	0	-2 541 964
Variation des stocks	149 556	1215329
Variation des clients et autres créances	83 638	-1007618
Variation placements et autres actifs financiers	-19 078	261 531
Variation autres actifs non courants	-10 221	-117 297
Variation autres passifs non courants	17 027	-370 996
Variation des fournisseurs et autres dettes	319 890	976 591
Variation AID	633 259	0
Variation PID	-4 874	0
Variation Autres passifs financiers	-35 277	0
Quote part subvention d'investissement	-10 145	-18 035
Dividendes non réglés	-113	-112
Gain sur cession d'immobilisation	0	-11 287
Variation CCA	0	-41 358
Ecart de conversion	0	29 920
Résultat LYTESS réalisé en N-1	0	729 293
Impot différé	0	-223 153
Autres retraitements consolidation	-641 471	1 209 241
Ajustement au titre de la variation du compte courant actionnaire	0	-62 857
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 060 724	1 437 913
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-110 219	-204 379
Encaissements provenant de cession d'immobilisations Corp. et Inc.	0	15 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-113 894
Encaissements provenant de cession d'immobilisations financières	9 002	2 200
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-101 217	-301 073
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	-1 275 008	-1 275 008
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 275 008	-1 275 008
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité		
VARIATION DE TRESORERIE	-315 500	-138 168
TRESORERIE DEBUT EXERCICE	858 456	996 625
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	542 957	858 456

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31/12/2024

I. Présentation du Groupe :

Le Groupe se compose de trois sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « New Body Line SA » : C'est la société consolidante.
- « LYTESS SAS » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « New Body Line SA » dans cette filiale est de 100%.
- « WORTHWEAR ACTIVE TECHNOLOGY TUNISIE WAT-TUNISIE » : la deuxième filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle de « New Body Line SA » dans cette filiale est de 100%.

1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **New Body Line SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **New Body Line SA** », la filiale : « **LYTESS SAS** » et la filiale « **WAT-TUNISIE** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « New Body Line SA » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

2. Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	« New Body Line SA »	<i>TUNISIE</i>	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement				
Intégrée globalement	« LYTESS SAS »	<i>FRANCE</i>	100%	100%
Intégrée globalement	« WAT-TUNISIE »	<i>TUNISIE</i>	100%	100%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « New Body Line SA » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « New Body Line SA » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « New Body Line SA ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le

rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 77 789 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Logiciel	122 152	122 152
Site Web	5 000	5 000
Fonds commercial	99 626	101 721
Frais de recherche et de développement	696 990	696 990
Concessions de marques, brevets et licences	159 874	159 874
Bad Will	-85 007	-113 343
Immobilisation incorporelles en cours	55 958	0
Total brut	1 054 593	972 394
Moins : Amortissements	-976 804	-923 797
Total net	77 789	48 597

AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 485 061 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
* AAI construction	835 767	835 767
* Matériel industriel principal	3 878 955	3 936 240
* Matériel industriel auxiliaire	486 928	453 144
* Matériel laboratoire	96 699	96 699
* Outillages industriels	5 863	6 421
* Matériel de transport	72 807	72 807
* AAI Divers	644 666	645 432
* MMB	234 836	236 239
* Immobilisation en cours	54 247	0
Total brut	6 310 768	6 282 748
Moins : Amortissements	-5 825 707	-5 628 032
Total net	485 061	654 716

AC05 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 43 942 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Cautionnement	43 835	52 140
Ecarts de conversion	107	805
Total	43 942	52 945

AC06 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 76 164 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Frais établissement	127 058	129 729
Écarts de conversion actifs	0	13 586
Total brut	127 058	143 315
Moins : Résorption	-50 894	-26 018
Total net	76 164	117 297

AC07&AC08 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 391 939 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières atelier tricotage	512 876	652 975
Matières premières atelier finissage	229 283	240 365
Matières premières atelier teinture	75 384	52 789
Stock de matières premières	1 473 401	1 401 048
Stock emballages	126 151	177 852
Stocque PLV merchandising	5 071	6 339
Produits intermédiaires	593 896	368 562
Produits Finis	1 135 063	1 364 939
Produits Finis pour marche local	74 417	90 319
Matières pièces de rechange	475 184	495 094
Stock en transit CESAR	16742	16741,808
Total	4 717 468	4 867 024
Moins : Provisions	-1 325 529	-572 020
Solde net	3 391 939	4 295 004

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 833 395 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Clients locaux	480 007	336 509
Clients, étrangers	1 352 042	1 410 312
Clients - factures à établir	1 347	10 526
Total brut	1 833 395	1 757 346
Moins : Provisions	-0	-0
Solde net	1 833 395	1 757 346

AC11& AC12 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 122 211 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Frs- Avance & Acompte	22 784	16 090
Arrondissement Sur Rémunération	24	20
Crédit de TVA à reporter	11 883	11 228
Etat, IS à reporter	18 200	188 532
Fonds garantie. eurofactir france	952	2 226
Fonds garantie. eurofactor expo	11 032	7 445
Créances sur cession d'immobilisation	12 000	0
Charges constatées d'avance	47 763	62 876
Produits à recevoir	13 652	9 560
Total	138 290	297 977
Moins : Provisions sur AAC	-16 079	-16 079
Total	122 211	281 898

AC13 & AC14 : Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique s'élève à 547 473 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Billet de trésorerie	5 600 000	5 400 000
TITRES SICAV	215 543	228 397
Autres placements courants	331 930	500 000
Total	6 147 473	6 128 397
Moins : Provisions dur actifs financiers	-5 600 000	-0
Total	547 473	6 128 397

AC15 & AC16 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 499 201 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Banque	534 886	855 807
COMPTE D'ATTENTE	261	1 817
CAISSE	7 810	832
Total	542 957	858 456
Moins : Provisions	-43 756	0
Total	499 201	858 456

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 073 268 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	4 250 400	4 250 400
Réserves consolidées	6 943 636	7 733 480
Résultats consolidés	-6 120 768	1 136 892
Total	5 073 268	13 120 772

P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève à 622 517 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs d'exploitation	513 843	417 005
Fournisseurs non encore parvenues	108 674	57 581
Total	622 517	474 586

P02 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 351 803 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Clients avances & acomptes	6 274	15 343
Personnel Rémunérations dues	225 844	215 568
PDG Rémunérations dues	24 709	24 709
Personnel -opposition salaires	90	90
Dettes provisionnées / congés payés	202 300	208 107
R/S à payer	38 562	33 381
Impôt à liquider	60 937	6 790
TVA à payer	88 582	37 529
Autres taxes sur CA (TCL)	606	1 406
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	1 062	1 158
Organismes sociaux	258 569	213 752
Dividendes à distribuer	1 092	979
Charges à payer	181 502	113 821
Intérêts perçus d'avance	255 210	245 761
Impôt RCM payé d'avance	0	47 522
Autres dettes	6 454	13 919
Autre compte débiteurs ou créditeur	10	10
Total	1 351 803	1 179 843

Etat de résultat

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 856 433 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Lingerie	5 500 183	6 193 593
Vente de produits finis	3 381 546	4 928 863
RRR accordés	-25 333	-50 924
Rétrocessions	0	59 087
Autre revenus	37	383
SOLDE	8 856 433	11 131 002

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 76 413 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Q.P Subv.inscrite compte résultat	10 145	18 035
Subvention d'exploitation	0	6 721
Locations	24 166	41 826
Transfert de charges	952	17 605
Autre revenus,	41 150	1 842 107
SOLDE	76 413	1 926 294

R03 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 426 742 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Achat stocké MP tricotage	1 091 713	1 455 657
Achat stocké MP confection	225 761	268 790
Achat stocké Accessoires emballages	363 662	414 337
Achat stocké MP teinture	135 286	121 814
Achats de matières premières	670	201 995
Achat emballages	47 027	54 330
Autres approvisionnements	85 813	70 153
Variations de stocks de marchandises	120 540	165 850
Carburant	29 070	25 128
Fournitures de bureau	10 428	28 222
Autre achats	6 098	514 312
Achats non stockés	300 602	265 074
RRRO SUR ACHATS	10 072	0
SOLDE	2 426 742	3 585 662

R04 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 866 358 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et compléments de salaire	2 958 236	3 312 020
Congés payés	99 445	262 048
Charges patronales	749 694	891 698
Autres charges de Personnel	58 983	32 206
SOLDE	3 866 358	4 497 972

R05 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 699 302 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	301 804	376 500
Dotations aux provisions pour dépréciation de liquidités	43 757	2 200
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs financiers	5 600 000	0
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	229 305	127 467
Reprise sur provisions des stocks	524 436	-202 431
Reprise/ provision pour risque et charge	0	0
SOLDE	6 699 302	303 736

R06 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 362 344 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Services extérieurs	1 128 595	1 771 594
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	314 877	489 627
Personnel extérieur à l'entreprise	0	1 835
Jeton de présence	17 500	21 250
Transport sur achat	10	-3 426
Transport sur vente	51 366	57 669
Missions et réception	35 327	33 139
Assistance Commerciale	307 646	344 759
Frais postaux et télécommunication	73 307	90 006
Commissions et frais bancaires	20 856	31 387
Impôt et taxes	94 209	92 112
Prestations logistiques	22 551	64 855
Redevance sur vente en ligne	7 052	7 730
Autre achats,	4 486	5 195
Transport sur vente en ligne	284 562	425 211
SOLDE	2 362 344	3 432 943

R07 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 37 628 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Pertes de changes	74 623	38 939
Gain de changes	-24 651	-341 636
Escompte obtenus	-13 111	-19 246
Escompte Accordé	58	7 513
Intérêts comptes courants	709	316
SOLDE	37 628	-314 114

R08 : Produits des placements

Le solde de cette rubrique s'élève à 657 729 dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Revenus de billet de trésorerie	620 133	612 921
Revenus des capitaux mobiliers	37 597	31 505
Intérêts prêts	0	88
SOLDE	657 730	644 513

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « New Body Line SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 5 073 268 dinars y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 6 120 768 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis

➤ *Risques identifiés :*

Les stocks s'élèvent à 4 717 496 Dinars au 31/12/2024 et se trouvent provisionnés à hauteur de 1 325 529 Dinars. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts d'entrée de différentes catégories de stocks, nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ *Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :*

Stocks relatifs de la société mère, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2024 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.
- Vérifier pour un échantillon représentatif des autres catégories de stocks, les couts unitaires de valorisation de stocks par rapport aux dernières factures d'achats
- Vérifier le risque de dépréciation de stock par rapport à l'état des stocks, aux mouvements des stocks, et à l'usage des stocks.

Stocks relatifs de la société mère, nos travaux ont consisté principalement à :

- Se renseigner sur la politique définit par le management de société en matière de dépréciation du stock.
 - Juger la politique définit par le management de société en matière de dépréciation du stock.
 - Se référer aux rapports des experts indépendants (Commissaires Aux Comptes pour la filiale Tunisienne et Expert-Comptable pour la filiale Française) pour s'assurer de fiabilité des chiffres concernant la valorisation et l'évaluation des stocks des filiales.
-

4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les

anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
-

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 29 mai 2025

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Rachid NACHI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Immobilière et de Participations - SIMPAR –

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 Décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20 Juin 2025 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Samir Laabidi et Mr Anis SMAOUI.

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2024 31 décembre 2023

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	223 863	222 563
	Moins : amortissements		<u>-214 606</u>	<u>-185 738</u>
			9 257	36 825
	Immobilisations corporelles	3	7 774 952	8 051 941
	Moins : amortissements		<u>-5 438 041</u>	<u>-5 204 801</u>
			2 336 911	2 847 140
	Immobilisations financières	4	15 812 085	15 885 347
	Moins : provisions		<u>-5 797 294</u>	<u>-6 522 280</u>
			10 014 791	9 363 067
	Titres mis en équivalence	5	11 423 741	11 299 911
	Actifs d'impôt différé	6	5 631 521	3 764 370
	Total des actifs non courants		29 416 221	27 311 313
ACTIFS COURANTS	Stocks	7	213 962 471	167 378 435
	Moins : provisions		<u>-802 356</u>	<u>-802 356</u>
			213 160 115	166 576 079
	Clients et comptes rattachés	8	2 348 420	4 804 944
	Moins : provisions		<u>-350 657</u>	<u>-354 993</u>
			1 997 763	4 449 951
	Autres actifs courants	9	16 629 188	9 658 969
	Moins : provisions		<u>-312 673</u>	<u>-127 252</u>
			16 316 515	9 531 717
	Placements et autres actifs financiers	10	1 330 195	645 926
	Moins : provisions		<u>-53 817</u>	<u>-53 827</u>
			1 276 378	592 099
	Liquidités et équivalents de liquidités	11	6 460 273	9 690 803
	Total des actifs courants		239 211 044	190 840 649
	TOTAL DES ACTIFS		268 627 265	218 151 962

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

BILAN CONSOLIDÉ - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2024 31 décembre 2023

		Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	5 500 000
	Avoirs du groupe		-499 650	-499 650
	Réserves consolidées		38 343 467	44 108 909
	Résultat consolidé		-7 700 174	-5 512 252
	Total des capitaux propres du groupe	12	35 643 643	43 597 007
	Intérêts minoritaires		2 165 754	4 883 218
	Total des capitaux propres		37 809 397	48 480 225
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	13	100 630 159	82 700 195
	Autres passifs financiers	14	2 051 404	2 041 995
	Provisions	15	2 693 815	2 671 980
	Total des passifs non courants		105 375 378	87 414 170
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	16	22 835 729	13 551 487
	Autres passifs courants	17	23 929 140	12 090 166
	Emprunts et autres passifs financiers courants	18	73 378 066	54 916 721
	Concours bancaires	19	5 299 555	1 699 193
	Total des passifs courants		125 442 490	82 257 567
	Total des passifs		230 817 868	169 671 737
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		268 627 265	218 151 962

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires immobilier	20	17 098 123	43 508 279
Produits des participations	21	551 991	669 676
Autres produits d'exploitation	22	334 196	270 266
Total des produits d'exploitation		17 984 310	44 448 221
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des en-cours	23	-46 547 619	-15 120 898
Achats de terrains		-	10 815 644
Achats d'études et de prestations de services		2 158 023	2 830 079
Achats de matériels, équipements et travaux		45 854 852	26 301 824
Charges de personnel	24	9 078 561	9 315 793
Dotations aux amortissements et aux provisions	25	-264 359	1 622 501
Autres charges d'exploitation	26	3 299 510	3 597 315
Total des charges d'exploitation		13 578 968	39 362 258
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 405 342	5 085 963
Charges financières nettes	27	-16 896 397	-14 695 658
Autres gains ordinaires		247 212	424 932
Autres pertes ordinaires		-137 812	-38 114
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-12 381 655	-9 222 877
Impôt sur les sociétés	28	1 824 284	1 002 050
Éléments extraordinaires		-	-
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		-10 557 371	-8 220 827
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		434 946	548 862
RÉSULTAT NET DU GROUPE		-10 122 425	-7 671 965
Part du groupe		-7 700 174	-5 512 252
Intérêts minoritaires		2 422 251	2 159 713

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		-7 700 174	-5 512 252
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés consolidées		-2 422 251	-2 159 713
Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-434 946	-548 862
• Ajustements pour :			
- Amortissements & provisions		-264 359	1 622 501
• Variations des :			
- Stocks		-46 584 036	-15 120 898
- Clients		2 456 524	4 054 639
- Autres actifs		-8 955 619	-1 199 225
- Fournisseurs et autres passifs		25 864 717	4 784 855
• Plus ou moins-values sur sortie d'immobilisations et autres produits de placements		-21 900	-151 310
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'exploitation		-38 062 044	-14 230 265
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		63 106	172 114
Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-20 180	-479 395
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		511 823	909 220
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		-449 773	-598 652
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'investissement		104 976	3 287
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions		-16 968	-167 251
Encaissements provenant des emprunts		55 030 000	41 680 037
Remboursements d'emprunts		-23 711 631	-26 515 731
Fonds social (variation)		-175 225	-196 725
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités de financement		31 126 176	14 800 330
Incidence de la variation du périmètre de consolidation		-	-
VARIATION DE TRÉSORERIE		-6 830 892	573 352
Trésorerie au début de l'exercice		7 991 610	7 418 258
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 & 19	1 160 718	7 991 610

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés)

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024****NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES**

La Société Immobilière et de Participations (SIMPAR), Société Mère, a le statut juridique d'une société anonyme ; elle exerce ses activités dans les domaines de la promotion immobilière et de la prise de participations. Son siège social est au 15, Rue Masmouda - Mutuelle ville - Tunis.

La SIMPAR est le premier promoteur immobilier en Tunisie dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 31 décembre 2024 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	332 951	1 664 755	30,27%
Groupe des Assurances de Tunisie	300 886	1 504 430	27,35%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
Société ZIED SARL	112 281	561 405	10,21%
SOIVM SICAF	58 422	292 110	5,31%
SICAR INVEST	47 189	235 945	4,29%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	102 550	512 750	9,32%
Total	1 100 000	5 500 000	100%

NOTE N°2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe SIMPAR sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des normes comptables tunisiennes, dont notamment NCT35, NCT 36, NCT 37 et NCT 38 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1^{er} décembre 2003.

Les principes et méthodes comptables spécifiques du Groupe SIMPAR sont les suivants :

1. Consolidation

a) Filiales

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles il a le pouvoir d'exercer le contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

Toutes les transactions intra-groupe ainsi que les soldes, pertes ou profits s'y rapportant sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales sont, le cas échéant, modifiées afin d'assurer une homogénéité avec celles du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du Groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. La valeur de la participation dans ces entités est reprise sous la rubrique « Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées ».

b) Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence (M.E.).

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation, dans l'état du résultat du Groupe, de la quote-part dans les résultats de l'exercice des entreprises associées. Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée.

c) Entreprises sous contrôle conjoint

Il n'existe pas au sein du Groupe SIMPAR d'entreprises sous contrôle conjoint.

2. Actions propres et d'autocontrôle

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 02 relative aux Capitaux propres :

- Les actions émises par la SIMPAR et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Plus ou moins-values sur actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au niveau de la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Dividendes sur actions propres et d'autocontrôle ».

3. Transactions en monnaies étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut pas de filiales étrangères.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les Sociétés du Groupe sont comptabilisées par application du taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Lorsque le règlement survient durant l'exercice au cours duquel la transaction a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

4. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine des Sociétés du Groupe, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Suite 2 Note N°2

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations divers	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

5. Titres de participation (non consolidables)

Les titres de participation sont comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. Ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée aux Sociétés du Groupe).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

6. Stocks

Pour les Sociétés de Promotion Immobilière, les stocks sont valorisés en utilisant les méthodes suivantes :

a) Terrains à bâtir ou à lotir

Les acquisitions de terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires directement engagés par les Sociétés du Groupe et des charges financières éventuellement encourues, à la date de clôture, suite à ces acquisitions.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de production, y compris les charges financières générées par les emprunts bancaires finançant spécifiquement ces stocks, encourues à la date de clôture.

7. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque les Sociétés du Groupe ont une obligation actuelle résultant d'événements passés.

Les Sociétés de Promotion Immobilière constituent annuellement une provision pour réparation et maintenance au titre des projets construits, et ce, pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par ces sociétés sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

8. Revenus

Le chiffre d'affaires des Sociétés de Promotion Immobilière est constitué par des cessions définitives matérialisées par des contrats de vente signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix de vente, et par des cessions financées en partie par des crédits et dont l'accord de financement partiel est formellement notifié.

Les ventes réalisées par les autres Sociétés du Groupe sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes collectées pour le compte du Trésor public et des réductions commerciales consenties, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

9. Impôt sur lessociétés

Conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue entre l'impôt courant et l'impôt différé.

➤ *Impôt courant*

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des Sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapporte le résultat.

➤ *Impôt différé*

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporaires existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs bases fiscales.

Suite 4 Note N°2

Des passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporaires taxables à l'exception :

- Des différences temporaires taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporaires taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont constatés pour toutes les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

10. Informations relatives au périmètre de consolidation

Le Groupe SIMPAR englobe onze sociétés opérant en Tunisie dans les cinq domaines d'activité suivants :

- Promotion immobilière ;
- Prises de participations et placements boursiers ;
- Capital-risque ;
- Services informatiques ;
- Investissement touristique.

Suite 5 Note N°2

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêt revenant au Groupe se présentent comme suit :

Société	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
SIMPAR	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale	96,92%
ESSOUKNA	69,63%	Contrôle exclusif	Intégration globale	67,50%
SOGEST	69,74%	Contrôle exclusif	Intégration globale	68,71%
SIVIA	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale	75,27%
EL MADINA	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale	78,19%
IMM. DES ŒILLETES	70,61%	Contrôle exclusif	Intégration globale	56,56%
ZIED SARL	98,58%	Contrôle exclusif	Intégration globale	69,84%
SOIVM SICAF	32,57%	Influence notable	Mise en équivalence	26,11%
T.I.S	42,00%	Influence notable	Mise en équivalence	36,18%
SODET SUD	31,60%	Influence notable	Mise en équivalence	24,99%
SICAR INVEST	27,03%	Influence notable	Mise en équivalence	22,46%

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Immobilisations incorporelles :	9 257	36 825
- Logiciels	223 863	222 563
- Amortissements logiciels	-214 606	-185 738
Immobilisations corporelles :	2 336 911	2 847 140
Valeurs brutes :	7 774 952	8 051 941
- Terrains	1 579 101	1 615 517
- Matériel de transport	1 499 846	1 567 596
- Bâtiments administratifs	2 388 925	2 388 925
- Bâtiments de rapport	447 050	589 787
- Installations générales, agencements et aménagem. des constructions	151 085	200 050
- Installations générales, agencements et aménagements divers	763 413	754 693
- Equipements de bureaux	377 296	376 121
- Equipements informatiques	568 236	559 252
Moins : Amortissements	-5 438 041	-5 204 801
- Amortissements bâtiments administratifs	-2 258 245	-2 017 587
- Amortissements bâtiments de rapport	-447 050	-589 787
- Amortissements matériel de transport	-1 096 258	-967 864
- Amortissements AAI divers	-595 787	-566 165
- Amortissements équipements de bureaux	-365 622	-361 921
- Amortissements équipements informatiques	-523 994	-501 427
- Amortissements AAI des constructions	-151 085	-200 050
Total en DT	2 346 168	2 883 965

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Titres de participations (non consolidables)	14 105 887	14 211 549
Dépôts et cautionnements (versés)	810 570	761 485
Prêts au personnel	895 628	912 313
<i>Total brut en DT</i>	15 812 085	15 885 347
Moins : Provisions	-5 797 294	-6 522 280
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	-1 336 128	-2 342 021
- Provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés	-4 451 976	-4 171 069
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	-2 150	-2 150
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-7 040	-7 040
<i>Total net en DT</i>	10 014 791	9 363 067

**NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION (NON CONSOLIDABLES)**

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Titres de participation - Fonds gérés	8 128 605	8 234 267
Titres de participation - SIMPAR	5 164 766	5 164 766
Titres de participation - ESSOUKNA	381 748	381 748
Autres titres de participation	430 768	430 768
<i>Total en DT</i>	14 105 887	14 211 549

NOTE N°5 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Société apparentée	Actif Net au 31/12/2024	Ecart d'évaluation	Actif Net Corrigé au 31/12/2024	% d'intérêt	Part du Groupe	Ajustements de consolidation	TME au 31/12/2024
SODET SUD	3 791 906	12 318 087	16 109 993	24,99%	4 025 966	65 991	4 091 957
SOIVM SICAF	7 306 417	-	7 306 417	26,11%	1 907 567	-21 500	1 886 063
T.I.S	620 156	-	620 156	36,18%	224 361	-90 694	133 667
SICAR INVEST	23 767 577	-	23 767 577	22,46%	5 339 339	-27 282	5 312 054
Total en DT	35 486 056	12 318 087	47 804 143	-	11 497 232	-73 485	11 423 741

L'écart d'évaluation a été calculé par référence au prix d'achat des actions SODET SUD par le Groupe (prise en compte d'une partie de la plus-value nette d'impôt dégagée par une expertise des terrains en stock, commandée par la BNA préalablement à l'achat des actions SODET SUD et dont les résultats sont confirmés par une autre expertise externe récemment effectuée).

NOTE N°6 : ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
AID provenant des provisions	976 796	884 030
AID provenant des retraitements de consolidation	107 773	-12 271
AID provenant des reports déficitaires	4 546 952	2 892 611
<i>Total en DT</i>	5 631 521	3 764 370

NOTE N°7 : STOCKS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Terrains à bâtir	58 171 750	59 040 148
Travaux en cours	90 931 539	60 434 749
Travaux terminés	64 859 182	47 903 538
<i>Total brut en DT</i>	213 962 471	167 378 435
Moins : Provisions	-802 356	-802 356
- Provisions pour dépréciation des terrains à bâtir	-9 775	-9 775
- Provisions pour dépréciation des travaux terminés	-792 581	-792 581
<i>Total net en DT</i>	213 160 115	166 576 079



Suite 1 Note N°7

1) Les stocks de biens immobiliers se ventilent par société du Groupe comme suit au 31 décembre 2024 :

	SIMPAR	ESSOUKNA	SIVIA	EL MADINAL DES ŒILLETS	Total au 31/12/2024	
Terrains à bâtir	24 776 006	12 349 031	7 647 122	10 403 771	2 995 819	58 171 749
Travaux en cours	38 892 881	35 395 166	11 087 902	5 555 592	-	90 931 541
Travaux terminés	12 993 993	15 193 059	19 134 221	13 586 745	3 951 163	64 859 181
Provisions pour dépréciations des terrains à bâtir	-9 775	-	-	-	-	-9 775
Provisions pour dépréciations des travaux terminés	-512 021	-87 694	-189 250	-	-3 616	-792 581
Total en DT	76 141 084	62 849 562	37 679 995	29 546 108	6 943 366	213 160 115

- 2) La valeur comptable des terrains à bâtir acquis par la filiale « Immobilière des Œillets » (et constituant sa réserve foncière) inclut les intérêts et autres charges supportés dans le cadre des emprunts bancaires contractés pour leur financement encourus au cours de la période de leur détention à des fins de construction et sans s'accompagner d'une véritable activité de développement modifiant la substance de ces biens immobiliers (engagement des études architecturales nécessaires à l'obtention du permis de bâtir), et ce, contrairement aux dispositions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

De même, le coût de production des stocks de travaux en cours inclut les coûts d'emprunt encourus par cette filiale pendant la période de détention des terrains et avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement au sens décrit dans le paragraphe précédent.

Les coûts d'emprunt cumulés comptabilisés en stock de terrains à bâtir préalablement au fait générateur de leur incorporation, s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1 090 918 DT imputables aux exercices antérieurs). À la même date, et par référence au même fait générateur, les coûts d'emprunt encourus au titre du financement des terrains avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement et incorporés au cout de production des stocks de travaux terminés, s'élèvent à 645 092 DT (totalement imputables aux exercices antérieurs).

Notons qu'une partie des stocks des travaux terminés a été vendue au cours des exercices 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

Il s'ensuit que les capitaux propres du Groupe (hors intérêts minoritaires) sont majorés d'un montant de 1 743 000 DT correspondant aux intérêts indument incorporés dans les stocks de terrains à bâtir et de travaux terminés non encore vendus au 31 décembre 2024, pondéré par le pourcentage d'intérêt du Groupe de 56,56% et par le taux d'impôt sur le résultat de 20%.

Cependant, la Direction considère que les justes valeurs des terrains à bâtir et des travaux terminés couvrent largement leurs coûts d'acquisition ou de production, y compris les charges d'emprunt incorporées.

NOTE N°8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Clients acquéreurs	1 292 523	3 552 861
Clients - effets à recevoir	746 464	934 990
Clients locataires	9 433	12 756
Clients douteux et litigieux	300 000	304 337
<i>Total brut en DT</i>	2 348 420	4 804 944
Moins : Provisions	-350 657	-354 993
<i>Total net en DT</i>	1 997 763	4 449 951

NOTE N°9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Fournisseurs - comptes débiteurs :	1 445 446	2 094 984
- Entrepreneurs, avances et acomptes	1 126 126	1 656 330
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 025	6 025
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	313 295	432 629
Personnel - avances et acomptes	150 711	172 727
État - comptes débiteurs :	12 219 014	4 725 390
- Acomptes provisionnels	2 552 320	1 856 260
- Retenues à la source	13 176	591 378
- TVA déductible	1 565 703	1 048 064
- Crédit de TVA à reporter	8 087 815	1 229 688
Charges constatées d'avance	3 961	37 445
Produits à recevoir	209 812	299 640
Autres comptes débiteurs	2 600 244	2 328 783
<i>Total brut en DT</i>	16 629 188	9 658 969
Moins : Provisions	-312 673	-127 252
<i>Total net en DT</i>	16 316 515	9 531 717

NOTE N°10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Titres de placement	1 000 123	328 321
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	297 868	286 309
Placements liquides	24 000	24 000
Autres placements - actions	8 204	7 296
Total brut en DT	1 330 195	645 926
Moins : Provisions	-53 817	-53 827
Total net en DT	1 276 378	592 099

NOTE N°11 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Billets de trésorerie	2 482 372	4 983 355
Chèques à l'encaissement	150 000	41 984
Effets à l'encaissement	-	1 500
Banques	3 824 742	4 661 868
Caisses	3 159	2 096
Total en DT	6 460 273	9 690 803

NOTE N°12 : CAPITAUX PROPRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Capital social	5 500 000	5 500 000
Avoirs du groupe	-499 650	-499 650
Réserves consolidées	38 343 467	44 108 909
Résultat consolidé (*)	-7 700 174	-5 512 252
Total en DT	35 643 643	43 597 007

(*) La contribution dans le résultat du Groupe de chaque société intégrée dans le périmètre de consolidation est la suivante :

	<i>Exercice clos le 31 décembre 2024</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre 2023</i>
<i>SIMPAN</i>	-2 654 740	-1 082 604
<i>ESSOUKNA</i>	-1 469 487	-1 534 774
<i>SIVIA</i>	-515 450	72 089
<i>SOGEST</i>	-595 556	-706 676
<i>IMMOBILIÈRE DES CEILLETS</i>	-767 053	-938 193
<i>EL MADINA</i>	-2 147 996	-1 879 601
<i>ZIED SARL</i>	9 518	8 550
<i>T.I.S</i>	8 012	46 997
<i>SOIVIM SICAF</i>	110 421	92 343
<i>SODET SUD</i>	-162 600	-206 757
<i>SICAR INVEST</i>	484 757	616 374
Total en DT	-7 700 174	-5 512 252

**NOTE N°13 : EMPRUNTS**

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Crédits bancaires assortis de garanties - BNA et BT - échéances à plus d'un an	100 630 159	82 696 350
Emprunts leasing - échéances à plus d'un an	-	3 845
<i>Total en DT</i>	100 630 159	82 700 195

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Cautionnements reçus	37 175	33 606
Dépôts reçus pour lotissements	1 443 015	1 525 549
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	332 705	247 335
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	295 027	272 116
Dépôts reçus pour frais de syndic	-56 518	-36 611
<i>Total en DT</i>	2 051 404	2 041 995

NOTE N°15 : PROVISIONS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Provisions pour réparations et maintenance	354 528	236 189
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	432 590	346 156
Provisions pour risques et charges	1 906 697	2 089 635
<i>Total en DT</i>	2 693 815	2 671 980

**NOTE N°16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Entrepreneurs	6 986 061	2 880 334
Fournisseurs ordinaires	2 448 103	715 644
Architectes	48 024	54 985
Bureaux d'études	109 980	93 239
Entrepreneurs, retenues de garantie	10 339 031	7 904 699
Fournisseurs, factures non parvenues	2 904 530	1 902 586
<i>Total en DT</i>	22 835 729	13 551 487

NOTE N°17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Clients - avances et acomptes reçus	16 101 194	4 645 253
Personnel - comptes créditeurs :	1 769 009	1 978 929
- Personnel, charges à payer	1 708 304	1 904 868
- Personnel, rémunérations dues	60 705	74 061
État - comptes créditeurs :	925 266	2 156 024
- Retenues à la source	456 939	450 435
- TVA à payer	313 842	172 936
- Impôt courant sur les sociétés	13 515	46 371
- Autres impôts et taxes à payer	140 970	1 486 282
Organismes sociaux :	3 077 035	1 474 803
- CNSS	2 600 946	1 027 822
- CNSS - régime complémentaire	32 434	46 625
- Assurance groupe	106 881	60 441
- Prêts CNSS (oppositions)	1 157	1 011
- Charges sociales à payer	335 617	338 904
Actionnaires - dividendes à payer	914	17 882
Charges à payer	916 203	909 169
Autres comptes créditeurs	1 039 019	811 936
Produits constatés d'avance	100 500	96 170
<i>Total en DT</i>	23 929 140	12 090 166

**NOTE N°18 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS**

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Crédits bancaires à moins d'un an - BNA & BT	60 542 379	47 124 965
Emprunts leasing à moins d'un an	3 845	32 853
Intérêts courus	12 831 842	7 758 903
<i>Total en DT</i>	73 378 066	54 916 721

NOTE N°19 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Découverts bancaires - BNA	5 299 555	1 699 193
<i>Total en DT</i>	5 299 555	1 699 193



NOTE N°20 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Ventes de logements	15 162 116	37 849 040
Ventes de magasins et autres immeubles	1 840 507	1 703 924
Ventes de terrains lotis	95 500	3 955 315
<i>Total en DT</i>	17 098 123	43 508 279



Suite Note N°20

Les ventes de biens immobiliers réalisées par le Groupe durant l'exercice 2024 se ventilent comme suit :

	SIMPAR	ESSOUKNA	SIVIA	EL MADINA	IMM. DES ŒILLETS	TOTAL
Ventes de logements	2 325 400	317 615	6 035 066	6 463 571	20 464	15 162 116
Ventes de terrains lotis	34 107	40 929	-	20 464	-	95 500
Ventes de magasins et autres immeubles	1 397 650	-	-	442 857	-	1 840 507
<i>Total en DT</i>	3 757 157	358 544	6 035 066	6 926 892	20 464	17 098 123

NOTE N°21 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Produits des participations	261 353	224 275
Revenus des valeurs mobilières de placement	290 638	445 401
<i>Total en DT</i>	551 991	669 676

NOTE N°22 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Études et prestations de services	160 456	-
Produits divers d'exploitation	144 954	233 710
Loyers immobiliers	28 786	36 556
<i>Total en DT</i>	334 196	270 266

**NOTE N°23 : VARIATIONS DES STOCKS**

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Variation des stocks de terrains à bâtir	-904 815	6 308 121
Variation des stocks de travaux en cours	30 496 790	18 644 423
Variation des stocks de travaux terminés	16 955 644	-9 831 646
<i>Total en DT</i>	46 547 619	15 120 898

**NOTE N°24 : CHARGES DE PERSONNEL**

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Salaires et compléments de salaires	7 102 243	7 156 770
Charges sociales légales	1 610 946	1 581 067
Autres charges de personnel	365 372	577 956
Total en DT	9 078 561	9 315 793

NOTE N°25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	523 688	511 676
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	447 255	1 149 450
Dotations aux provisions pour risques et charges	848 537	721 081
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	-	94 122
Diverses reprises sur provisions	-2 083 839	-853 828
Total en DT	-264 359	1 622 501

**NOTE N°26 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Achats non stockés de matières et fournitures	181 647	187 329
Services extérieurs	427 109	426 323
Autres services extérieurs	1 827 776	1 477 224
Charges diverses ordinaires	554 888	675 867
Impôts, taxes et versements assimilés	308 090	830 572
Total en DT	3 299 510	3 597 315

NOTE N°27 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Charges financières liées à des projets immobiliers	13 159 017	12 035 727
Produits financiers	-40 195	-17 850
Charges financières hors projets immobiliers	3 777 575	2 677 781
Total en DT	16 896 397	14 695 658



NOTE N°28 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Charges d'impôt courant (Impôt sur les Sociétés)	-42 867	-102 166
Charges / Produits d'impôt différé (*)	1 867 151	1 104 216
Total en DT	1 824 284	1 002 050

(*) Les produits d'impôt différé sont constitués d'économies d'impôt futures à réaliser par le Groupe au titre des provisions non admises en déduction et des pertes fiscales reportables (y compris les amortissements différés).

Toutefois, les charges d'impôt différé comptabilisées par le Groupe au cours de l'exercice 2024 découlent essentiellement de l'application restrictive des conditions de prise en compte des actifs d'impôt différé se rapportant notamment aux pertes fiscales reportables en avant. En effet, plusieurs filiales de la SIMPAR (SIVIA, EL MADINA, IMMOBILIÈRE DES CEILLETS et SOGEST) affichent des pertes récurrentes et sont devenues structurellement déficitaires, ce qui remet en cause leur capacité de réaliser des bénéfices futurs suffisants sur lesquels pourront s'imputer les pertes fiscales reportables au 31 décembre 2024 (en l'absence de plans de développement et de restructuration financière et de business plans à moyen terme mis en oeuvre et dont les prévisions financières sont confirmées par les faits).

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR),

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, l'état consolidé du résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 35.643.643 DT, y compris le résultat déficitaire consolidé s'élevant à (7.700.174) DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Évaluation des titres de participation non consolidables

a) Risques identifiés

Les titres de participation directe ou à travers les fonds gérés (par SICAR INVEST), figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant net de 8.317.783 DT, représentent l'un des postes les plus importants de ce bilan (se référer à la Note 4 des états financiers consolidés). Ils sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la norme comptable NCT 07 relative aux Placements.

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers consolidés, la valeur d'usage est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée en prenant également en considération le cours moyen de bourse du dernier mois.

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à plusieurs titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices. En outre, les derniers états financiers audités des entités concernées, disponibles chez SICAR INVEST, font apparaître que les quotes-parts de capitaux propres sont insuffisantes pour couvrir les coûts d'acquisition de ces titres de participation.

Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés, la Direction s'est appuyée essentiellement sur les informations communiquées par SICAR INVEST sur les situations financières des entités concernées (en se référant notamment aux derniers états financiers audités). En outre, elle a pris en compte les garanties régulièrement constituées et justifiées par SICAR INVEST ainsi que les autres informations pertinentes communiquées aux sociétés du Groupe par cette dernière.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation directe ou à travers les fonds gérés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que les garanties prises en compte pour le calcul des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés sont admises et convenablement documentées (contrat d'assurance, contrat d'hypothèque, etc.), et sont déduites des montants des pertes potentielles encourues par le Groupe pour leur juste valeur ;
- Vérifier les cours de bourse utilisés.

2) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Un montant de 5.631.521 DT est comptabilisé dans le bilan consolidé au 31 décembre 2024 au titre des actifs d'impôt différé. Comme le montre la Note 6 des états financiers consolidés, ce solde provient essentiellement de différences temporaires déductibles sous forme de provisions non admises en déduction et de pertes fiscales reportables affichées par la SIMPAR et certaines de ses filiales (y compris les amortissements différés).

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité de la SIMPAR et ses filiales concernées de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires déductibles et ces pertes fiscales reportables pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles et/ou les pertes fiscales reportables, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles ou ces pertes fiscales reportables se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles, les pertes fiscales reportables (y compris les amortissements différés) et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles et/ou les pertes fiscales reportables à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber.
À cet effet, et pour chaque société du Groupe concernée, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles et/ou les pertes fiscales reportables sources des actifs d'impôt différé ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à chaque société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

3) Évaluation des stocks de biens immobiliers

a) Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers (terrains, travaux en cours et travaux terminés) figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant net de 213.160.155 DT et représentent le poste le plus important de cet état de la situation financière (environ 79% du total des actifs). Ils proviennent entièrement de la SIMPAR (société mère) et ses filiales immobilières (ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilières des Œilletts).

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers consolidés, ils sont comptabilisés à leur coût spécifique (d'acquisition ou de production), tel que déterminé par la comptabilité de gestion, ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Le coût de production de chaque projet de promotion immobilière (ou de lotissement) inclut les coûts directement encourus pour l'acquisition et l'aménagement des terrains, la conception des plans d'architecture et l'obtention des autorisations de bâtir ainsi que les coûts de construction et d'équipement des locaux à usage de commerce ou d'habitation, à l'exclusion des frais commerciaux et des frais d'administration générale. Ce coût de production est augmenté des coûts des emprunts spécifiques contractés pour son financement, encourus depuis le commencement des travaux d'aménagement ou de construction des biens immobiliers destinés à la vente jusqu'à l'obtention du procès-verbal de récolement.

Les coûts d'entrée des biens immobiliers en stocks sont donc déterminés par projet de promotion immobilière (ou de lotissement), déduction faite des coûts de production des lots de terrains ou des locaux à usage de commerce ou d'habitation vendus et pour lesquels le contrôle a été transféré aux acquéreurs, en se basant sur les données de la comptabilité de gestion ainsi que les surfaces et autres informations pertinentes indiquées dans le procès-verbal de récolement.

Pour les projets de promotion immobilière (ou de lotissement) entamés et non encore achevés et les terrains acquis et non encore développés depuis une longue période, accumulant les coûts des emprunts spécifiques incorporés, ainsi que les locaux à usage de commerce ou d'habitation accusant une mévente, la Direction leur détermine à la clôture de l'exercice une valeur nette de réalisation en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, en tenant compte des réductions commerciales et des coûts restant à encourir, ainsi que les perspectives d'écoulement compte tenu des prix offerts sur le marché de l'immobilier pour des terrains ou des locaux similaires situés dans le même endroit.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains biens immobiliers et, en conséquence, un risque de surévaluation des stocks, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation des stocks suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination des surfaces non encore vendues et/ou des montants des charges composant leurs coûts d'entrée, y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée en stock des biens immobiliers sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relatives aux Stocks, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les biens immobiliers (terrains et locaux) qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour la gestion physique et comptable des stocks de biens immobiliers destinés à la vente et pour l'identification des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) accusant une longue période de réalisation ou de commercialisation (ou une mévente) ;
- Assisté aux inventaires physiques des différents stocks de biens immobiliers de la société mère SIMPAR et de ses filiales les plus importantes ESSOUKNA et SIVIA, et vérifié la fiabilité des surfaces non encore vendues à la date de clôture ;
- Consulté les rapports des commissaires aux comptes des filiales pour voir leurs conclusions d'audit relatives aux stocks de biens immobiliers ;
- Vérifié que les conditions d'incorporation des coûts d'emprunt aux coûts des terrains ou des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) sont respectés ;
- Vérifié que le montant de la TVA sur les stocks de biens immobiliers destinés à l'habitation et n'ayant pas fait l'objet de contrats ou de promesses de vente jusqu'au 31 décembre 2017, devenu récupérable en application des dispositions de l'article 79 de la loi n° 2018-56 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour l'année 2019, relatives à la clarification de la fiscalité du secteur de la promotion immobilière, a été déterminé de manière fiable et traité correctement sur le plan comptable ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition ou de production des biens immobiliers (y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable) sont couverts par les valeurs nettes de réalisation correspondantes et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne

qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SIMPAR et de ses filiales. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la SIMPAR et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Tunis, le 16 mai 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CSL
Samir LABIDI

P/ ICCA
Anis SMAOUI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Mahmoud Zahaf (Zahaf et associés).

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		73 722 195	73 722 195
- amortissements écarts d'acquisition		(67 236 580)	(65 634 035)
	1	6 485 614	8 088 160
Immobilisations incorporelles		52 901 317	52 451 555
- amortissements immobilisations incorporelles		(43 422 154)	(39 980 678)
	2	9 479 163	12 470 877
Immobilisations corporelles		440 426 862	444 530 479
- amortissements immobilisations corporelles		(274 762 825)	(260 447 535)
	2	165 664 037	184 082 945
Titres mis en équivalence		1 409 771	-
Immobilisations financières		4 269 939	4 824 934
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(717 362)	(717 362)
	3	3 552 577	4 107 572
Actifs d'impôts différés	4	36 939 418	31 509 453
Autres actifs non courants	5	196 155	85 815
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		223 726 736	240 344 822
ACTIFS COURANTS			
Stocks		275 287 277	273 355 689
-Provision pour dépréciation des stocks		(9 448 813)	(6 521 896)
	6	265 838 463	266 833 792
Clients et comptes rattachés		61 034 085	59 707 028
-Provision pour créances douteuses		(22 561 717)	(21 518 848)
	7	38 472 368	38 188 179
Autres actifs courants		91 511 100	93 661 552
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(32 427 254)	(30 301 074)
	8	59 083 846	63 360 478
Placements et autres actifs financiers	9	1 901 710	4 001 401
Liquidités et équivalents de liquidités	10	12 258 854	11 303 117
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		377 555 242	383 686 967
TOTAL DES ACTIFS		601 281 978	624 031 789

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 777 070	15 777 070
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(138 780 908)	(97 332 220)
Réserves spéciales de réévaluation		56 177 003	56 177 003
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(67 270 660)	(25 821 972)
Résultat consolidé		(10 067 663)	(42 372 774)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(77 338 323)	(68 194 746)
Intérêts des minoritaires dans les réserves		163 313	74 065
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(689)	129 688
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	53 405 919	99 004 467
Provisions pour risques et charges	13	16 197 548	19 081 598
Dépôts et cautionnements reçus		828 374	929 248
Passifs impôts différés		1 518 094	1 377 534
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		71 949 935	120 392 846
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	389 238 499	346 036 842
Autres passifs courants	15	49 507 379	45 545 436
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	167 761 864	180 047 659
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		606 507 742	571 629 936
TOTAL DES PASSIFS		678 457 677	692 022 783
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		601 281 978	624 031 789

Groupe SMG

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**(Exprimé en dinar tunisien)**

	Notes	31-déc-24	31-déc-23
Produits d'exploitation			
Revenus	16	1 098 616 410	1 069 850 648
Production immobilisée		-	617 402
Autres produits d'exploitation	17	40 436 538	38 595 123
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 139 052 949	1 109 063 173
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(919 581 275)	(884 382 175)
Charges de personnel	19	(90 675 962)	(90 993 444)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(35 846 383)	(55 878 830)
Autres charges d'exploitation	21	(80 156 751)	(83 153 854)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 126 260 372)	(1 114 408 303)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 792 577	(5 345 130)
Charges financières nettes	22	(30 111 634)	(40 611 364)
Produits des placements	23	647 741	731 963
Autres gains ordinaires	24	6 046 852	2 804 550
Autres pertes ordinaires	25	(2 278 139)	(1 057 884)
Quote-part des titres mis en équivalence		(161 049)	-
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(13 063 653)	(43 477 865)
Impôts différés	26	5 685 818	4 025 020
Impôt sur les bénéfices	27	(2 690 517)	(2 790 240)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(10 068 352)	(42 243 086)
Eléments extraordinaires	28	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(10 068 352)	(42 243 086)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(689)	129 688
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(10 067 663)	(42 372 774)

Groupe SMG

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		
Résultat net	(10 067 663)	(42 372 774)
Ajustement pour		
*Part revenant aux intérêts minoritaires	(689)	129 688
*Amortissements et provisions	35 846 383	55 878 830
*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	470 538	(365 495)
*Variation des:		
- Stocks	(1 931 588)	28 323 144
- Créances clients	(1 327 058)	(12 414 478)
- Autres actifs	2 150 452	(14 873 912)
- Fournisseurs et autres dettes	47 163 601	45 305 912
*Charges d'intérêts	30 111 634	40 611 364
*Production immobilisée	-	(617 402)
*Perte sur titres Founa	-	(8 931 600)
*Impôts différés	(5 685 818)	(4 025 020)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	96 729 793	86 648 257
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décassement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(19 555 108)	(15 243 035)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 033 068	8 844 435
Décaissements sur charges à répartir	110 340	128 722
Encaissement / Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	554 996	1 611 898
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(10 856 705)	(4 657 980)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Variation réserves consolidées	(884 057)	(166 155)
Encaissement et décaissement des emprunts	(45 598 548)	(56 112 105)
Décaissement intérêts sur emprunts	(30 111 634)	(40 611 364)
Dépôt et cautionnements reçus	(100 874)	(93 679)
Augmentation de capital	-	42 958 200
Opérations sur fonds social	(40 029)	76 135
Placement en Billets de trésoreries	2 000 000	5 000 000
Variation des autres actifs et passifs financiers	(5 812 419)	(20 397 167)
Effet sortie LMG sur la trésorerie	2 003 895	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(78 543 666)	(69 346 135)
Variation de trésorerie	7 329 422	12 644 141
Trésorerie au début de l'exercice	(72 042 685)	(84 686 827)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(64 713 263)	(72 042 685)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

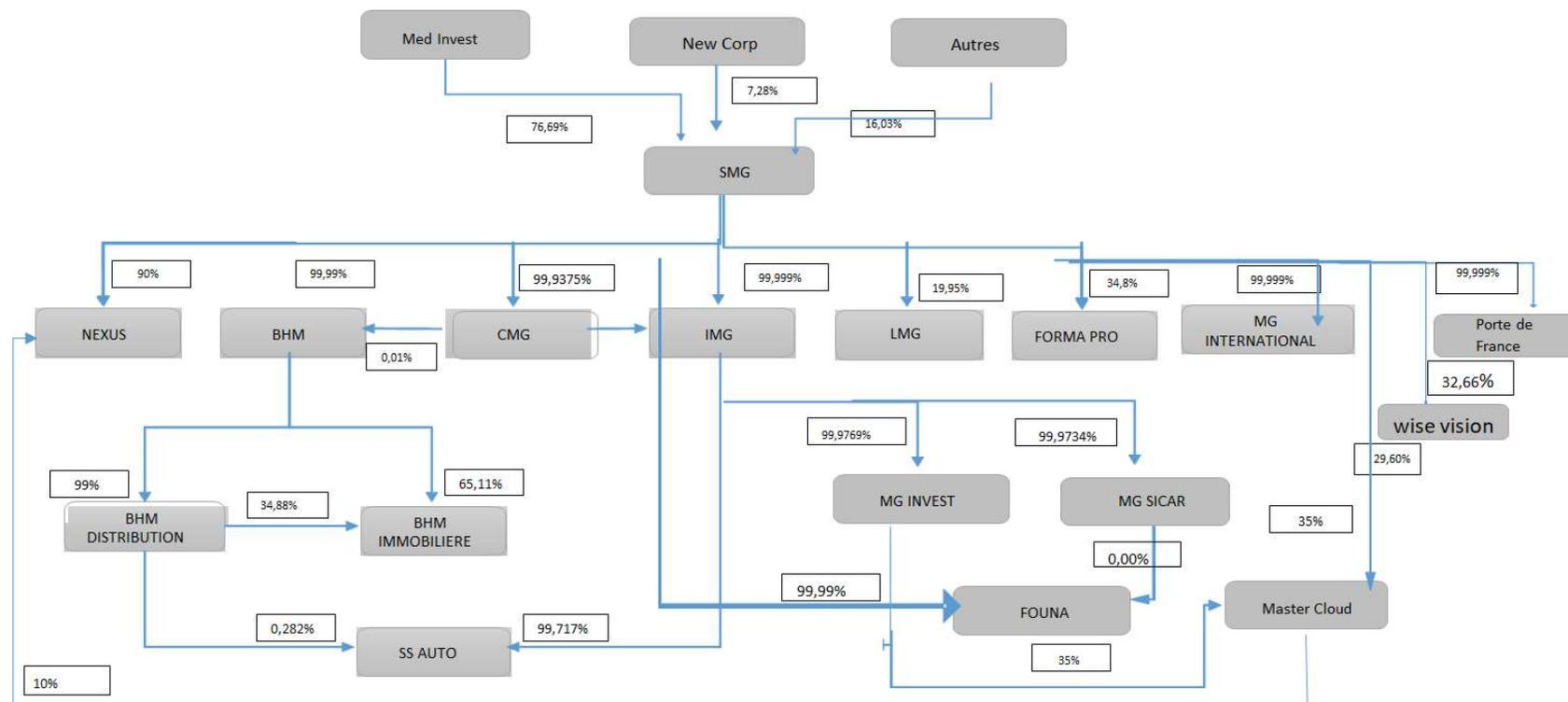
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2024			
	% de contrôle	Montant	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100,00%	N/a	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	65,11%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,71%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%		Influence notable	Mise en équivalence
MG International	99,99%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Invest	99,97%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Sicar	99,97%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
LMG	19,95%		Influence notable	Mise en équivalence
MG Founa Distribution	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Nexus	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
CLOUD MASTER	99,90%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
Porte de France	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
Wise Vision	32,66%		Contrôle exclusif	Intégration Globale

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence. La société LMG est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- ✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- ✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, de l'Immobilière Hafedh (absorbée par l'IMG), de FOUNA, de NEXUS et de CIVA. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
 - ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
 - ✓ Convention de l'entité ;
 - ✓ Convention de l'unité monétaire ;
 - ✓ Convention de la périodicité ;
 - ✓ Convention du coût historique ;
 - ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
 - ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
 - ✓ Convention de l'objectivité ;
 - ✓ Convention de permanence des méthodes ;
-

- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages. La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2024 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2024. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

I.7 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1 : Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2024	Amort cumulés GW 31/12/2024	VCN2024
BHM Groupe	82 981 146	99.99%	10 199 398	31/10/2008	72 782 972	1 595 002	66 402 968	6 380 004
NEXUS	800 000	100,00%	11 651	31/12/2018	788 349	0	788 349	0
CIVA	29 999	100,00%	(120 876)	31/12/2018	150 874	7 544	45 263	105 612
Total					73 722 195	1 602 546	67 236 580	6 485 614

Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 175 143 200 DT au 31/12/2024 contre 196 553 822 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes						Amortissements						Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2023	Acquisi°/ Augmentat°	Régul	Cession/ Rebut	Effet sortie LMG	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Dotation	Régul	Cession/ Rebut	Effet sortie LMG	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2024	Solde Au 31/12/2023
Logiciels de gestion	41 469 965	1 529 086	0	0	-2 579 626	40 419 425	29 381 569	2 343 630	4 175 054	0	-170 813	35 729 441	4 689 985	12 088 397
Fonds de commerce	10 981 590	1 500 301	0	0	0	12 481 891	10 599 110	1 268 658	-4 175 054	0	0	7 692 714	4 789 177	382 480
Total des immobilisations incorporelles	52 451 555	3 029 387	0	0	-2 579 626	52 901 317	39 980 678	3 612 289	0	0	-170 813	43 422 154	9 479 163	12 470 877
Terrains Nus	30 804 705	0	0	0		30 804 705	139 526	0	0	0	0	139 526	30 665 179	30 665 179
Bâtiments	111 628 872	0	12 135	-259 424	0	111 381 583	40 941 136	5 945 611	0	-96 843	0	46 789 904	64 591 679	70 687 737
Instal.gles,agenc,aménag	191 351 409	7 284 038	-12 135	-3 818 745	-100 653	194 703 913	134 310 683	13 146 994	0	-3 123 853	-29 840	144 303 985	50 399 928	57 040 726
Matériels industriel et outillages	72 907 981	6 311 629	0	-1 357 457	-2 682 313	75 179 841	57 945 560	4 271 855	0	-1 357 822	-892 270	59 967 323	15 212 518	14 962 253
Matériels de transport	19 734 422	1 405 244	0	-1 554 200	-10 061 982	9 523 485	11 922 876	1 822 564	0	-1 489 575	-4 567 405	7 688 461	1 835 024	7 811 546
Equipement informatiques et de Bureaux	18 103 090	1 524 810	0	-773 268	-21 297	18 833 335	15 187 752	1 377 505	0	-682 427	-9 194	15 873 635	2 959 699	2 915 505
Total des immobilisations corporelles	444 530 479	16 525 721	0	-7 763 093	-12 866 245	440 426 862	260 447 533	26 564 519	0	-6 750 519	-5 498 709	274 762 825	165 664 037	184 082 945
Total des immobilisations	496 982 034	19 555 108	0	-7 763 093	-15 445 871	493 328 179	300 428 211	30 176 808	0	-6 750 519	-5 669 521	318 184 979	175 143 200	196 553 823

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 3 552 577 DT au 31/12/2024 contre 4 107 572 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres de participation	181 720	309 470	-127 750
Prêt obligataire	500 000	500 000	0
Prêts aux personnels	1 311 322	1 612 382	-301 060
Dépôts et cautionnements	2 276 897	2 403 082	-126 186
Total immobilisations financières brutes	4 269 939	4 824 934	-554 996
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-717 362	-717 362	0
Total immobilisations financières nettes	3 552 577	4 107 572	-554 996

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 36 939 418 DT au 31/12/2024 contre 31 509 453 DT au 31/12/2023, et se détaillent comme suit :

	Impôts différés 31/12/2024	Impôts différés 31/12/2023	Variation
BHM	3 318 462	1 881 995	1 436 467
BHM Distribution	367 667	353 176	14 492
LMG	0	79 602	-79 602
CMG	3 400 656	2 754 279	646 376
FOUNA	1 092 181	1 023 897	68 284
IMG	13 233 653	10 317 265	2 916 388
Immobilière BHM	2 104 814	2 186 818	-82 004
MG Sicar	544 150	510 565	33 585
NEXUS	72 861	72 861	0
SMG	12 547 874	11 723 437	824 438
SS Auto	257 020	219 952	37 068
MG Invest	0	336 658	-336 658
SPFI	80	48 949	-48 869
Total	36 939 418	31 509 453	5 429 965

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 196 155 DT au 31/12/2024 contre un solde de 85 815 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Autres actifs non courants	196 155	85 815	110 340
Total des autres actifs non courants	196 155	85 815	110 340

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 265 838 463 DT au 31/12/2024 contre un solde de 266 833 792 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Stocks de marchandises	125 908 021	116 271 760	9 636 260
Stocks Fonciers	149 379 256	157 083 928	-7 704 672
Total stock brut	275 287 277	273 355 689	1 931 588
Provisions des stocks	-9 448 813	-6 521 896	-2 926 917
Total stock net	265 838 463	266 833 792	-995 329

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 38 472 368 DT au 31/12/2024 contre un solde de 38 188 179 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients effets à recevoir	3 028 743	1 917 663	1 111 080
Autres Clients	58 005 342	57 789 364	215 978
Total clients bruts	61 034 085	59 707 028	1 327 058
Provisions des clients	-22 561 717	-21 518 848	-1 042 869
Total clients nets	38 472 368	38 188 179	284 189

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 59 083 846 DT au 31/12/2024 contre un solde de 63 360 478 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs débiteurs	10 397 058	7 010 522	3 386 536
Prêts et avances au personnel	757 727	774 008	-16 281
Report d'impôt sur les sociétés	38 646 619	42 294 686	-3 648 067
Impôts et Taxes	2 376 264	5 727 766	-3 351 502
Débiteurs divers	24 349 941	27 482 418	-3 132 477
Produits à recevoir	10 238 689	3 924 759	6 313 930
Comptes d'attentes à régulariser	193 984	255 312	-61 328
Charges constatées d'avance	4 550 818	6 192 081	-1 641 263
Total autres actifs courants bruts	91 511 100	93 661 552	-2 150 452
Provisions des autres actifs courants	-32 427 254	-30 301 074	-2 126 180
Total autres actifs courants nettes	59 083 846	63 360 478	-4 276 632

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 1 901 710 DT au 31/12/2024 contre un solde de 4 001 401 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 529 110	1 628 801	-99 691
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	34 133	34 133	0
Billets de Trésorerie	0	2 000 000	-2 000 000
Actions cotées	338 467	338 466	0
Total des placements et autres actifs financiers	1 901 710	4 001 401	-2 099 690

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 12 258 854 DT au 31/12/2024 contre un solde de 11 303 117 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Valeurs à l'encaissement	7 223 194	6 416 131	807 063
Banques créditrices	4 242 277	4 110 624	131 653
CCP	4 557	4 557	0
Caisses	788 826	771 805	17 021
Total liquidités et équivalents de liquidités	12 258 854	11 303 117	955 737

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 167 761 864 DT au 31/12/2024 contre un solde de 180 047 659 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Banques débitrices	76 972 117	83 345 802	-6 373 685
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	87 797 555	92 734 479	-4 936 924
Intérêts courus	2 992 193	3 967 378	-975 185
Total concours bancaires et autres passifs financiers	167 761 864	180 047 659	-12 285 794

La trésorerie au 31/12/2024 s'élève à (64 713 263) DT contre (72 042 685) DT au 31/12/2023. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Valeurs à l'encaissement	7 223 194	6 416 131	807 063
Banques débitrices	-76 972 117	-83 345 802	6 373 685
CCP	4 557	4 557	0
Caisses	788 826	771 805	17 021
Banques créditrices	4 242 277	4 110 624	131 653
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-64 713 263	-72 042 685	7 329 422

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés au 31/12/2024 s'élevé à (77 338 323) DT :

Capitaux propres au 31/12/2023	(68 194 746)
Intérêts sur fond social	40 029
Autres effets de consolidation (Ajustement solde d'ouverture de la consolidation)	90 232
Effet sortie de périmètre LMG	816 232
Autres effets de consolidation (Ajustement solde de partage)	-22 407
Capitaux propres au 31/12/2024 avant résultat de l'exercice	(67 270 660)
Résultat de l'exercice 2024	(10 067 663)
Capitaux propres au 31/12/2024 après résultat de l'exercice	(77 338 323)

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 53 405 919 au 31/12/2024 contre 99 004 467 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Emprunts bancaires SMG	46 174 003	82 751 857	-36 577 853
Emprunts bancaires IMG	2 224 801	4 034 349	-1 809 547
Emprunts bancaires CMG	4 834 093	7 914 062	-3 079 969
Emprunts bancaires LMG	0	3 900 034	-3 900 034
Emprunts bancaires NEXUS	116 290	198 883	-82 593
Emprunts bancaires FOUNA	56 732	205 282	-148 551
Total des emprunts et dettes assimilées	53 405 919	99 004 467	-45 598 548

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 16 497 548 DT au 31/12/2024 contre un solde de 19 081 598 DT au 31/12/2023.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 389 238 499 DT au 31/12/2024 contre 346 036 842 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs effets à payer	243 729 709	179 110 019	64 619 690
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	128 260 146	151 386 742	-23 126 596
Factures non parvenues	17 248 644	15 540 080	1 708 563
Total des fournisseurs	389 238 499	346 036 842	43 201 657

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 49 507 379 DT au 31/12/2024 contre 45 545 436 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients avances sur achats	1 304 513	1 246 178	58 336
Rémunérations dues	479 401	788 615	-309 214
Personnel cession sur salaire	34 381	-166 053	200 434
Dettes provisionnées liées au personnel	9 018 365	7 918 713	1 099 652
Etat, impôts et taxes	5 310 931	3 999 943	1 310 988
CNSS	6 537 838	6 221 494	316 344
Autres créiteurs divers	4 166 287	8 595 528	-4 429 242
Charges à payer	19 244 285	13 570 454	5 673 831
Produits constatés d'avance	3 411 377	3 370 563	40 814
Total des autres passifs courants	49 507 379	45 545 436	3 961 943

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2024 s'élèvent à 1 098 616 410 DT contre 1 069 850 648 DT en 2023, soit une augmentation de 28 765 762 DT.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 40 436 538 DT contre 38 595 123 DT en 2023, soit une hausse de 1 841 415 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Autres produits	585 570	282 339	303 231
Locations diverses	2 524 616	1 389 586	1 135 031
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	37 326 352	36 923 198	403 154
Total des autres produits d'exploitation	40 436 538	38 595 123	1 841 415

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2024 s'élèvent à 919 581 275 DT contre 884 382 175 DT en 2023, soit une hausse de 35 199 100 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2024 s'élèvent à 90 675 962 DT contre 90 993 444 DT en 2023, soit une baisse de 317 482 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Salaires et compléments de salaire	88 227 494	88 657 979	-430 485
Autres charges sociales	2 448 468	2 335 464	113 003
Total des charges du personnel	90 675 962	90 993 444	-317 482

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2024 s'élèvent à 35 846 383 DT contre 55 878 830 DT en 2023, soit une baisse de 20 032 446 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Dotations aux amortissements	30 176 808	33 431 923	-3 255 115
Dotations aux amortissements GW	1 602 546	2 233 225	-630 679
Dotations aux provisions pour risques et charges	-2 322 168	4 046 228	-6 368 397
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	2 201 433	14 676 147	-12 474 715
Dotations aux provisions des stocks	2 819 674	-74 969	2 894 643
Résorptions des charges à répartir	42 908	166 036	-123 128
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 325 184	1 400 240	-75 055
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	35 846 383	55 878 830	-20 032 446

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 80 156 751 DT contre 83 153 854 DT en 2023, soit une baisse de 2 997 103 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	25 655 618	26 718 615	-1 062 997
Loyers du siège et autres locaux	11 180 471	9 906 357	1 274 114
Entretien et réparations	8 078 027	10 958 230	-2 880 203
Primes d'assurance	3 250 904	3 927 957	-677 053
Personnels extérieurs à l'entreprise	8 938 392	9 158 364	-219 971
Rémunérations d'intermédiaires	2 024 653	2 391 277	-366 624
Publicités, publications et relations publiques	8 539 707	8 989 359	-449 652
Transport du personnel	3 355 050	1 898 086	1 456 964
Déplacements missions et réceptions	1 025 996	919 811	106 185
Frais postaux et télécommunications	1 601 525	1 700 514	-98 989
Services Bancaires et assimilés	2 164 013	1 893 215	270 798
Autres Services extérieurs	1 750	-1 026	2 776
Charges diverses ordinaires	1 005 713	1 084 559	-78 846
Autres impôts, taxes et versements. Assimilés	3 334 932	3 608 537	-273 605
Total des autres charges d'exploitation	80 156 751	83 153 854	-2 997 103

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2024 s'élèvent à 30 111 634 DT contre 40 611 364 DT en 2023, soit une baisse de 10 499 730 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Charges d'intérêts	33 567 999	43 256 622	-9 688 623
Pertes de change	62 604	263 380	-200 776
Total des charges financières	33 630 603	43 520 002	-9 889 398
Revenus des autres créances	-2 527 745	-2 637 518	109 773
Gains de change	-131 939	-157 141	25 202
Intérêts des comptes créditeurs	-859 285	-113 978	-745 307
Total des produits financiers	-3 518 969	-2 908 637	-610 331
Total des charges financières nettes	30 111 634	40 611 364	-10 499 730

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2024 s'élèvent à 647 741 DT contre 731 963 DT en 2023, soit une baisse de 84 221 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Produits des placements	647 741	731 963	-84 221
Total des produits des placements	647 741	731 963	-84 221

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2024 s'élèvent à 6 046 852 DT contre 2 804 550 DT en 2023, soit une hausse de 3 242 302 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	470 538	402 907	67 631
Gains non récurrents	5 576 314	2 401 644	3 174 671
Total des autres gains ordinaires	6 046 852	2 804 550	3 242 302

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2024 s'élèvent à 2 287 139 DT contre 1 057 884 DT en 2023, soit une augmentation de 1 220 255 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Moins-values sur cession d'immobilisations	28 605	37 412	-8 807
Pertes non récurrentes	2 249 534	1 020 472	1 229 062
Total des autres pertes ordinaires	2 278 139	1 057 884	1 220 255

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2024 s'élèvent à un produit de 5 685 818 DT, contre un produit de 4 025 020 DT en 2023, soit une hausse de 1 660 798 DT.

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2024 s'élève à 2 690 517 DT et se détaille comme suit :

Société	2024	2023	Variation
BHM	4 575	0	4 575
BHM Immo	124 958	245 551	-120 594
BHM Distribution	500	1 000	-500
SMG	2 251 149	2 204 423	46 726
CMG	194 816	228 710	-33 894
IMG	36 751	37 801	-1 049
SS AUTO	500	500	0
SICAR	900	900	0
INVEST	1 800	900	900
MG INTERNATIONAL	10 459	4 080	6 379
LMG	0	47 703	-47 703
NEXUS	900	1 825	-925
FOUNA	900	15 383	-14 483
Master cloud	61 196	400	60 796
SPFI	1 113	1 064	49
Total	2 690 517	2 790 240	-99 722

Note N° 28 : les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
1 Engagements donnés				
1b Garanties réelles				
Hypothèque				
	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 600 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UBCI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	12 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BH		Nantissement en 1er rang sur matériel et véhicule
	18 530 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
Nantissement				
	10 000 000	BT		Nantissement en 1er rang sur Fonds de commerce situé à Tunis route de la Marsa et sur matériel
	19 600 000	BT		Nantissement Matériel fixe
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	6 347 000	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 772 366	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	ZITOUNA		Signature du contrat
	10 000 000	BNA		Signature du contrat
	10 000 000	AB		Signature du contrat
Hypothèque et Nantissement				
	10 000 000	UBCI		*Hypothèque en 1er rang sur la propriété d'un immeuble objet de TF N°22331 Ariana située à Ariana d'une superficie de 12580 m² *Nantissement en 1er rang sur fonds de commerce exploité à la route Teniour Km 3 Sfax el Medina
	8 700 000	BH		* Hypothèque de 1er rang sur 2190,23 part/2314 parts lui revenant dans la propriété objet de TF n 25605 manouba denomme magasin general d'une supercefie global 2314 m2 sise a denden
	5 300 000	BT		Nantissement sur fond de commerce de MG MAXI SOUSSE et MG PROXI MONASTIR
Total	211 849 366			
	137 000	Amen Bank		
	908 000	ATB		
1c Effets escomptés non échues	244 000	BH		
	4 801 000	ABC		
Total	6 090 000			

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

28 Rue Kamel Atatürk – 1023 Tunis



2 Engagements reçus				
2b Garanties réelles				
Hypothèque	13 000 000	ATB	La société de promotion immobilière BHM	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur : * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m ²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m ²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	13 000 000			
3 Engagements réciproques				
Leasing	341 000	UBCI		
	533 000	BT		
	1 551 000	ALBARAKA		
Avals et Cautions				
Crédit documentaire	2 150 000			
Total	4 575 000			

B-Les engagements hors bilan de la Société CMG

Les engagements hors bilan de la société CMG se présentent comme suit :

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS au 31/12/2024							(Exprimé en Dinars)
TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés							
Signature du contrat	4 252 000	BIAT					Signature du contrat
	5 000 000	BNA					Signature du contrat
Escompte	5 000 000	BH					Signature du contrat
	2 115 000	ATB					
	2 265 000	BIAT					
	4 076 000	BH					
	1 845 000	UBCI					
	2 988 000	ATTIJARI					
	2 675 000	AMEN BANK					
Total	30 216 000						
2- Engagements réciproques							
Leasing	494 000	UBCI					
Lettre de crédit	836						
Total	836						

C-Les engagements hors bilan de la Société LMG

Les engagements hors bilan de la société LMG se présentent comme suit :

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS au 31/12/2024							(Exprimé en Dinars)
TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
ESCOMPTE	545 000	AB					
	530 000	BH					
	952 000	BNA					
	861 000	UBCI					
	1 009 000	BT					
	Total	3 897 000					
2- Engagements réciproques							
Leasing	1 110 000	UBCI					
	174 000						
Total	5 181 000						

D-Les engagements hors bilan de la Société BHM

Les engagements hors bilan de la société BHM se présentent comme suit :

GARANTIES	Banque	Montant
Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; ladite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14 2-Hypothèque en 1 er rang sur les propriétés suivantes : *Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001 *seniet Abdesselem : 980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm 2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000 *seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001	BNA	1 000 000
1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan 2-Hypotèque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan	BNA	2 500 000
1-Hypotèque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110) 2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement	ATB	2 000 000

E-Les engagements hors bilan de la Société Cloud Master :

Les engagements hors bilan de la société Cloud Master se présentent comme suit :

<i>(Exprimé en Dinars)</i>							
TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations

1- Engagements donnés								
Escompte		550 000	BNA					

F- Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
1-a Garanties personnelles					
Hypothèque	13 000 000	ATB		SMG	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur: * la totalité de la propriété lui appartenant situé au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant situé au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	13 000 000				

G- Les engagements hors bilan de la Société IMG

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
2- Engagements reçus					
Hypothèque	1 300 000	BT			Hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa, d'une contenance de 54a 50ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°42647Gafsa.
					Hypothèque en 1er rang au profit de la Banque qui accepte la totalité des immeubles sis au Complexe Immobilier Essafir, Bloc " " السفير الطيبي " situé à la Rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, l'Ariana, correspondant à la masse 1 et consistant en :
	2 200 000	UBCI			<ul style="list-style-type: none"> Au rez-de-chaussée : Trois locaux commerciaux, d'une superficie globale de 750 m², ainsi que les parties communes et indivises y afférentes. Deux bureaux d'une superficie globale de 234 m². Au sous-sol : Un dépôt d'une superficie de 418 m². Le tout et à distraire du Titre Foncier n°66639 Ariana

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
	2 300 000	BT			hypothèque immobilière de 1er rang la totalité de la propriété consistant en un local commercial situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier sis à Jafar, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 1 357m ² , ainsi que l'espace technique situé au sous-sol dudit immeuble, d'une superficie approximative de 122,75m ² et le local technique situé sur la terrasse, d'une superficie approximative de 80m ² , à distraire du titre foncier N°77185 Ariana, ainsi que les parts indivises des parties des parties communes y afférentes et objet de la promesse de vente en date du 24/07/2017 et du 10/08/2017.
	1 850 000	STB			hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à le Hrairia, objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances de sidi Hassine le 27/12/2016 quittance N°MO97743 enregistrement N°16204030, du titre foncier N°106860 Tunis dénommé « Saniet Mohamed VI » et de la réquisition de mise à jour N°43880.
	3 971 458	STB			pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affectée en hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise au lotissement Immobilière du Maghreb en bordure de l'avenue Fethi Zouhaier, cité la Ghazala Ariana, objet du contrat de vente conclu avec la Société IMMOBILIERE DU MAGHREB enregistré à la recette des finances Raoued le 22/06/2022 quittance N°M077993 enregistrement N°22102571, du titre foncier N°65914 Ariana dénommé « Maghreb 6 ». En décembre 2022, la société a réglé par anticipation le montant de 696 150 DT suite à la vente du local sur une superficie de 103 m ² du titre foncier N°65914 en faveur de la ZITOUNA BANK.
Total	19 121 458				

Note 29 : Note sur les éventualités

29.1 Suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société

s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté en appel le jugement de 1ère instance.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2024.

29.2 La société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en premier degré et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022. La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

La Cour de cassation a décidé le 12 juillet 2023 l'annulation du jugement du 28 novembre 2022 et de renvoyer l'affaire vers la Cour d'appel de Tunis.

Au 31 décembre 2024, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Note 30 : Evènements postérieurs à la date de cloture

Les états financiers consolidés ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 avril 2025. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

Groupe Société Magasin Général
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de (77 338 323) dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (10 067 663) dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la réserve décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

En 2021, les sociétés « BHM » et « BHM Immobilière » ont procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments en application des dispositions de l'article 20 de la loi de finance pour l'année 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021 pour 42 230 851 DT.

En 2022, la société « BHM Immobilière » a procédé à la réévaluation des rubriques terrains et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite d'une expertise datée du mois de septembre 2020. Elle a dégagé une plus-value de 232 551 dinars par rapport à l'évaluation prise en compte en 2021.

En 2023, la société « CMG » a procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite de deux expertises datées du mois de novembre 2023. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2023 pour 13 540 009 DT.

Le Groupe Magasin Général n'a pas respecté les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°5 qui stipule que :

1. Paragraphe 35 : « Lorsqu'une immobilisation corporelle est réévaluée, toute la catégorie d'immobilisations corporelles dont fait partie cet actif doit être réévaluée ». Le Groupe Magasin Général n'a pas réévalué, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, toutes les immobilisations relatives aux catégories terrains et constructions conformément à la Norme Comptable Tunisienne N°5.
2. Paragraphe 31 : « La juste valeur des terrains et constructions est habituellement fondée sur le marché et déterminée par une évaluation à dire d'expert généralement effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés ». Le Groupe Magasin Général a réévalué les terrains et les constructions de la société BHM en appliquant les indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022, au lieu d'appliquer la méthode de la juste valeur conformément à la Norme Comptable Tunisienne N°5.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact potentiel de la réévaluation à la juste valeur de toute la catégorie des terrains des bâtiments du groupe Magasin Général sur les rubriques immobilisations corporelles et réserves spéciales de réévaluation à la date du 31 décembre 2024.

3. Observations

3.1- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté appel du jugement de première instance.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2024.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en première instance et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022.

La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

La Cour de cassation a décidé le 12 juillet 2023 l'annulation du jugement du 28 novembre 2022 et de renvoyer l'affaire vers la Cour d'appel de Tunis.

Au 31 décembre 2024, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Test de dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2024, un écart d'acquisition d'un montant de 73 722 195 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 dinars provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette du goodwill Groupe BHM s'élève au 31 décembre 2024 à 6 380 004 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier sa valeur recouvrable.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4.2 Processus de consolidation

Le périmètre du Groupe Société Magasin Général comporte 17 sociétés opérant principalement dans les activités du commerce de détail, commerce de gros et dans l'immobilier. Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Société Magasin Général et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe Société Magasin Général (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément à la norme ISA 600 ;

- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe Société Magasin Général ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception de la réserve formulée ci-haut, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Efficacité des systèmes de contrôle interne

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 04 juin 2025
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

Cabinet Zahaf & Associés

Mahmoud Zahaf